

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No.: 500-06-001436-258

COUR SUPÉRIEURE
(Actions collectives)

REDDICK

Requérant

c.

KENTUCKY FRIED CHICKEN CANADA COMPANY, une société par actions ayant son siège social au 191 Creditview Road, Suite 100, Vaughan, (Ontario) L4L9T1 Canada

et

FIVE GUYS ENTERPRISES LLC., une société ayant son siège au 1940 Duke St., 5th Fl, Alexandria, VA 22314 USA
-et-

KOEPPEL COMPANIES ULC, une société par actions ayant son établissement principal au 200-468 rue McGill, à Montréal, QC, Canada, H2Y 2H2

et

RESTAURANT QUE-BOUFFE INC. une société par actions ayant son établissement principal au 520 boul. Louis-XIV, Québec, G1H 4N8,
-et-

9450-4214 QUÉBEC INC. 985 une société par actions ayant son siège social au av. Godin Québec (Québec) G1M2X5 Canada

et

3894207 CANADA INC., une société par actions ayant son siège social au H-

3050 boulevard Matte Brossard
(Québec), J4Y0G5 Canada

et

BEIKO LA BOÎTE À BEIGNES INC.,
une société par actions ayant son
établissement principal au B-2680 AV.
Dalton, Québec, (Québec) G1P3S4

et

DÉVAMC CANADA INC. une société
par actions ayant son établissement
principal au 3418 boul. Industriel Laval
(Québec) H7L4R9 Canada

et

Kinton Kinka Canada Inc., une société
par actions ayant son siège social au
294 College Street, 2nd floor, à Toronto,
Ontario, M5T 1R9, Canada,

et

GROUPE SPORTSCENE INC., une
société par actions ayant son
établissement principal au 102-1180
place Nobel Boucherville (Québec)
J4B5L2 Canada

et

GROUPE MADAME POULET INC. une
société par actions ayant son
établissement principal au 3418 boul.
Industriel Laval (Québec) H7L4R9
Canada

et

MANDY'S SALADS INC., une société
par actions ayant son établissement
principal au 304-642 rue De Courcelle
Montréal (Québec) H4C3C5, Canada

et

136367 CANADA INC., une société par actions ayant son siège social au 3938 boul. Notre-Dame Laval (Québec) H7W1S7 Canada

-et-

9393-2630 QUÉBEC INC. une société par actions ayant son siège social au 3940 boul. Notre-Dame Laval (Québec) H7W1S7 Canada

-et-

9064-7355 QUÉBEC INC., une société par actions ayant son siège social au 3313 boul. des Sources Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B1Z6 Canada

-et-

9043-7443 QUÉBEC INC. une société par actions ayant son siège social au 784 boul. Curé-Labelle Laval (Québec) H7V2V3 Canada

et

MR. PUFFS CANADA INC., une société par actions ayant son établissement principal au 130-4670 Desserte Sud, Autoroute 440 Ouest Laval (Québec) H7T2Z8

et

ANGE CANADA INC., une société par actions ayant son siège social au 1275 Rue Gay-Lussac, Boucherville, Qc, J4B 7K1

et

Groupe NO. 900 Pizzeria Napolitaine Inc., une société par actions ayant son établissement principal au 370-55 rue de Louvain O Montréal (Québec) H2N1A4

et

RESTAURANTS PACINI INC., une société par actions ayant son établissement principal au 3-85 CH. Du Tremblay Boucherville (Québec) J4B7K4 Canada

et

11686909 CANADA INC. une société par actions ayant son siège social au 6062, rue Sherbrooke E Montréal Québec H1N1C1 Canada

-et-

7807457 CANADA INC., une société par actions ayant son siège au 6062 , rue Sherbrooke E Montréal Québec H1N1C1 Canada

-et-

9277-8349 Québec inc., une société par actions ayant son siège au 6062, rue Sherbrooke E Montréal Québec H1N1C1 Canada

et

4522010 CANADA INC., une société par actions ayant son établissement principal au 3-85 CH. Du Tremblay Boucherville (Québec) J4B7K4 Canada

-et-

9523-6501 Québec inc. une société par actions ayant son établissement principal au 3-85 CH. Du Tremblay Boucherville (Québec) J4B7K4 Canada

et

9334-3382 Québec Inc., une société par actions ayant son établissement principal au 201-511 RUE Vachon Trois-Rivières (Québec) G8T8P6 Canada

-et-

Gestion familiale Giguère inc. une société par actions ayant son établissement principal au 201-511

RUE Vachon Trois-Rivières (Québec)
G8T8P6 Canada

et

Foodtastic Inc., une société par actions
ayant son siège social situé au 310-
9300 RTE Transcanadienne Saint-
Laurent (Québec) H4S1K5 Canada

-et-

Foodtastic Franchises Inc., une
société ayant son siège social situé au
310-9300 RTE Transcanadienne Saint-
Laurent (Québec) H4S1K5

-et-

Milestones Restaurants LTD., une
société ayant son établissement
principal au 310-9300 RTE
Transcanadienne Saint-Laurent
(Québec) H4S1K5 Canada

-et-

Souvlaki Bar Franchises Inc., une
société par actions ayant son
établissement principal au 310-9300
RTE Transcanadienne Saint-Laurent
(Québec) H4S1K5 Canada

et

Franchises MTY INC., une société par
actions ayant son siège social situé au
8210 rte Transcanadienne Montréal
(Québec) H4S1M5 Canada

-et-

Groupe d'alimentation MTY Inc., une
société par actions ayant son siège
social situé au 8210 rte
Transcanadienne Montréal (Québec)
H4S1M5 Canada

et

FRANCHISES CORA INC., une société
par actions ayant son siège social au
50-16 rue Sicard Sainte-Thérèse
(Québec) J7E3W7 Canada,

et

S.I.N.I. GROUPE INC., une société par actions ayant son établissement principal au 1751 RUE RICHARDSON UNITÉ T10 MONTRÉAL (Québec) H3K1G6 Canada

et

Recipe Unlimited Corporation, une société par actions ayant son siège social au 199 Four Valley Drive, Vaughan, (Ontario) L4K0B8, Canada

et

CORPORATION SOLUTIONS MONERIS, une société par actions ayant un établissement principal au 7350 rte Transcanadienne Montréal (Québec) H4T1A3 Canada

Défenderesses

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE ET POUR ÊTRE NOMMÉ REPRÉSENTANT DU GROUPE

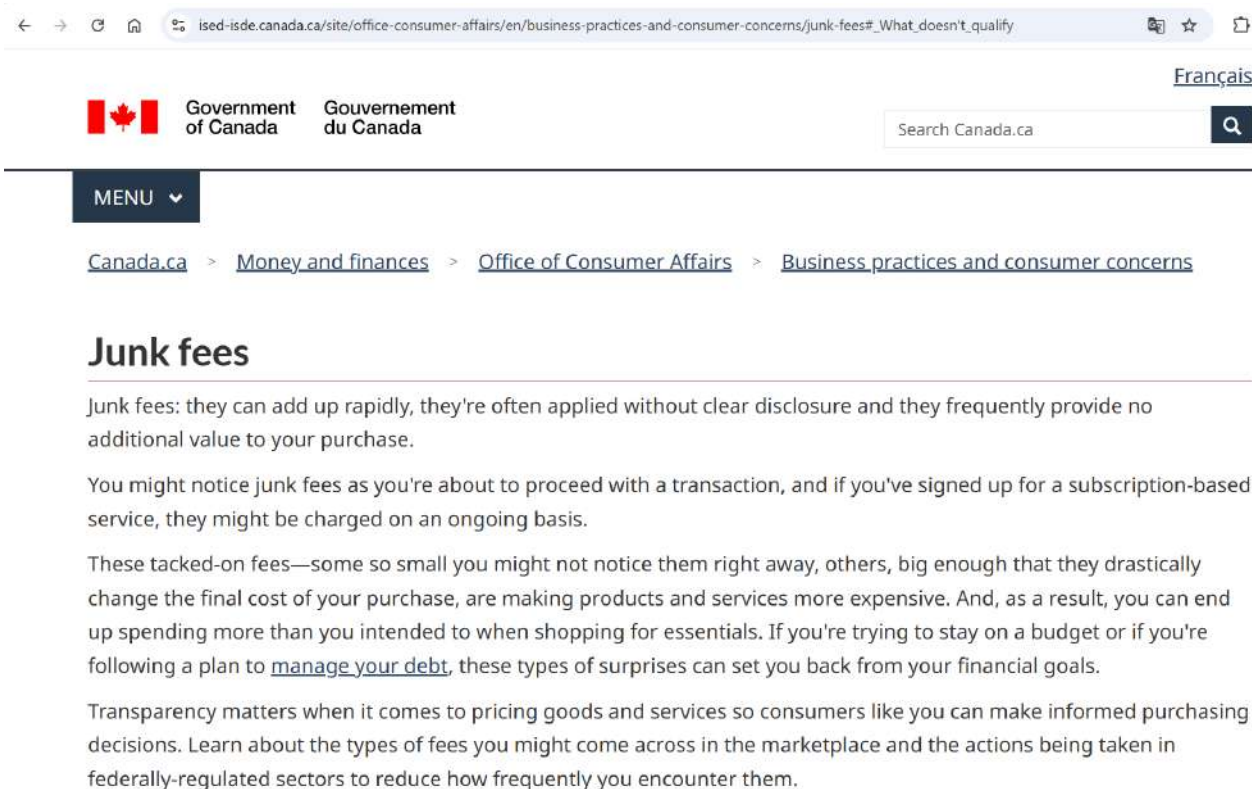
(Art. 574 et suiv., *Code de procédure civile*, RLRQ c C-25.01)

À L'APPUI DE SA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE ET POUR ÊTRE NOMMÉ REPRÉSENTANT, LE REQUÉRANT REDDICK EXPOSE RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :

I - PRÉSENTATION DE L'ACTION COLLECTIVE

1. Un premier prix plus bas mais inatteignable annoncé aux consommateurs. Des frais obligatoires fixes qui n'apportent pourtant aucune valeur additionnelle, systématiquement ajoutés plus tard. La présente action collective vise à mettre fin à cette pratique d'indication de prix partiel et de décomposition de prix pratiquée au Québec par plusieurs grandes chaînes de restauration, dont Poulet Frit Kentucky (« **PFK** »), pour les commandes de repas livrés effectuées via leurs applications mobiles ou sites Internet, obtenir un remède pour les membres du groupe ainsi que des dommages punitifs;

2. Ces frais fixes indésirables ajoutés plus tard à la caisse virtuelle ont un nom: *junk fees*¹. Le Gouvernement fédéral, via le Ministère de l'Innovation, Sciences et Développement économique, documente et résume le phénomène assez bien en quelques mots :



The screenshot shows a web browser displaying the page ised-isde.canada.ca/site/office-consumer-affairs/en/business-practices-and-consumer-concerns/junk-fees#_What_doesn't_qualify. The page header includes the Government of Canada logo and a search bar. The breadcrumb trail is: [Canada.ca](#) > [Money and finances](#) > [Office of Consumer Affairs](#) > [Business practices and consumer concerns](#). The main heading is

Junk fees

. The text on the page reads: "Junk fees: they can add up rapidly, they're often applied without clear disclosure and they frequently provide no additional value to your purchase. You might notice junk fees as you're about to proceed with a transaction, and if you've signed up for a subscription-based service, they might be charged on an ongoing basis. These tacked-on fees—some so small you might not notice them right away, others, big enough that they drastically change the final cost of your purchase, are making products and services more expensive. And, as a result, you can end up spending more than you intended to when shopping for essentials. If you're trying to stay on a budget or if you're following a plan to [manage your debt](#), these types of surprises can set you back from your financial goals. Transparency matters when it comes to pricing goods and services so consumers like you can make informed purchasing decisions. Learn about the types of fees you might come across in the marketplace and the actions being taken in federally-regulated sectors to reduce how frequently you encounter them."

3. Au Québec, depuis le 30 juin 2010² un commerçant ne peut plus annoncer un prix incomplet ou fragmentaire, que ce soit sur un site internet transactionnel, un site informationnel ou encore dans une publicité et, ensuite, ajouter des frais qui étaient jusque-là inconnus, puisqu'il s'agit alors d'une pratique interdite qui enfreint l'article 224 c) de la *Loi sur la protection du consommateur*, RLRQ c P-40.1 (la « **L.p.c.** »);

¹ Ministère de l'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), Bureau de la consommation, « [Pratiques commerciales et préoccupations des consommateurs](#) », 30 août 2024.

² *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et d'autres dispositions législatives*, LQ 2009, c 51, art. 35.

4. L'article 224 c) de la *L.p.c.* se trouve dans la section des pratiques interdites au sein du Titre II et se lit comme suit :

TITRE II

PRATIQUES DE COMMERCE

215. Constitue une **pratique interdite** aux fins du présent titre **une pratique visée par les articles 219 à 251.2** ou, lorsqu'il s'agit de la vente, de la location ou de la construction d'un immeuble, une pratique visée aux articles 219 à 222, 224 à 230, 232, 235, 236 et 238 à 243.

(...)

224. Aucun commerçant, fabricant ou publicitaire ne peut, par quelque moyen que ce soit:

(...)

c) **exiger pour un bien ou un service un prix supérieur à celui qui est annoncé.**

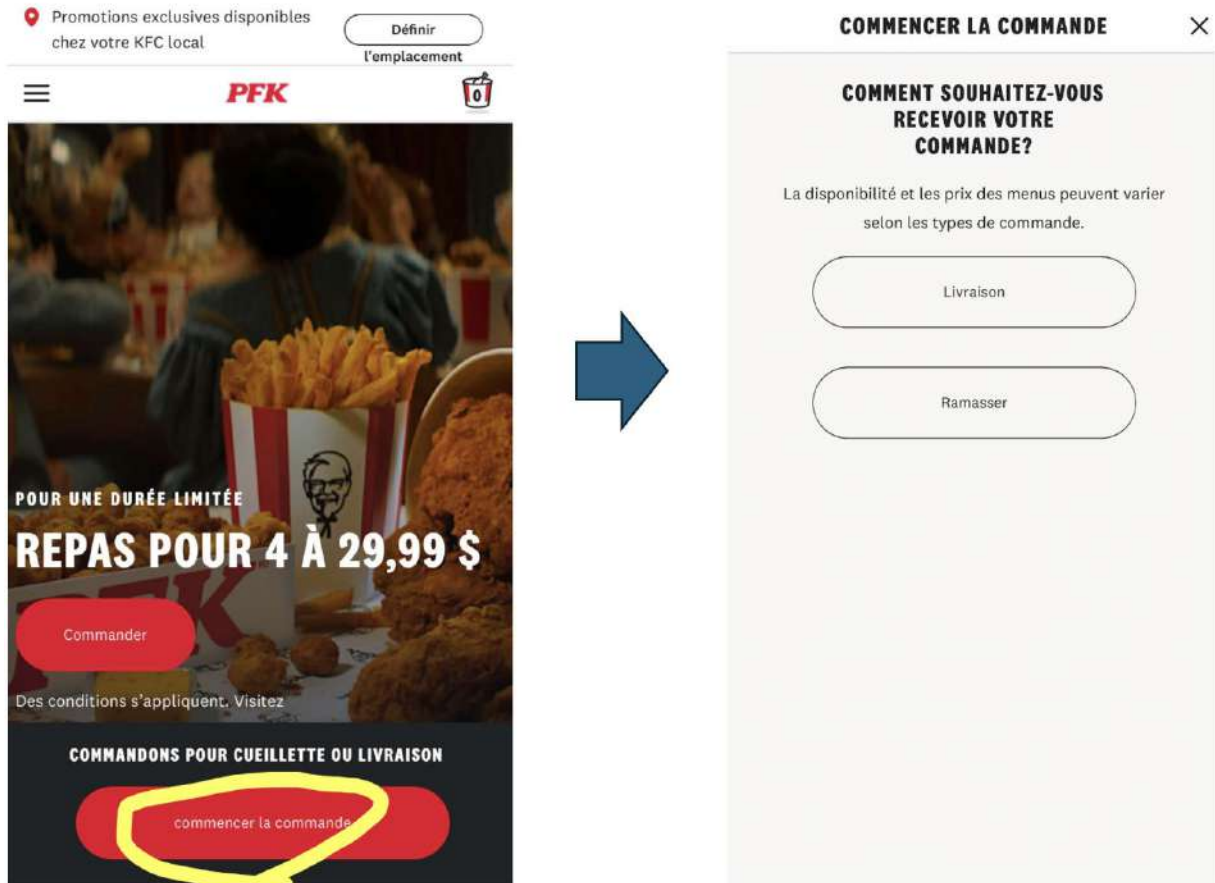
(...)

Aux fins du paragraphe c du premier alinéa, le prix annoncé doit comprendre le total des sommes que le consommateur devra déboursier pour l'obtention du bien ou du service. Toutefois, ce prix peut ne pas comprendre la taxe de vente du Québec, ni la taxe sur les produits et services du Canada. Le prix annoncé doit ressortir de façon plus évidente que les sommes dont il est composé.

[nos soulignements et caractères gras]

5. En l'espèce, lorsqu'un client désire passer une commande via l'application mobile de PFK, le commerçant l'oblige à choisir d'abord son type de commande avant de pouvoir commencer le processus, à savoir une commande de repas en livraison ou une commande de repas pour emporter;

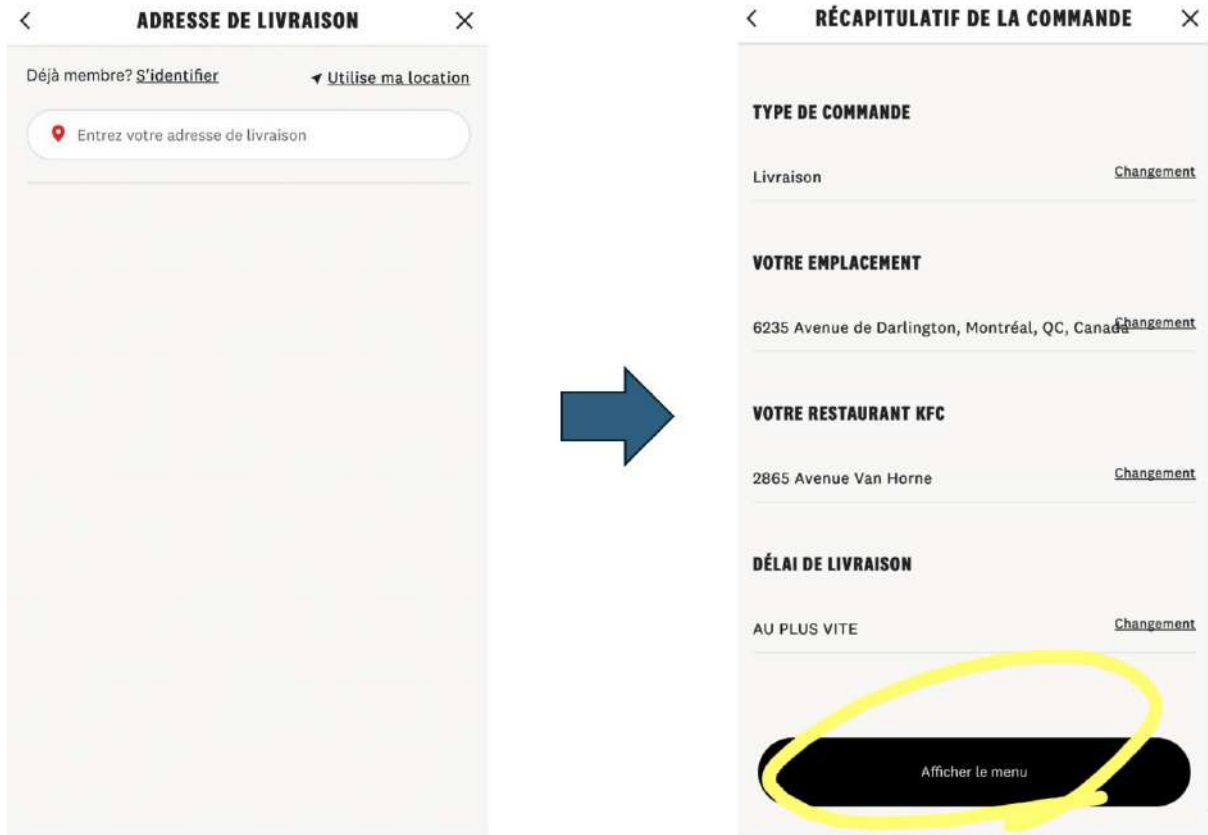
6. Le premier écran est le suivant : pour effectuer sa commande le client doit d'abord sélectionner « commencer la commande » ou « Commander », après quoi il sera dirigé vers une page qui lui demandera dès lors de choisir entre “Livraison” ou “Ramasser”, tel qu’il appert des captures d’écrans ci-dessous jointes comme pièce P-1 :



(Notre flèche bleue entre les deux écrans et notre mise en évidence en jaune)³

³ Sauf indication contraire, les mises en évidences en jaune ou rouge sur les images à travers le document sont toutes les nôtres.

7. Après avoir sélectionné “Livraison”, le client devra indiquer son adresse, après quoi on lui demandera de choisir la succursale et l’heure de livraison, puis il sera ensuite dirigé vers une page de confirmation où il sera invité à appuyer sur “Afficher le menu” pour pouvoir débiter, tel qu’il appert des captures d’écran ci-bas **pièce P-2** :



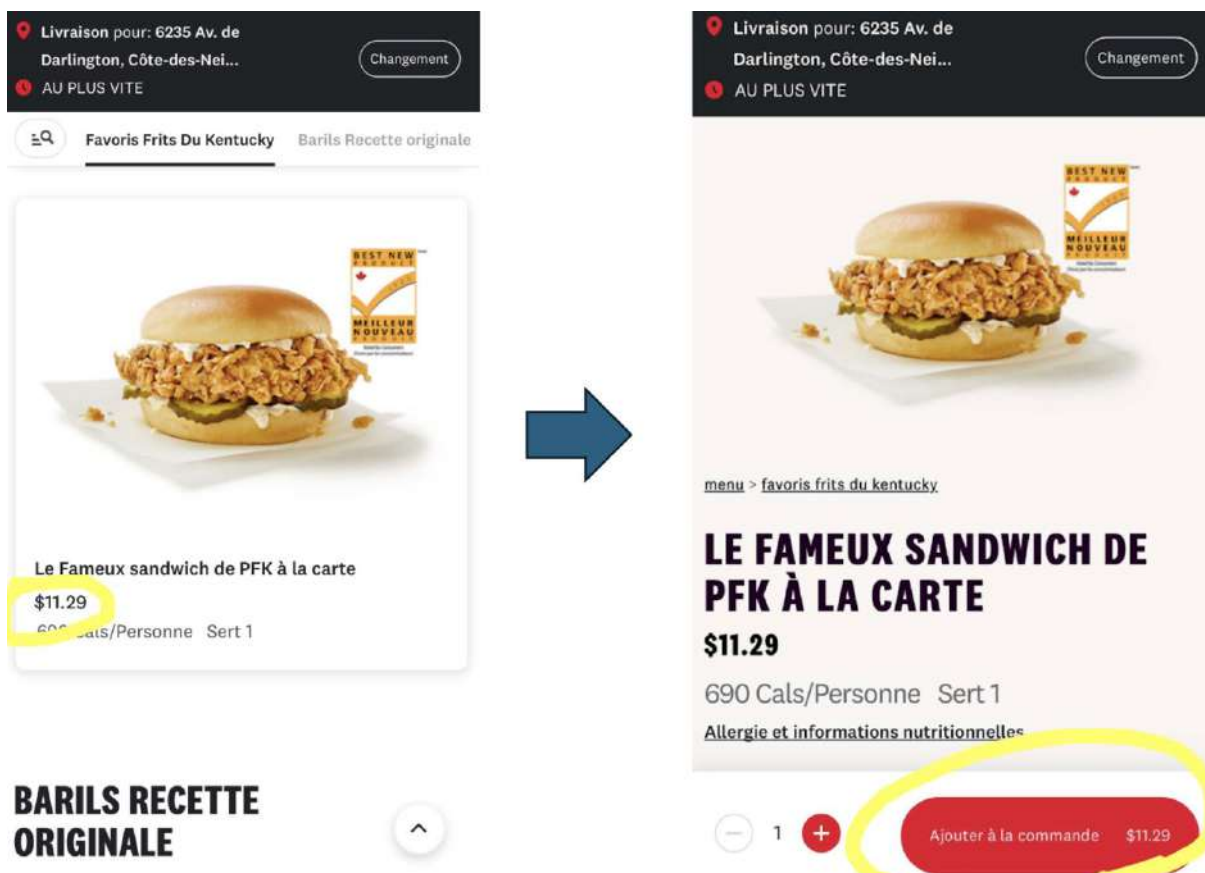
(Notre flèche bleue entre les deux écrans et notre mise en évidence en jaune)

8. C’est à cette étape, bien que le client ait pourtant déjà sélectionné « Livraison » comme type de commande à la demande expresse de PFK, qu’on lui présentera alors des premiers prix à la fois incomplets et fragmentaires⁴, et/ou partiels et inatteignables⁵ et dans les faits effectivement trompeurs, alors que des frais additionnels fixes inutiles seront ajoutés plus tard à la fin du processus d’achat, c’est-à-dire lorsque le client passe à la caisse avec son panier d’achat pour finaliser la transaction.

⁴ Contrairement à la *L.p.c.*

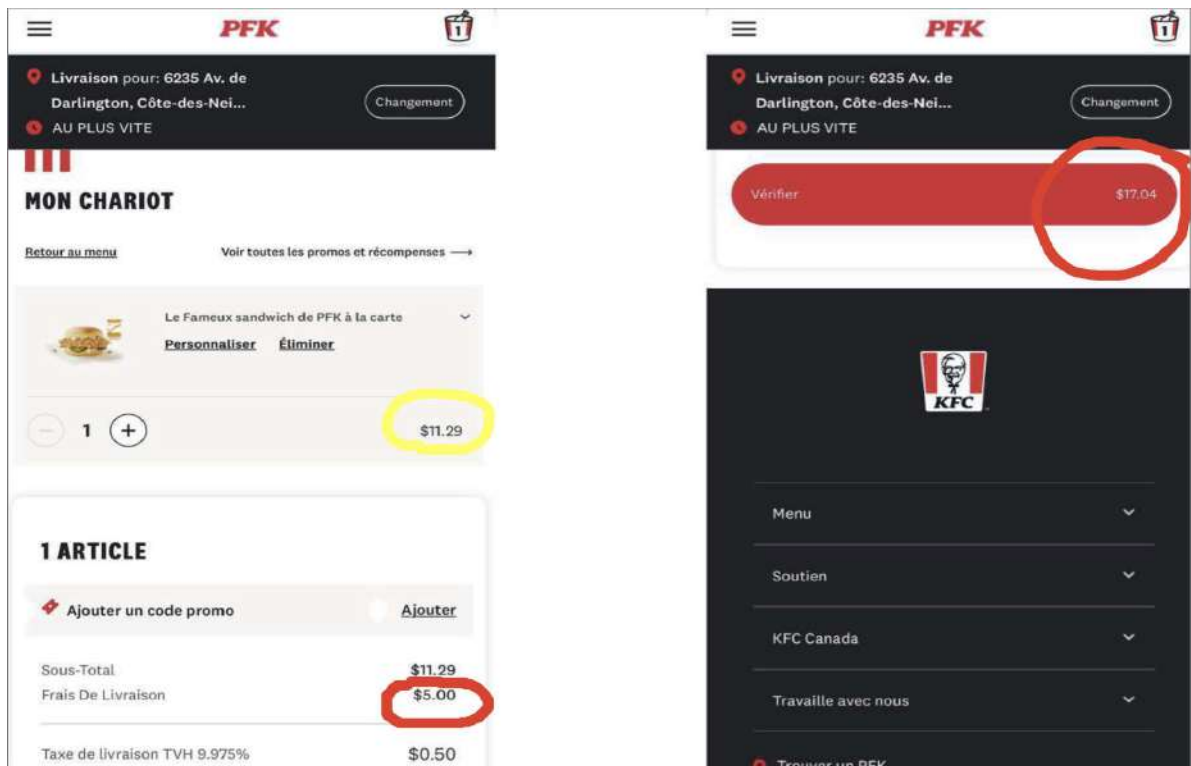
⁵ Contrairement à la *Loi sur la concurrence*, LRC 1985, c C-34.

9. Continuons avec l'exemple de PFK. Le client effectue sa sélection à partir du menu, par exemple un « Fameux sandwich PFK à la carte », PFK indiquant un prix de 11,29\$. Après avoir appuyé sur celui-ci à l'écran, le client est dirigé vers une autre page de confirmation où pour aller de l'avant il doit appuyer sur le bouton rouge « Ajouter à la commande \$11.29 » en bas à droite qui indique un prix de 11,29\$ pour la deuxième fois tel qu'il appert des captures d'écran ci-dessous **pièce P-3**:



(Notre flèche bleue entre les deux écrans et nos mises en évidence en jaune)

10. Ce n'est qu'après avoir sélectionné le bouton « Ajouter à la commande \$11.29 » que le client sera dirigé sur une autre page sur laquelle des frais additionnels fixes de **5.00\$** que PFK nommera « Frais De Livraison » apparaîtront alors soudainement pour la première fois, soit à la fin du processus d'achat après que le client aura navigué à travers les différentes étapes et effectué son choix. En défilant au bas de cette page-là, PFK affichera un prix final augmenté de ces frais obligatoires, tel qu'il appert des captures d'écran ci-dessous **pièce P-3A** :



[nos surlignements jaunes]

11. Cette façon de faire, interdite par la *L.p.c.*, est d'ailleurs contraire à l'interprétation de l'organisme gouvernemental chargé de surveiller l'application de la *L.p.c.*⁶, l'Office de la protection du consommateur, qui **donne en exemple le cas de frais additionnels de 4\$ pour de la livraison exactement comme dans le présent dossier**⁷:

Les « surprises » en matière de frais à payer sont mal accueillies... et interdites! Il vaut mieux donner toute l'information au consommateur sur les sommes qu'il aura à déboursier.

⁶ Art. 292 *L.p.c.*

⁷ « [Du commerce en ligne dans les règles c'est payant!](#) », site web de l'OPC, consulté le 12 août 2024.

Vous devez présenter au consommateur des renseignements l'informant des coûts associés à la transaction à conclure. Parmi ces renseignements, on compte :

le prix de chaque bien et de chaque service;
les taxes applicables;
les **frais de livraison** et tous les autres frais connexes;
la description des droits de douane et des frais de courtage, et de tous les autres frais exigés par un tiers et dont le montant ne peut pas être raisonnablement calculé;
la somme totale à verser.

Tout prix annoncé doit inclure le total des sommes que le consommateur devra payer pour obtenir le bien ou le service. Toute option de livraison entraîne au minimum des frais de 4 \$? Vous devez les inclure dans le prix annoncé.
Seules certaines sommes peuvent être exclues de ce prix et s'y ajouter, comme la TPS et la TVQ. Par ailleurs, le prix tout inclus doit paraître plus en évidence que les sommes qui le composent.

[nos soulignements et caractères gras]

12. La *Loi sur la concurrence* approche le même problème sous l'angle de l'interdiction de s'adonner à « l'indication de prix partiel », qui est contraire aux articles 52 (incluant (52 (1.1) et (1.3)) de la *Loi sur la concurrence* :

Indications fausses ou trompeuses

52 (1) Nul ne peut, de quelque manière que ce soit, aux fins de promouvoir directement ou indirectement soit la fourniture ou l'utilisation d'un produit, soit des intérêts commerciaux quelconques, donner au public, sciemment ou sans se soucier des conséquences, des indications fausses ou trompeuses sur un point important.

Preuve non nécessaire

(1.1) Il est entendu qu'il n'est pas nécessaire, afin d'établir qu'il y a eu infraction au paragraphe (1), de prouver :

- a) qu'une personne a été trompée ou induite en erreur;
- b) qu'une personne faisant partie du public à qui les indications ont été données se trouvait au Canada;
- c) que les indications ont été données à un endroit auquel le public avait accès.

Indication de prix partiel

(1.3) Il est entendu que l'indication d'un prix qui n'est pas atteignable en raison de frais obligatoires fixes qui s'y ajoutent constitue une indication fausse ou trompeuse, sauf si les frais obligatoires ne représentent que le montant imposé sous le régime d'une loi fédérale ou provinciale.

13. Le Bureau de la concurrence du Canada résumait en quelques mots le problème dans cet extrait de son *Recueil des pratiques commerciales trompeuses – Volume 6* du 17 avril 2023:

[English](#)

 **Gouvernement du Canada** **Government of Canada**

Entrez des mots-clés Rechercher sur ce site [▼](#)

MENU ▼

[Canada.ca](#) > [Bureau de la concurrence Canada](#) > [Comment nous favorisons la concurrence](#)
> [Éducation et sensibilisation](#)

Le recueil des pratiques commerciales trompeuses – Volume 6

[Consulter la version la plus récente.](#)

Bulletin
Le 17 avril 2023

Introduction

Dans ce volume du *Recueil des pratiques commerciales trompeuses*, nous explorerons les trois sujets suivants :

1. l'utilisation d'indices de rareté, c'est-à-dire les indications selon lesquelles une offre a une disponibilité limitée;
2. l'indication de prix partiel, à savoir **l'annonce d'un prix peu élevé, mais auquel on ajoute des frais obligatoires de sorte que le prix réel est plus élevé;**
3. le récent mandat du Bureau de la concurrence à la présidence de l'International Consumer Protection and Enforcement Network (ICPEN – Réseau international de contrôle et de protection des consommateurs), qui regroupe des autorités de protection des consommateurs, qui a montré l'importance de la coopération internationale dans

14. Et toujours dans le même Recueil, un peu plus bas :

Mise à jour sur l'indication de prix partiel

L'embuscade des frais cachés

Il peut être frustrant de décider d'acheter quelque chose parce que c'est offert à bon prix et de découvrir à la caisse virtuelle que des frais supplémentaires ont été ajoutés et que vous devez payer plus que le prix annoncé. Cette pratique, à savoir vendre quelque chose à un prix non atteignable en raison de frais obligatoires supplémentaires qui s'y ajoutent, s'appelle l'indication de prix partiel. Des frais supplémentaires sont ajoutés au prix annoncé au départ pendant le processus d'achat en ligne. Les consommateurs utilisent le prix annoncé afin de comparer des offres similaires et prendre des décisions d'achat, ce qui peut mener à des décisions mal informées de la part des consommateurs et à des résultats injustes pour les concurrents honnêtes si le prix annoncé est faux.

Les modifications apportées récemment à la *Loi sur la concurrence* comprennent de nouvelles dispositions qui témoignent de la détermination du législateur à cibler les pratiques trompeuses en matière d'indication de prix partiel. Étant donné que ces modifications ont maintenant force de loi, le moment est idéal pour revenir sur le sujet de l'indication de prix partiel.

Activités menées par le passé par le Bureau sur l'indication de prix partiel

Le Bureau lutte contre la pratique de l'indication de prix partiel depuis de nombreuses années. En fait, dans le [volume 1 du Recueil des pratiques commerciales trompeuses](#), on décrivait l'indication de prix partiel comme un problème croissant dans l'économie numérique et on mentionnait qu'un grand nombre de recherches démontrent que le fait de cacher ou de dissimuler des coûts réduit considérablement la capacité des consommateurs de prendre des décisions éclairées.

15. Il ne s'agit de rien de nouveau, puisque dans son *Recueil des pratiques commerciales trompeuses* du 4 mars 2020, le Bureau de la concurrence du Canada condamnait ce fléau d'affichage de prix partiels répandu dans l'économie numérique, citant son recueil de 2015 où il s'exprimait déjà ainsi sur le sujet :

1.4.2 Cacher le véritable prix d'un produit ou d'un service

Un autre problème croissant dans l'économie numérique est la tendance de certains annonceurs à brandir un prix très accrocheur pour un produit, tout en dissimulant son coût total réel. Selon une technique courante, appelée « prix partiels » (*drip-pricing* en anglais), les annonceurs offrent un prix accrocheur pour un bien ou un service, mais les consommateurs qui répondent à l'annonce se rendent compte que des frais supplémentaires inattendus s'ajoutent au prix annoncé en grande pompe. Le véritable coût total peut n'être divulgué qu'une fois que le consommateur a répondu à l'annonce.

16. La Cour supérieure a déjà autorisé une action collective sur la décomposition de prix pour les commandes de repas livrés effectuées via l'application mobile Uber Eats⁸ :

[33] Il peut facilement être argué que le repas livré est un bien et un service vendus comme un seul produit. Si tel est le cas, le prix affiché au menu pourrait devoir comprendre le prix du produit et celui de la livraison afin de se conformer à l'article 224 c) L.P.C..

[29] Dès lors que la demanderesse ne choisit pas de s'exclure de la livraison de repas (en choisissant par exemple la cueillette dès la première étape), elle

⁸ [Leung c. Uber Canada inc.](#), 2022 QCCS 5320 (CanLII)

devient partie à un cheminement de «repas livrés». Par défaut, l'application d'Uber Eats enferme l'utilisateur dans une logique de «repas livrés». Voilà le bien et le service qui apparaissent offerts comme un tout.

[30] La situation serait différente s'il s'agissait de frais optionnels, qui procurent au consommateur un bien ou un service dont il peut choisir de ne pas se prévaloir. Ceux-ci n'ont pas à être inclus dans le prix annoncé.

17. Malgré ceci, les défendeurs continuent à s'adonner à la décomposition de prix et attendent vraisemblablement d'être interpellés directement avant de considérer modifier leur pratique. C'est là l'objectif de la présente action collective;
18. Notons qu'il n'est pas nécessaire de chercher bien loin pour trouver une chaîne de restaurants au Québec qui affiche ses prix de la bonne façon pour ses repas livrés commandés via son application mobile ou son site web : les Rôtisseries St-Hubert, après avoir catégorisé en amont ses clients selon qu'ils souhaitent une commande de repas livré ou pour emporter (comme le font les défendeurs), inclut directement ses coûts de livraison à même les prix annoncés ou indiqués dans son menu, ce qui est la façon correcte de procéder, avec des prix complets différents pour les commandes de repas livrés et les commandes de repas pour emporter, tel qu'il appert des captures d'écrans tirées de son application mobile :

**** EXEMPLE ST-HUBERT ****

COMMANDE DE REPAS LIVRÉ

23,00\$ dans l'exemple ci-bas :

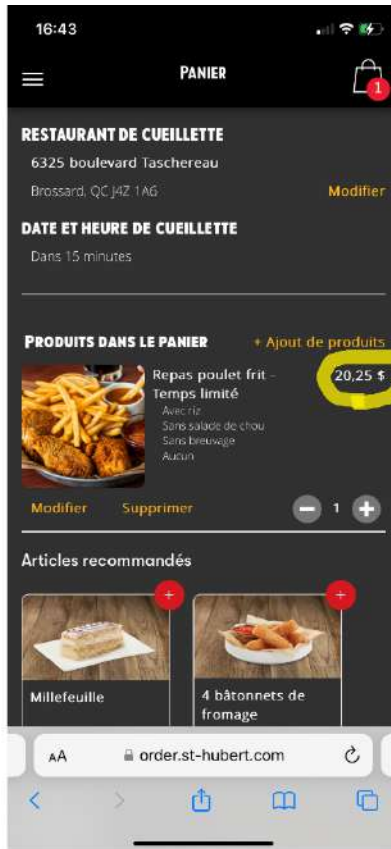


[nos surlignements en jaune]

**** EXEMPLE ST-HUBERT ****

COMMANDE DE REPAS POUR EMPORTER :

20,25\$ dans l'exemple ci-bas :



[nos surlignements en jaune]

19. La pratique commerciale de PFK, ainsi que des défenderesses tel que nous le verrons plus bas, est en violation directe de la *L.p.c.* et de la *Loi sur la concurrence*;
20. La définition du groupe proposé pour la présente l'action collective est la suivante, le Requérant faisant partie du groupe:

Tous les consommateurs au sens de la Loi sur la protection du consommateur au Québec qui, depuis le 7 novembre 2022, ont effectué une commande de repas livré via le site internet ou les applications mobiles de l'une des Défenderesses et ont payé un prix supérieur (en raison de frais ajoutés obligatoires) au prix initialement annoncé ou indiqué pour pouvoir compléter leur commande.

ou tout autre membre tel que déterminé par la Cour;

(lesquels étant ci-après désignés les « **Membres du groupe** » ou le « **Groupe** »);

Comportant le sous-groupe suivant :

Tous les consommateurs au sens de la Loi sur la protection du consommateur au Québec qui, depuis le 7 novembre 2022, ont effectué une commande de repas livré via le site internet ou les applications mobiles de l'une des Défenderesses utilisant la plateforme UEAT de CORPORATIONS SOLUTIONS MONERIS et qui ont payé un prix supérieur (en raison de frais ajoutés obligatoires) au prix initialement annoncé ou indiqué pour pouvoir compléter leur commande.

(ci-après le « **Sous-groupe Moneris** »)

21. Le présent recours ne vise pas les clients qui ont effectué des commandes pour emporter ou au comptoir, ceux qui ont effectué leur commande par téléphone, par télécopieur le cas échéant, en personne, ou autrement que via le site web des défendeurs ou les applications mobiles des défendeurs;

II - LES FAITS QUI DONNENT OUVERTURE AU RECOURS INDIVIDUEL DU REQUÉRANT SONT :

22. Les paragraphes 1 à 9 de la présente demande d'autorisation qui détaillent et illustrent le processus de commande de repas livré via le site web de PFK sur téléphone mobile sont repris et inclus dans la présente section;
23. Le requérant est un consommateur et PFK est un commerçant agissant dans le cours des activités de son commerce au sens de la *L.p.c.*;

24. En prévision de son dîner du 23 juillet 2025, le requérant se rend sur le site web de PFK sur son téléphone mobile afin de passer une commande de repas livré;
25. Une fois sur le site, il sélectionne « Commencer la commande », puis sur l'écran on lui demande alors dès cette étape de faire un choix entre « Livraison » et « Ramasser », il choisit « Livraison » et entre ensuite manuellement son adresse de livraison, puis appuie sur « Afficher le menu »;
26. Il voit ensuite dans le menu le « Fameux sandwich PFK à la carte », constate un premier prix annoncé de **11.29\$**, sélectionne celui-ci puis est dirigé à une nouvelle page sur laquelle il voit de nouveau le « Fameux sandwich PFK à la carte » ainsi que le prix annoncé de **11.29\$**, ainsi que toujours sur la même page un gros bouton rouge en bas comportant le texte : « **Ajouter à la commande 11.29\$** »;
27. Il sélectionne celui-ci, et sera ensuite dirigé vers une autre page où il verra de nouveau sa sélection, le prix de **11.29\$** sur la droite, puis plus bas un « Sous-total » avec la somme de **11.29\$**, qu'il comprend être le total de sa commande auquel s'ajoutera la TPS et la TVQ;
28. Il survole rapidement des yeux les autres lignes sous le Sous-total, étant habitué à ce que ces lignes avec du texte à gauche et un montant à droite soient la TPS et la TVQ, puis pose ses yeux sur le gros bouton rouge en bas pour confirmer la commande qui comprend un total de **17.04\$** et immédiatement ne comprend pas comment on peut se rendre à environ 17\$ avec les taxes sur un achat d'environ 11\$, remonte regarder ce qu'il pensait être les taxes et voit plutôt qu'il s'agit d'un « Frais de livraison » obligatoire de **5.00\$** qu'il ne peut pas enlever;
29. Ne souhaitant pas renoncer au temps investi à travers le processus d'achat, il va quand même de l'avant avec la transaction, mais se dit que cela pourrait être indiqué plus clairement, n'ayant vu aucune mention de tels frais, encore et moins le montant de ceux-ci, avant la fin du processus d'achat alors qu'il a entré toutes ses informations, effectué sa sélection et est rendu à l'étape du paiement;
30. PFK a donc exigé et chargé pour le repas livrée un prix supérieur, plus élevé de 5.00\$ plus les taxes, que celui annoncé ou indiqué de **11,29\$**, tel qu'il appert du reçu du requérant **pièce P-4**;
31. Tel que l'indique 224(c) L.P.C., le prix annoncé de **11,29\$** devait comprendre le total des sommes que le consommateur devra déboursier pour obtenir sa commande de repas livré (exception faite de la TPS et de la TVQ);
32. L'absence de divulgation adéquate en temps utile au requérant de l'ajout ultérieur et de l'existence de frais additionnels est également problématique et constitue à la fois une représentation fautive ou trompeuse ainsi que passer sous silence un fait important;

33. La conduite de PFK eu égard à l'affichage de prix et l'absence de divulgation en temps utile envers le requérant l'a été aux fins de promouvoir soit directement ou indirectement la fourniture ou l'utilisation d'un produit soit ses intérêts commerciaux, et a donné au requérant, sciemment ou sans se soucier des conséquences, des indications fausses ou trompeuses sur un point important, à savoir le prix qu'il devra payer;
34. Le prix de **11,29\$** n'était pas atteignable pour le requérant en raison de frais obligatoires fixes de 5.00\$ qui s'y ajoutent, lesquels ne sont pas des frais imposés en vertu du régime d'une loi provinciale ou fédérale;
35. Les frais de 5.00\$ sont un frais fixe qui ne dépendent pas de la localisation du requérant ni de la distance entre le requérant et le point de départ de la livraison;
36. Le vice informationnel de PFK, sa représentation fausse et trompeuse eu égard au prix et la passation sous silence d'un fait important ont causé au requérant un préjudice économique découlant directement de ceux-ci de 5.00\$;
37. Les frais additionnels de 5.00\$ n'auraient pas dû être exigés et chargés et constituent également un préjudice, une perte économique et un dommage subi par le requérant au sens de la *L.p.c.* et sont un résultat direct et immédiat du comportement de PFK, lequel est causal de ce dommage et préjudice;
38. Quant à la sanction des violations de la *L.p.c.*, alternativement à la réclamation en dommages ou en réduction de l'obligation sous la *L.p.c.*, le requérant demande la nullité en vertu de 272 f) *L.p.c.*;
39. Les frais additionnels de 5,00\$ n'auraient pas dû être exigés et chargés, constituent une perte économique et un dommage pour le requérant au sens de la *Loi sur la concurrence* et sont un résultat direct et immédiat du comportement de PFK, lequel est causal de cette perte et dommage;
40. Le requérant a subi une perte et/ou des dommages pour un montant 5,00\$, par suite de la conduite de PFK qui va à l'encontre des articles 52(1)(1.1)(1.3) de la *Loi sur la concurrence*;
41. Le seul montant que PFK pouvait exiger et charger pour la commande de repas livré est le montant du prix annoncé de **11,29\$**, plus la TPS, la TVQ;
42. La pratique de PFK va directement à l'encontre des articles 219, 224(c) et 228 de la *L.p.c.* ainsi que des articles 52(1)(1.1)(1.3) de la *Loi sur la concurrence*;
43. Si le requérant avait été informé dès le départ du véritable prix pour obtenir son repas livré, il aurait été en mesure de magasiner pour commander un autre repas

livré à moindre coût ou de renoncer à un tel achat et choisir une autre option moins coûteuse pour son repas;

44. PFK a profité de sa pratique illégale, et le requérant entend présenter au procès une preuve à l'effet que la décomposition de prix à laquelle s'adonne PFK se traduit par une augmentation de ses ventes à comparer au scénario où PFK indiquerait plutôt le véritable prix total dès le départ pour pouvoir obtenir le repas livré;
45. La pratique commerciale de PFK d'annoncer, pour une commande de repas livré, un premier prix inférieur incomplet, fragmentaire, partiel et inatteignable, puis d'exiger et de charger à la fin un prix supérieur sous le couvert de frais additionnels afférents à la livraison traduit une ignorance, une insouciance ou une négligence sérieuse de PFK à l'égard de ses obligations et des droits du requérant sous le régime de la *L.p.c.*, dont notamment de voir à ce que ses représentations soient justes et fidèles du point de vue du consommateur, justifiant l'octroi de dommages-intérêts punitifs;

III - LES CHAINES COMMERCIALES DÉFENDERESSES

46. Les défenderesses identifiées à la présente section III (ci-après les « **Commerçants** ») sont des sociétés par actions opérant dans le domaine de la restauration au Québec, directement ou via des franchises, tel qu'il appert d'une capture d'écran de leur sites internet pièce **P-5** et de l'État des renseignements de la personne morale au Registre des entreprises pièce **P-6**.
47. Les Commerçants sont effectivement des « commerçants » au sens de la *L.p.c.*, et dans le cours des activités de leur commerce pratiquent la décomposition de prix ainsi que l'indication de prix partiel sur leurs sites internet transactionnels et applications mobiles le cas échéant, en ajoutant plus tard dans le processus d'achat et de façon systématique des frais additionnels obligatoires « pour la livraison » malgré que le client ait indiqué dès le départ expressément, à la demande même des défenderesses, qu'il désirait un repas livré;
48. Bien que plusieurs chaînes commerciales de restauration se soient au fil des années conformés à la *L.p.c.* et à la *Loi sur la concurrence* en matière d'affichage de prix et de frais additionnels, il demeure une poignée d'entre eux qui continuent cette pratique interdite, hautement lucrative tel qu'il le sera démontré au mérite;
49. En l'espèce, la majorité des Commerçants étant des franchises, celles-ci ont de nombreux établissements sur le terrain ce qui amplifie exponentiellement les conséquences des pratiques trompeuses au niveau de l'affichage de prix;
50. Avant d'aller plus loin et au risque de se répéter, il faut souligner que la conformité est pourtant si facile à atteindre. Plusieurs franchises offrant les services de repas livrés ont des pratiques conformes en matière d'affichage, par exemple la Pizzeria Jacques Cartier qui n'ajoute pas de frais additionnels pour ses commandes de repas





livrés, traitant les dépenses liées au fait de livrer les repas au même titre que ses autres coûts d'opération et affichant correctement ses prix totaux aux clients dès le départ :

JACQUES CARTIER PIZZA COMMANDE EN LIGNE EN [Télécharger l'App mobile](#) [Se connecter](#)

Détails de la commande Livraison 2852 Rue Berthon, Longueuil, Québec, J4M 1X1 Heure de livraison Aujourd'hui 13:21

Menu complet **Les Pâtes**

Les Pâtes

 Spaghetti 14,95 \$	 Rigatoni 14,95 \$	 Lasagne Lasagne sauce à la viande... 16,95 \$ Lasagne Jacques-Cartier... 18,95 \$	 Tortellini au fromage 17,95 \$
--	---	--	--

COMMANDE LIVRÉE À **13:21** (dans une heure)

Votre commande est vide

TOTAL 0,00 \$

Payer →

Commande en ligne propulsée par **EAT** • Préférences de confidentialité

JACQUES CARTIER PIZZA COMMANDE EN LIGNE EN [Se connecter](#)

POURBOIRE AU LIVREUR

0% 10% 15% 18% Autre

INFORMATIONS SUR LA CARTE *Champs obligatoires

VISA **MARCA** **AMERICAN EXPRESS**

Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte * CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

Vos informations personnelles

Prénom *

COMMANDE LIVRÉE À **13:22** (dans une heure)

1 Spaghetti Sauce tomate	14,95 \$ 0 \$
SOUS-TOTAL	14,95 \$
TPS	0,75 \$
TVQ	1,49 \$
TOTAL	17,19 \$

← Modifier

51. La conduite des Commerçants eu égard à l'affichage de prix et l'absence de divulgation en temps utile envers les membres du groupe l'a été aux fins de promouvoir soit directement ou indirectement la fourniture ou l'utilisation d'un produit soit leurs intérêts commerciaux, et a donné aux membres du groupe, sciemment ou sans se soucier des conséquences, des indications fausses ou trompeuses sur un point important, à savoir le prix qu'ils devront payer;
52. Les Commerçants ont tous systématiquement indiqué des prix qui n'étaient pas atteignables pour les commandes de repas livrés, en raison de frais obligatoires fixes qui s'y sont ajoutés, et les frais en question n'étaient pas des montants imposés en vertu d'une loi fédérale ou provinciale;
53. Les Commerçants ont tous systématiquement exigé, pour les commandes de repas livrés, un prix supérieur à celui annoncé, les prix annoncés par eux ne comprenant pas le total des sommes que les consommateurs devaient ultimement déboursier pour l'obtention de la commande de repas livrée;
54. Les Commerçants ont tous effectué une représentation fausse ou trompeuse aux membres du groupe pour les commandes de repas livrés quant à ce qu'ils auront à déboursier pour obtenir ce qu'ils ont commandé, passant sous silence des faits importants à cet égard à divers moments opportuns;
55. Les Commerçants, via leurs sites internet transactionnels et applications mobiles, recueillent et utilisent également les données des clients, tel qu'il appert notamment des politiques de confidentialité lorsque disponibles, **pièce P-7**.
56. Tous les droits sur les sites web des Commerçants et les applications mobiles sur l'App store (iPhone) et Google Play Store, le cas échéant, sont la propriété exclusive des Commerçants, ce qui comprend le contenu affiché sur les sites, et ce notamment tel qu'il appert des modalités et conditions d'utilisation des sites web et applications mobiles lorsque disponibles en **pièce P-8**;
57. Les Commerçants contrôlent ainsi le processus d'achat, c'est-à-dire chaque étape sur leur site internet transactionnel et sur leurs applications mobiles, contrôlent plus spécifiquement le contenu affiché à chaque étape incluant les prix et le moment où les prix sont annoncés ou indiqués, et sont responsables du respect de la *L.p.c.* et de la *Loi sur la concurrence*.
58. Les applications mobiles, lorsque disponibles, sont développées pour les Commerçants par Technologies UEAT Inc., ou bien dans certains cas directement par les Commerçants eux-mêmes, tel qu'il appert de la pièce **P-9**.
59. Des vidéos détaillant le processus d'achat pour une commande de repas livré auprès de chaque Commerçant sur leurs sites internet transactionnels et démontrant les manquements eu égard à l'affichage des prix sont joints pièce **P-10**;

A- FIVE GUYS

60. « Five Guys » est une chaîne dont le site web transactionnel www.fiveguys.ca est contrôlé et exploité par FIVE GUYS ENTERPRISES LLC., une société ayant son siège au 1940 Duke St., 5th Fl, Alexandria, VA 22314 USA, tel qu'il appert du site web **pièce P-5**;
61. KOEPEL COMPANIES ULC est une société par actions exploitant au Québec les restaurants « Five Guys » sous le nom plus complet « Five Guys Hamburgers et Frites » et a son établissement principal au 200-468 rue McGill, à Montréal, QC, Canada, H2Y 2H2 tel qu'il appert de l'État des renseignements du Registre des entreprises **pièce P-6**.
62. FIVE GUYS ENTERPRISES LLC. et KOEPEL COMPANIES ULC sont tous deux responsables quant à l'affichage des prix en violation de la L.p.c. et, par leur participation, collaboration et aide mutuelle, quant à la commission des infractions prévues à 52 de la *Loi sur la concurrence*.
63. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que FIVE GUYS ENTERPRISES LLC. et KOEPEL COMPANIES ULC appelleront « Frais de livraison » :

The screenshot shows the Five Guys online ordering interface. At the top, there is a navigation bar with the Five Guys logo, the text "COMMANDE EN LIGNE", a language selector set to "EN", and a "Se connecter" button. Below the navigation bar, there is a section for "Détails de la commande" showing the delivery address "8835 Boulevard Leduc, Brossard, Québec, J..." and the delivery time "Aujourd'hui 15:31". A promotional banner for "COMMANDES DE GROUPES" is displayed, along with a "TOTAL" of "0,00 \$". The main menu section is titled "HAMBURGERS" and lists several items with their prices and plus signs next to them:

Item	Price
Hamburger	12,41 \$
Cheeseburger	14,75 \$
Hamburger avec Bacon	14,01 \$
Cheeseburger avec Bacon	15,49 \$
Petit Hamburger	10,07 \$
Petit Cheeseburger	11,67 \$

The price "14,75 \$" for the Cheeseburger is circled in yellow. The delivery summary on the right indicates "COMMANDE LIVRÉE À 15:31 (dans 31 minutes)" and "Votre commande est vide". A "Payer" button is visible at the bottom right.

POURBOIRE AU LIVREUR

- 0%
- 10%
- 15%
- 18%
- Autre

INFORMATIONS SUR LA CARTE

*Champs obligatoires

VISA



Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte *

CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

Vos informations personnelles

Prénom *

Nom de famille *

COMMANDE LIVRÉE À

15:32

(dans 31 minutes)

1 Cheeseburger	14,75 \$
Frais de livraison	4,25 \$
Frais de livraison	4,25 \$
SOUS-TOTAL	23,25 \$
TPS	1,16 \$
TVQ	2,32 \$
TOTAL	26,73 \$

← Modifier

B- ASHTON

64. Ashton est une chaîne exploitée par RESTAURANT QUE-BOUFFE INC. une société par actions ayant son établissement principal au 520 boul. Louis-XIV, Québec, G1H 4N8, ainsi que par 9450-4214 QUÉBEC INC. le tout tel qu'il appert de son site web **pièce p-5**, de l'État des renseignements du Registre des entreprises **pièce P-6** ainsi que d'un rapport sur la conformité produit en vertu de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants*, LC 2023, c 9, **pièce P-11** (ci-après collectivement « **Ashton** »).
65. Ashton contrôle et exploite le site transactionnel <https://ashtonrestaurants.ca/>;
66. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que Ashton appellera « Frais de livraison » :

The screenshot shows the Ashton online ordering interface. At the top, there is a navigation bar with the Ashton logo, "COMMANDE EN LIGNE", and options to "Télécharger l'App mobile" and "Se connecter". Below this, there are sections for "Détails de la commande" (Livraison, 54 Côte du Palais, Québec, Qué...) and "Heure de livraison" (Aujourd'hui, 14:07). The main menu is titled "POUTINES & FRITES" and features several items with their prices and options. A delivery summary on the right indicates the delivery time is 14:07 (within 20 minutes) and the total is 0,00 \$, with a note that the minimum order is 20,00 \$.

Item	Bébé	Mini	Régulière
Authentique poutine	7,10 \$	10,75 \$	13,70 \$
Dulton	9,20 \$	13,30 \$	17,60 \$
Galvaude	8,25 \$	11,00 \$	15,40 \$
Rosbif Bacon Chipotle	11,00 \$	14,70 \$	18,90 \$
Frites	5,10 \$	5,70 \$	9,40 \$
Frite sauce	6,15 \$	7,25 \$	10,40 \$
Dulton avec saucisses	12,25 \$	16,35 \$	20,65 \$

COMMANDE LIVRÉE À
14:07
(dans 20 minutes)

Votre commande est vide

Minimum de commande 20,00 \$

TOTAL 0,00 \$

Payer →

Vos informations personnelles

POURBOIRE AU LIVREUR

- 0%
- 15%
- 18%
- 20%
- Autre

Utiliser une carte-cadeau Utiliser

* Champs obligatoires

Prénom *

Nom de famille *

Courriel *

Connectez-vous afin d'accélérer vos prochaines commandes

Téléphone *

(504) 234-5678

COMMANDE LIVRÉE À

14:30

(dans 20 minutes)

1 Dulton avec saucisses (Régulière)	20,65 \$
Frais de livraison	4,99 \$
SOUS-TOTAL	25,64 \$
TPS	1,28 \$
TVQ	2,56 \$
TOTAL	29,48 \$

← Modifier

C- BARBIES RESTO BAR GRILL

67. Barbies Resto Bar Grill (ci-après « **Barbies** ») est le nom d'affaires détenu par 3894207 CANADA INC., une société par actions ayant son siège social au H-3050 boulevard Matte Brossard (Québec), J4Y0G5 Canada, qui est à la tête d'une chaîne de 12 franchisés ou restaurants « corporatifs » au Québec et détient également une marque de commerce pour le logo de Barbies, tel qu'il appert de son site internet **pièce P-5** et de l'État des renseignements de la personne morale au Registre des entreprises et du registre de marques de commerce joints ensemble comme **pièce P-12**.
68. Barbies contrôle et exploite le site transactionnel www.barbiesgrill.com, tel qu'il appert des Modalités et conditions du site web **pièce P-8**;
69. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que Barbies appellera « Frais de livraison » :

The screenshot shows the 'COMMANDE EN LIGNE' (Online Order) interface. At the top, there is a navigation bar with a back arrow, the Barbies logo, 'COMMANDE EN LIGNE', an 'EN' button, and a 'Se connecter' button. Below this, there are sections for 'Détails de la commande' (Order details) showing 'Livraison' (Delivery) at '214 Rue Langlois, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, ...' and 'Heure de livraison' (Delivery time) set for 'Aujourd'hui' (Today) at '12:05'. The main content area is titled 'MENU À LA CARTE - PLATS PRINCIPAUX' (Menu à la carte - Main Dishes). It displays a grid of food items with their prices. The 'Brochette de poulet de grain' (Grain chicken skewer) is highlighted with a yellow circle and has a price of 27,00 \$. Other items include 'Filets de poulet croustillants' (20,00 \$), 'Salade de poulet grillé' (19,00 \$ and 17,00 \$), 'Côtes levées' (30,00 \$), 'Burger Barbies' (22,50 \$), 'Pizza au choix' (16,00 \$, 18,00 \$, 20,00 \$), 'Fish n' chips' (25,00 \$), and 'Crevettes coupe papillon grillées' (26,00 \$). On the right side, there is a promotional banner for a loyalty program and a summary box. The summary box shows 'COMMANDE LIVRÉE À 12:05 (dans une heure)' (Order delivered at 12:05 (within one hour)), 'Votre commande est vide' (Your order is empty), and 'Minimum de commande 20,00 \$' (Minimum order 20,00 \$). The 'TOTAL' is shown as 0,00 \$, and there is a 'Payer' (Pay) button at the bottom.

Item	Price
Brochette de poulet de grain	27,00 \$
Filets de poulet croustillants	20,00 \$
Salade de poulet grillé	19,00 \$ / 17,00 \$
Côtes levées	30,00 \$
Burger Barbies	22,50 \$
Pizza au choix	16,00 \$ / 18,00 \$ / 20,00 \$
Fish n' chips	25,00 \$
Crevettes coupe papillon grillées	26,00 \$



POURBOIRE AU LIVREUR

- 0%
- 15%
- 18%
- 20%
- Autre

Utiliser une carte-cadeau Utiliser

INFORMATIONS SUR LA CARTE *Champs obligatoires



Numéro de carte * [Utiliser link](#)

Nom du détenteur de la carte *

Date d'expiration * CVV / CVC *

Prénom *

Vos informations personnelles

COMMANDE LIVRÉE À

12:06

(dans une heure)

1 Brochette de poulet de grain	27,00 \$
Frais de livraison	4,00 \$
SOUS-TOTAL	31,00 \$
TPS	1,55 \$
TVQ	3,09 \$
TOTAL	35,64 \$

← Modifier

D- BEIKO BOÎTE À BEIGNES

70. BEIKO LA BOÎTE À BEIGNES INC. (ci-après « **Beiko** »), une société par actions ayant son établissement principal au B-2680 AV. Dalton, Québec, (Québec) G1P3S4, est à la tête d'une chaîne de plusieurs succursales et/ou franchisés au Québec, tel qu'il appert de son site internet **pièce P-5** et de l'État des renseignements de la personne morale au Registre des entreprises **pièce P-6**.
71. Beiko contrôle et exploite le site transactionnel <https://beiko.ca/> ;
72. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquentement, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que le Commerçant appellera « Frais de livraison » :

The screenshot shows the Beiko online ordering interface. At the top, there is a navigation bar with the Beiko logo, the text "COMMANDE EN LIGNE", and a "Se connecter" button. Below the navigation bar, there are sections for "Détails de la commande" (showing a truck icon and the address "9310 Boulevard de l'Ornière, Québec, Québec, G...") and "Heure de livraison" (set to "Aujourd'hui" at "10:00").

The main content area displays two product cards for "Boîtes 6 & 12 Beignes". The first card shows a "Boîte de 6 beignes" for 22,95 \$, with a yellow circle highlighting the price. The second card shows a "Boîte de 12 beignes" for 45,90 \$. To the right, a summary box indicates "COMMANDE LIVRÉE À 10:00 (dans 28 minutes)" and "Votre commande est vide". Below this, the "TOTAL" is shown as "0,00 \$". A "Payer" button is visible at the bottom right.

Below the product cards, there are several menu items with dropdown arrows:

- Beignes Artisanaux (JUILLET) ▾
- Traiteur (48 beignes ou plus) *72 heures d'avance* ▾
- Laits Frappés ▾
- Smoothies ▾

INFORMATIONS SUR LA CARTE

*Champs obligatoires

VISA



Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte *

CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

Vos informations personnelles

Prénom *

Nom de famille *

Courriel *

[Connectez-vous](#) afin d'accélérer vos prochaines commandes

COMMANDE LIVRÉE À

10:01

(dans 27 minutes)

1 Boîte de 6 beignes	22,95 \$
Dunkaroos x2	-
Vanille Simpsons x2	-
Bueno x2	-

Frais de livraison 6,95 \$

SOUS-TOTAL 29,90 \$

TPS 0,35 \$

TVQ 0,69 \$

TOTAL 30,94 \$

← Modifier

E- BILLY K's


73. DÉVAMC CANADA INC. est une société par actions exploitant des franchises « **Billy K's** » et ayant son établissement principal au 3418 boul. Industriel Laval (Québec) H7L4R9 Canada, tel qu'il appert notamment de son site web **pièce P-5**, de l'État des renseignements du Registre des entreprises **pièce P-6** et du Registre des marques de commerce **pièce P-12**;
74. DÉVAMC CANADA INC. contrôle et exploite le site internet transactionnel <https://www.billyks.com/>;
75. Les deux captures d'écran ci-dessous du site transactionnel illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que DÉVAMC CANADA INC. appellera « Frais de livraison » :

The screenshot displays the Billy K's online ordering interface. At the top, there is a red navigation bar with the Billy K's logo, the text "COMMANDE EN LIGNE", and a language selector set to "EN". A "Se connecter" button is also visible. Below the navigation bar, the "Détails de la commande" section shows the delivery address: "5677 Avenue du Parc, Montréal, Québec, H2V 4H2". The "Heure de livraison" section indicates "Aujourd'hui" at "12:43".

The main content area features a "Menu complet" button and a "BOLS - NOUVEAU..." button. A promotional message encourages users to register or connect to a loyalty program. The "BOLS - NOUVEAUX !!!" section displays a grid of eight bowl options, each with a price and a "+" button:

Item	Price
Bols Végétarienne	10,95 \$
PETITE Bols Végétarienne	8,95 \$
Bols Billy	12,95 \$
PETITE Bols Billy	10,95 \$
Bols Billy (bottom row)	12,95 \$
PETITE Bols Billy (bottom row)	10,95 \$
Bols Billy (bottom row)	12,95 \$
PETITE Bols Billy (bottom row)	10,95 \$

On the right side, a summary box shows "COMMANDE LIVRÉE À 12:43 (dans une heure)". Below this, it states "Votre commande est vide". At the bottom right, the "TOTAL" is displayed as "0,00 \$", and a "Payer" button is visible.

 **COMMANDE EN LIGNE** EN Se connecter

POURBOIRE AU LIVREUR

0% 10% 15% 18% Autre

Utiliser une carte-cadeau Utiliser


Vos informations personnelles

Prénom*

Nom de famille*

Courriel*

Connectez-vous afin de cumuler des points pour chaque commande passée et pour profiter de récompenses!

Téléphone*

(506) 234-5678

Recevoir une confirmation de la commande par texto
Téléphone cellulaire seulement

COMMANDE LIVRÉE À
12:44
(dans une heure)

1	Bols Végétarienne	10,95 \$
	Frais de livraison	3,99 \$
	SOUS-TOTAL	14,94 \$
	TPS	0,75 \$
	TVQ	1,49 \$
	TOTAL	17,18 \$

← Modifier

F- KINTON RAMEN

76. Kinton Kinka Canada Inc. (ci-après « **Kinton Ramen** ») est une société par actions exploitant des franchises ayant son siège social au 294 College Street, 2nd floor, à Toronto, Ontario, M5T 1R9, Canada, tel qu'il appert de son site web **pièce P-5**, et du rapport de recherche d'une société de régime fédéral de Corporation Canada **pièce P-6**
77. Kinton Kinka Canada Inc. contrôle et exploite le site internet transactionnel <https://kintonramen.com/>;
78. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que le Commerçant appellera « Frais de livraison » :

The screenshot shows the Kinton Ramen online ordering interface. At the top, there is a navigation bar with the Kinton Ramen logo, the text "COMMANDE EN LIGNE", and a "Se connecter" button. Below the navigation bar, there are sections for "Détails de la commande", "Livraison" (5677 Avenue du Parc, Montréal, Québec, H...), and "Heure de livraison" (Aujourd'hui, 6:59 PM). The main content area features a large image of various ramen bowls. To the right, a summary box indicates "COMMANDE LIVRÉE À 18:59 (dans une heure)" and "Votre commande est vide". Below this, it states "Minimum de commande 15,00 \$" and "TOTAL 0,00 \$". A "Payer" button is visible at the bottom right. A section titled "OFFRES" and "RAMEN" is also present, with a "FOOD ALLERGY NOTICE" below it. The "RAMEN" section lists four items: Shoyu Brûlé (BOGO) for 24,99 \$, Original au porc for 16,99 \$, Shoyu au porc for 16,99 \$, and Miso au porc for 17,99 \$.

COMMANDE EN LIGNE

Se connecter

Détails de la commande

Livraison
5677 Avenue du Parc, Montréal, Québec, H...

Heure de livraison
Aujourd'hui 6:59 PM

COMMANDE LIVRÉE À
18:59
(dans une heure)

Votre commande est vide

Minimum de commande 15,00 \$

TOTAL 0,00 \$

Payer →

OFFRES -

RAMEN -

FOOD ALLERGY NOTICE: Food served at KINTON RAMEN may contain gluten, wheat, milk, eggs, soy, fish, shellfish, sesame seeds, peanuts, tree nuts, sulphites and/or other allergens.

Shoyu Brûlé (BOGO) 24,99 \$	Original au porc 16,99 \$	Shoyu au porc 16,99 \$	Miso au porc 17,99 \$

< **KINTON RAMEN**
COMMANDE EN LIGNE
EN
Se connecter

POURBOIRE AU LIVREUR

0%
15%
18%
20%
Autre

Utiliser une carte-cadeau
Utiliser

INFORMATIONS SUR LA CARTE *Champs obligatoires

VISA

AMERICAN EXPRESS

Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte * CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

Vos informations personnelles

Prénom *

Nom de famille *

Courriel *

COMMANDE LIVRÉE À

19:01

(dans une heure)

1 Original au porc Épaisseur	16,99 \$
Frais de livraison	5,99 \$
SOUS-TOTAL	22,98 \$
TPS	1,15 \$
TVQ	2,29 \$
TOTAL	26,42 \$

← Modifier

G- LA CAGE AUX SPORTS

79. GROUPE SPORTSCENE INC. est une société par actions exploitant des franchises « **La Cage – Brasserie Sportive** », en sus de quelques adresses dites « corporatives » directement sous son contrôle, et ayant son établissement principal au 102-1180 place Nobel Boucherville (Québec) J4B5L2 Canada, tel qu'il appert de son site web **pièce P-5**, et l'État des renseignements du Registre des entreprises **pièce P-6**.
80. GROUPE SPORTSCENE INC. contrôle et exploite le site internet transactionnel <https://www.cage.ca/>
81. Les deux captures d'écran ci-dessous du site transactionnel illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que le Commerçant appellera « Frais de livraison » :

The screenshot shows the 'LA CAGE' online ordering interface. At the top, there is a navigation bar with the logo 'LA CAGE CHEZ VOUS', the text 'COMMANDE EN LIGNE', a language selector 'EN', and a 'Se connecter' button. Below the navigation bar, there are sections for 'Détails de la commande' (showing 'Livraison' at '5677 Avenue du Parc, Montréal, Québec, H...') and 'Heure de livraison' (set to 'Aujourd'hui' at '19:43'). The main menu area is titled 'SALADES, PÂTES & POISSONS' and features four items: 'Coeur de romaine César' (22.75 \$), 'Salade de quinoa' (21.50 \$), 'Fish and Chips maison' (27.50 \$), and 'Filet de saumon rôti' (33.50 \$). The 'Filet de saumon rôti' item is highlighted with a yellow circle. To the right, a summary box shows 'COMMANDE LIVRÉE À 19:43 (dans une heure)', 'Votre commande est vide', and 'Minimum de commande 25,00 \$'. The 'TOTAL' is displayed as '0,00 \$' with a 'Payer' button below it. At the bottom, there is a footer with 'Commande en ligne propulsée par EAT' and 'Préférences de confidentialité'.

LA CAGE
CHEZ VOUS

COMMANDE EN LIGNE

EN


Se connecter

POURBOIRE AU LIVREUR

0% 10% 15% Autre

Utiliser une carte-cadeau Utiliser

INFORMATIONS SUR LA CARTE *Champs obligatoires

VISA  AMERICAN EXPRESS

Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte * CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

Vos informations personnelles

Prénom *

COMMANDE LIVRÉE À
19:43
(dans une heure)

1 Filet de saumon rôti	33,50 \$
Frais de livraison	3,99 \$
SOUS-TOTAL	37,49 \$
TPS	1,87 \$
TVQ	3,74 \$
TOTAL	43,10 \$

← Modifier

H- MADAME POULET: FRAIS DE SERVICE ET FRAIS DE LIVRAISON

82. GROUPE MADAME POULET INC. est une société par actions exploitant des franchises « **Madame Poulet** », en sus de quelques adresses dites « corporatives » directement sous son contrôle, et ayant son établissement principal au 3418 boul. Industriel Laval (Québec) H7L4R9 Canada, tel qu'il appert de son site web **pièce P-5**, et l'État des renseignements du Registre des entreprises **pièce P-6**;
83. GROUPE MADAME POULET INC. contrôle et exploite le site internet transactionnel <https://www.madamepoulet.com/>;
84. Les deux captures d'écran ci-dessous du site transactionnel illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que le Commerçant appellera « Frais de livraison » :

The screenshot displays the 'COMMANDE EN LIGNE' (Online Order) page for Madame Poulet. At the top, there is a navigation bar with the logo, 'COMMANDE EN LIGNE', a language selector 'EN', and a 'Se connecter' button. Below this, the delivery address is shown as '5744 Avenue Coolbrook, Montréal, Québec, H3X 2M1'. The delivery time is set for 'Aujourd'hui' at '10:24'. The main menu is titled 'BURGERS' and features several items with their prices:

- BURGER MP CLASSIQUE: 10,49 \$
- BURGER MP- CHOU: 12,99 \$
- BURGER PIRI- PIRI: 13,99 \$
- BURGER BOLD BUFFALO: 13,99 \$
- BURGER MP BLT: 16,49 \$

Below these are two more burger options. On the right side, a summary box indicates 'COMMANDE LIVRÉE À 10:24 (dans une heure)' and 'Votre commande est vide'. The 'TOTAL' is listed as '0,00 \$' and there is a 'Confirmer' button.



EN

Se connecter

Ma commande

Détails de la commande [Modifier](#)

Livraison

5744 Avenue Coolbrook, Montréal, Québec, H3X 2M1

Livraison entre 10:29 et 10:59

Payer en ligne Payer au livreur

Ajouter un pourboire

Aucun	10 %	15 %	18 %	Autre
0,00 \$	1,05 \$	1,57 \$	1,89 \$	

100% de votre pourboire soutient le partenaire de livraison du restaurant.

Résumé de la commande (1 item)

1 BURGER MP CLASSIQUE FORMAT PETIT	10,49 \$ 0 \$
---------------------------------------	------------------

Détails du prix

1 item	10,49 \$
Frais de livraison	2,99 \$
Frais de service	2,99 \$
Sous-total	16,47 \$
TPS	0,82 \$
TVQ	1,64 \$
Total	18,93 \$

I- MANDYS

85. MANDY'S SALADS INC., une société par actions ayant son établissement principal au 304-642 rue De Courcelle Montréal (Québec) H4C3C5, Canada, est à la tête d'une chaîne de plusieurs succursales au Québec, tel qu'il appert de l'État des renseignements de la personne morale au Registre des entreprises **pièce P-6**;
86. MANDY'S SALADS INC. contrôle et exploite le site transactionnel <https://mandys.ca/>;
87. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que le Commerçant appellera « Frais de livraison » :

The screenshot displays the Mandy's Salads website interface. At the top, there are details for the order: 'Détails de la commande' with a truck icon, 'Livraison' at '5677 Avenue du Parc, Montréal, Québec, H...', and 'Heure de livraison' set to 'Aujourd'hui' at '19:17'. A central banner features a pomegranate with a red circle and slash over it, accompanied by the text: 'JUSQU'À NOUVEL ORDRE LES POMMES GRENADES SERONT REMPLACÉS PAR DES CANNEBERGES SÉCHÉES' and 'UNTIL FURTHER NOTICE POMEGRANATES WILL BE REPLACED BY CRANBERRIES IN ALL SALADS'. Below this, the navigation menu includes 'CLUB MATIN', 'SALADES SAISONIÈRES // SEASONAL SALADS', and 'SALADES SIGNATURES'. The cart summary on the right shows 'COMMANDE LIVRÉE À 19:17 (dans 29 minutes)', 'Votre commande est vide', and 'Minimum de commande 20,00 \$'. The 'TOTAL' is listed as '0,00 \$' with a 'Payer' button. At the bottom, four salad items are displayed: 'La Cactus Cowboy' (18,50 \$), 'SALAD CÉSAR DE JULES // JULES' (18,50 \$), 'SALADE HABIBI' (18,50 \$), and 'SALADE DE THON POËLÉ' (23,00 \$), with the price for the last item circled in yellow.

POURBOIRE AU LIVREUR

0% 10% 15% 18% Autre

Utiliser une carte-cadeau Utiliser

INFORMATIONS SUR LA CARTE

*Champs obligatoires



Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte *

CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

COMMANDE LIVRÉE À

19:19

(dans 30 minutes)

1 SALADE DE THON POÛLÉ 23,00 \$
Vinaigrette à côté

Frais de livraison 3,99 \$

SOUS-TOTAL 26,99 \$

TPS 1,35 \$

TVQ 2,69 \$

TOTAL 31,03 \$

← Modifier

J- MARATHON SOUVLAKI

88. « Marathon Souvlaki » est une chaîne exploitée conjointement par 136367 CANADA INC., 9393-2630 QUÉBEC INC., 9064-7355 QUÉBEC INC. et 9043-7443 QUÉBEC INC. (ci-après conjointement « **Marathon** »), des sociétés par actions ayant leurs établissements principaux dans la province de Québec, tel qu'il appert des État des renseignements de la personne morale au Registre des entreprises **pièce P-6**.
89. Marathon contrôle et exploite le site transactionnel <https://marathonsouvlaki.ca/>;
90. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que les Commerçants appelleront « Frais de livraison » :

The screenshot shows the 'COMMANDE EN LIGNE' (Online Order) page for Marathon Souvlaki. The top navigation bar includes the logo, the text 'COMMANDE EN LIGNE', a language selector set to 'EN', and a 'Se connecter' (Log in) button. Below the navigation bar, the order details section shows 'Détails de la commande' with a truck icon, 'Livraison' (Delivery) at '1265 Boulevard Laval, Laval, Québec, H75...', and 'Heure de livraison' (Delivery time) set for 'Lun 4 Août' at '11:00'. The main content area is titled 'Entrées' (Starters) and displays a grid of food items with their prices and options. A 'Temporairement indisponible' (Temporarily unavailable) label is present over the Spanakopita item. On the right side, a summary box indicates 'COMMANDE LIVRÉE À 11:00 (dans 10 jours)'. Below this, the 'Assiette de pita souvlaki' is listed for 20,00 \$, with options for 'Pas de salade' and 'Pas de vinaigrette' (both 0 \$) and 'Sans accompagnements' (0 \$). A 'Modifier' button is provided. A quantity selector shows '1' item. A note states 'Minimum de commande 25,00 \$'. The 'PROMOTIONS' section has an 'Ajouter une promotion' button. The 'SUGGESTIONS' section shows 'Courgette Frites' for 13,00 \$ and 'Spanakopita' for 9,00 \$. At the bottom right, a 'Payer' button is visible. The 'Gyro au porc entrée' item is highlighted with a yellow box, showing prices of 20,50 \$ for 'Petit' and 35,00 \$ for 'Grand'.

Item	Price
Fromage feta	6,00 \$ (Petit), 10,00 \$ (Grand)
Olives kalamata	6,00 \$
Spanakopita	9,00 \$ (Temporairement indisponible)
Tiropita	8,00 \$
Courgette frites	12,25 \$
Calmars frits	24,00 \$
Loukaniko grillée	14,00 \$
Gyro au porc entrée	20,50 \$ (Petit), 35,00 \$ (Grand)



POURBOIRE AU LIVREUR

0% 15% 18% 20% Autre

INFORMATIONS SUR LA CARTE

*Champs obligatoires



Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte *

CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

Vos informations personnelles

Prénom *

Nom de famille *

COMMANDE LIVRÉE À

11:00
(dans 10 jours)

1 Gyro au porc entrée (Grand) 35,00 \$

Frais de livraison 3,00 \$

SOUS-TOTAL 38,00 \$

TPS 1,90 \$

TVQ 3,79 \$

TOTAL 43,69 \$

← Modifier

K- MR PUFFS

91. MR. PUFFS CANADA INC., une société par actions ayant son établissement principal au 130-4670 Desserte Sud, Autoroute 440 Ouest Laval (Québec) H7T2Z8 Canada, est à la tête d'une chaîne de franchises au Québec tel qu'il appert de l'État des renseignements de la personne morale au Registre des entreprises **pièce P-6**;
92. MR. PUFFS CANADA INC. contrôle et exploite le site transactionnel <https://mrpuuffs.com/> ;
93. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que le Commerçant appellera « Frais de livraison » :

The screenshot displays the MR PUFFS online ordering interface. At the top, the navigation bar includes the MR PUFFS logo, the text "COMMANDE EN LIGNE", and a "Se connecter" button. Below the navigation bar, the "Détails de la commande" section shows the delivery address: "Livraison (Succursales sélectionnées) 5677 Avenue du Parc, Montréal, Québec, H...". The "Heure de livraison" section indicates "Aujourd'hui" at "19:54".

The main content area features a "Menu complet" button and a "PUFFS" category filter. A promotional banner encourages users to register or connect to the loyalty program. The product grid lists several items:

Produit	Prix
Boîte de 12 Puffs	10,75 \$
Boîte de 30 Puffs	21,55 \$
Boîte de 50 Puffs	32,35 \$
Plateau de 65 Puffs	45,00 \$
Plateau de 130 Puffs	70,00 \$
Bouquet de Puffs	18,45 \$

Each product card includes an image, a plus sign for adding to the cart, and a note about the number of glaces (e.g., "Jusqu'à 2 glaces"). The "Boîte de 30 Puffs" price is highlighted with a yellow circle. On the right, a summary box shows "COMMANDE LIVRÉE À 19:54 (dans 41 minutes)" and "Votre commande est vide". The "TOTAL" is displayed as "0,00 \$". A "Payer" button is located at the bottom right.

POURBOIRE AU LIVREUR

0% 10% 15% 18% Autre

Utiliser une carte-cadeau

Utiliser

INFORMATIONS SUR LA CARTE

*Champs obligatoires

VISA



Nom du détenteur de la carte*

Numéro de carte*

CVV / CVC*

Date d'expiration*

MM/AA

Vos informations personnelles

Prénom*

Nom de famille*

COMMANDE LIVRÉE À

19:55

(dans 41 minutes)

1 Boîte de 30 Puffs 21,55 \$
Chocolat noisette -
Sucre et cannelle -
Aucun extra -

Frais de livraison 4,25 \$

SOUS-TOTAL 25,80 \$

TPS 0,21 \$

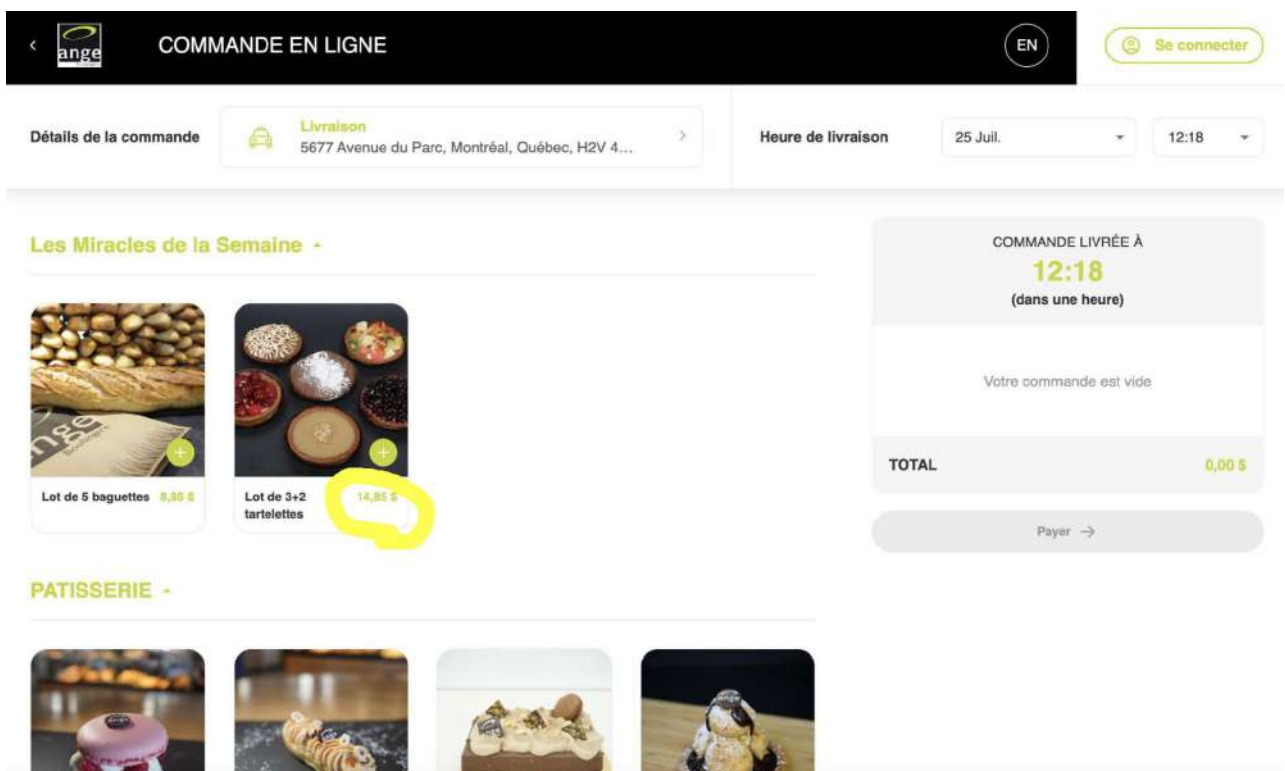
TVQ 0,42 \$

TOTAL 26,43 \$

← Modifier

L- ANGE

94. ANGE CANADA INC., une société par actions ayant son siège social au 1275 Rue Gay-Lussac, Boucherville, Qc, J4B 7K1, est à la tête d'une chaîne d'environ 12 succursales ou franchises au Québec, tel qu'il appert d'une capture d'écran de son site internet **pièce P-5** et de l'État des renseignements de la personne morale au Registre des entreprises **pièce P-6**;
95. Les franchises de ANGE CANADA INC. sont exploitées sous la nom ANGE, et ANGE CANADA INC. exploite et édite le site web transactionnel www.boulangerie-ange.ca, tel qu'il appert de la page « Mentions légales » de son site internet **pièce P-8**. ANGE collecte et traite également les données dans le cadre de l'utilisation du site et de l'application qui sont nécessaires pour qu'ANGE puisse fournir les produits et services, tel qu'il appert de la Politique de confidentialité **pièce P-7**.
96. L'application Boulangerie Ange sur l'App store (iPhone) est développée pour ANGE CANADA INC. par Technologies UEAT Inc., tel qu'il appert de la pièce **P-9**.
97. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, portant le vocable « Frais de livraison » :





Vos informations personnelles

INFORMATIONS SUR LA CARTE

**Champs obligatoires*

VISA



AMERICAN EXPRESS

Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte *

CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

Prénom *

Nom de famille *

Courriel *

[Commander rapidement](#) afin d'accélérer vos prochaines commandes

COMMANDE LIVRÉE À

12:20

(dans une heure)

1 Lot de 3+2 tartelettes

14,85 \$

Tartelette citron meringuée

-

Tartelette framboises

-

Part de Fian

-

Tartelette pommes

-

Tartelette à l'éclair

-

Frais de livraison

6,00 \$

SOUS-TOTAL

20,85 \$

TPS

1,04 \$

TVQ

2,08 \$

TOTAL

23,97 \$

[← Modifier](#)

M- NO 900

98. Groupe NO. 900 Pizzeria Napolitaine Inc., une société par actions ayant son établissement principal au 370-55 rue de Louvain O Montréal (Québec) H2N1A4 Canada, est à la tête d'une chaîne de franchises au Québec tel qu'il appert de l'État des renseignements de la personne morale au Registre des entreprises **pièce P-6**;
99. Groupe NO. 900 Pizzeria Napolitaine Inc. contrôle et exploite le site transactionnel <https://no900.com/> ;
100. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que le Commerçant appellera « Frais de livraison » :

The screenshot shows the online ordering interface for Pizzeria Napolitaine Inc. The top navigation bar includes the logo "N° 900", the text "COMMANDE EN LIGNE", a language selector "EN", and a "Se connecter" button. Below the navigation bar, there are sections for "Détails de la commande" (showing a truck icon, "Livraison", and the address "5677 Avenue du Parc, Montréal, Québec, H..."), and "Heure de livraison" (set to "Aujourd'hui" at "20:00").

The main content area displays a "PIZZA" menu with eight options, each with a photo and a price:

Pizza Name	Price
PANCETTA & FIGUES	19,00 \$
GORGONZOL A & SPECK	18,00 \$
CAPRICCIOSA	22,00 \$
MARGHERITA	15,00 \$
CHARLEVOIX	20,00 \$
CINQ FROMAGES	16,00 \$
DIAVOLA VENTRICINA	18,00 \$
SAUCISSE ITALIENNE DOUCE	19,00 \$

On the right side, a summary box indicates "COMMANDE LIVRÉE À 20:00 (dans 41 minutes)", "Votre commande est vide", and "Minimum de commande 20,00 \$". The "TOTAL" is shown as "0,00 \$". A "Payer" button is visible at the bottom of the summary box.

Vos informations personnelles

POURBOIRE AU LIVREUR

0% 10% 15% 18% Autre

Utiliser une carte-cadeau Utiliser

* Champs obligatoires


Prénom *

Nom de famille *

Courriel *

Connectez-vous afin d'accélérer vos prochaines commandes

Téléphone *



(506) 234-5678

Recevoir une confirmation de la commande par texto
Téléphone cellulaire seulement.

COMMANDE LIVRÉE À

20:00

(dans 40 minutes)

1 CAPRICCIOSA	22,00 \$
Frais de livraison	2,99 \$
SOUS-TOTAL	24,99 \$
TPS	1,25 \$
TVQ	2,49 \$
TOTAL	28,73 \$

← Modifier

N- PACINI

101. RESTAURANTS PACINI INC., une société par actions ayant son établissement principal au 3-85 CH. Du Tremblay Boucherville (Québec) J4B7K4 Canada, est à la tête d'une chaîne de franchises au Québec tel qu'il appert de l'État des renseignements de la personne morale au Registre des entreprises **pièce P-6**;
102. RESTAURANTS PACINI INC., contrôle et exploite le site transactionnel <https://pacini.com/>;
103. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que le Commerçant appellera « Frais de livraison » :

The screenshot shows the 'PACINI A CASA' online ordering interface. At the top, it says 'COMMANDE EN LIGNE' and 'EN'. There is a 'Se connecter' button. Below the header, there are sections for 'Détails de la commande', 'Livraison' (5677 Avenue du Parc, Montréal, Québec, H...), and 'Heure de livraison' (Aujourd'hui, 19:35). The main menu is titled 'Pasta & Risotti' and features eight items with their prices:

Item	Price
Lasagne Tradizionale	26,25 \$
Linguine Alfredo	25,20 \$
Morue en croûte à l'italienne	29,40 \$
Mafaldina Carbonara	30,45 \$
Ravioli salsa rosa	27,30 \$
Spaghetti tomates rôties, noix et shitake	24,15 \$
Penne calabrese piccante	25,00 \$
Spaghetti de Bologne	24,15 \$

On the right side, there is a summary box: 'COMMANDE LIVRÉE À 19:35 (dans 10 minutes)', 'Votre commande est vide', and 'TOTAL 0,00 \$'. A 'Payer' button is also visible.

POURBOIRE AU LIVREUR



Utiliser une carte-cadeau Utiliser

INFORMATIONS SUR LA
CARTE

*Champs
obligatoires



Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte *

CVV / CVC *

Date d'expiration *

MEMORA

Prénom *

Nom de famille *

Vos informations personnelles

COMMANDE LIVRÉE À

19:46

(dans 20 minutes)

1 Linguine Alfredo 25,20 \$

Frais de livraison 4,00 \$

SOUS-TOTAL 29,20 \$

TPS 1,46 \$

TVQ 2,91 \$

TOTAL 33,57 \$

← Modifier

O- PFK

104. KENTUCKY FRIED CHICKEN CANADA COMPANY (ou « **PFK** »), une société par actions ayant son siège au 191 Creditview Road, Suite 100, Vaughan, (Ontario) L4L9T1 Canada, est à la tête d'une chaîne de franchises au Québec tel qu'il appert de l'État des renseignements de la personne morale au Registre des entreprises **pièce P-6**;
105. PFK contrôle et exploite le site transactionnel <https://www.kfc.ca/>;
106. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que PFK appellera « Frais de livraison » :

The screenshot shows the PFK website's menu page. At the top, there is a navigation bar with the PFK logo, 'Menu', 'Offres', a language selector set to 'Français', and a 'Connexion' button. Below this is a dark banner with the delivery address '444 Avenue Victoria, Westmount, QC, ...', a 'AU PLUS VITE' button, and a 'Changement' button. The main heading is 'MENU' with a sub-heading 'BARILS RECETTE ORIGINALE'. A sidebar on the left lists menu categories: Favoris Frits Du Kentucky, Barils Recette originale, Repas Méga-boîte, Combos de sandwich, Combos de poulet Recette originale, Menu Valeur, Accompagnements Et Boissons, offres à durée limitée, and Offres exclusives en ligne. The main content area displays six meal options in a grid. The first option, 'Baril 6 morceaux et 2 accompagn...', is highlighted with a yellow circle around its price of '\$34.69'. The other options are: 'Baril 10 morceaux et 3 accompa...' for \$45.69, 'Baril 14 morceaux et 4 accompa...' for \$57.19, 'Baril 18 morceaux et 5 accompa...', '6 Bâtonnets Tendres Recette Or...', and '10 Bâtonnets Tendres Recette O...'. Each item includes an image of the meal and its caloric content and serving size.

Meal Name	Price	Calories	Serving Size
Baril 6 morceaux et 2 accompagn...	\$34.69	3140 Cals	Sert 2
Baril 10 morceaux et 3 accompa...	\$45.69	250-550 Cals/Person	Sert 4
Baril 14 morceaux et 4 accompa...	\$57.19	540-1040 Cals/Person	Sert 6
Baril 18 morceaux et 5 accompa...			
6 Bâtonnets Tendres Recette Or...			
10 Bâtonnets Tendres Recette O...			

VÉRIFIER

🔒 Paiement sécurisé

CONNECTEZ-VOUS À VOTRE COMPTE

S'identifier

S'inscrire

[Continuez en tant qu'invité](#)

INFORMATIONS SUR LA LIVRAISON

📍 444 Av. Victoria, Westmount, QC, [Changement](#) H3Y 2R2, CA

🕒 AU PLUS VITE

OPTIONS DE LIVRAISON

Donnez-le-moi

Laisser à ma porte

Pour vous protéger, vous et notre équipe, nous pratiquons la livraison sans contact.

RÉCAPITULATIF DE LA COMMANDE

1 ARTICLE

- 1 Baril 6 morceaux et 2 accompagnements format grand **\$34.69**
 - 1x 6 Mcx Standard
 - 1x Frites
 - 1x Salade de chou maison

Sous-total \$34.69
deliverytaxgst 5% **\$0.25**
PST 9.975% \$3.46
GST 5% \$1.73

Frais de livraison **\$5.00**

LE TOTAL: \$45.13

P- PIRI PIRI

107. 11686909 CANADA INC., 7807457 CANADA INC. et 9277-8349 Québec inc. (ci-après collectivement « **Piri Piri** »), des sociétés par actions ayant leurs établissements principaux dans la province de Québec, sont conjointement à la tête d'une chaîne de franchises au Québec tel qu'il appert de l'État des renseignements de la personne morale au Registre des entreprises **pièce P-6**;
108. Piri Piri contrôle et exploite le site transactionnel <https://piri-piri.ca/>;
109. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que le Commerçant appellera « Frais de livraison » :

The screenshot shows the 'COMMANDE EN LIGNE' (Online Order) page. At the top, there is a navigation bar with a back arrow, the Piri Piri logo, the text 'COMMANDE EN LIGNE', a language selector 'EN', and a 'Se connecter' button. Below this, there are sections for 'Détails de la commande' (Order details) showing 'Livraison' (Delivery) at '5677 Avenue du Parc, Montréal, ...' and 'Heure de livraison' (Delivery time) set for 'Aujourd'hui' (Today) at '20:15'. A 'Menu complet' button is visible, along with a 'Piri Bols' category button. A promotional banner encourages users to register or connect to a loyalty program. The main content area displays a grid of 'Piri Bols' items with their prices: 'Piri bol Suprême de poulet (poitrine)' at 15,95 \$, 'Piri bol Escalope de poulet (cuisse)' at 15,25 \$, 'Piri Bol Poulet Croustillant' at 15,25 \$, 'Piri bol Galette vegan' at 16,50 \$, 'Piri bol' at 13,25 \$, and 'Piri bol Tofu' at 15,50 \$. On the right, a summary box shows 'COMMANDE LIVRÉE À 20:15 (dans 34 minutes)', 'Votre commande est vide' (Your order is empty), a 'Minimum de commande 15,00 \$' (Minimum order 15,00 \$), and a 'TOTAL' of '0,00 \$'. A 'Payer' button is at the bottom.



POURBOIRE AU LIVREUR

- 0%
- 10%
- 15%
- 18%
- Autre

Utiliser une carte-cadeau Utiliser

INFORMATIONS SUR LA CARTE

*Champs obligatoires



Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte * CVV / CVC *

Date d'expiration *
MM/AA

Prénom *

Vos informations personnelles

COMMANDE LIVRÉE À

20:16

(dans 34 minutes)

1 Piri bol Suprême de poulet (poitrine) 15,95 \$
Riz -
Sans saveur -
Pas de sauce -

Frais de livraison 3,63 \$

SOUS-TOTAL 19,58 \$

TPS 0,98 \$

TVQ 1,95 \$

TOTAL 22,51 \$

← Modifier

Q- POKE MONSTER

110. 4522010 CANADA INC. (ci-après « **Poke Monster** »), une société par actions ayant son établissement principal au 3-85 CH. Du Tremblay Boucherville (Québec) J4B7K4 Canada, est à la tête d'une chaîne de franchises au Québec, en sus d'adresses dites « corporatives » directement sous son contrôle tel qu'il appert de l'État des renseignements de la personne morale au Registre des entreprises **pièce P-6**;
111. Poke Monster contrôle et exploite le site transactionnel <https://pokemonster.com/>;
112. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que le Commerçant appellera « Frais de livraison » :

The screenshot shows the 'COMMANDE EN LIGNE' (Online Order) page on the Poke Monster website. The header includes the logo, the page title, and a 'Se connecter' (Log in) button. Below the header, there are sections for 'Détails de la commande' (Order details) showing the delivery address '5677 Avenue du Parc, Montréal, Québec, H...' and the delivery time 'Aujourd'hui 20:20'. The main content area is divided into 'Bubble Tea' and 'Bols Poke' (Poke Bowls). Under 'Bols Poke', there are four items displayed: 'Le Saumon' (17,99\$), 'Le Général' (17,99\$), 'Le Monstre' (20,99\$), and 'Le Thon' (18,99\$). The 'Le Saumon' item is highlighted with a yellow circle. To the right, a summary box shows 'COMMANDE LIVRÉE À 20:20 (dans 22 minutes)' and 'TOTAL 0,00\$'. A 'Payer' (Pay) button is visible at the bottom of the summary box.

POURBOIRE AU LIVREUR

- 0%
- 10%
- 15%
- 18%
- Autre

INFORMATIONS SUR LA CARTE

*Champs obligatoires



Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte *

CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

Vos informations personnelles

Prénom *

Nom de famille *

COMMANDE LIVRÉE À

20:20

(dans 22 minutes)

1 Le Saumon	17,99 \$
Sauce signature Monstre épicée	
Frais de livraison	4,50 \$
SOUS-TOTAL	22,49 \$
TPS	1,12 \$
TVQ	2,24 \$
TOTAL	25,85 \$

← Modifier

R- POULET ROYAL / COQ ROYAL

113. 9523-6501 Québec inc. (ci-après « **Poulet Royal** »), une société par actions ayant son établissement principal au 3-85 CH. Du Tremblay Boucherville (Québec) J4B7K4 Canada, est à la tête d'une chaîne de franchises au Québec tel qu'il appert de l'État des renseignements de la personne morale au Registre des entreprises pièce P-6;
114. Poulet Royal contrôle et exploite le site transactionnel <https://pouletroyal.com/> ;
115. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que le Commerçant appellera « Frais de livraison » :

The screenshot shows the 'COMMANDE EN LIGNE' (Online Order) page. At the top, there is a navigation bar with a back arrow, a logo, and the text 'COMMANDE EN LIGNE'. To the right, there is a language selector 'EN' and a 'Se connecter' button. Below the navigation bar, there are two main sections: 'Détails de la commande' (Order details) and 'Heure de livraison' (Delivery time). The 'Détails de la commande' section shows a delivery icon, the word 'Livraison', and the address '2545 Chemin Sainte-Foy, Québec, Québec, G...'. The 'Heure de livraison' section shows 'Aujourd'hui' (Today) and '20:40'. Below these sections, there is a 'Bols' (Baskets) section with a dropdown arrow. Underneath, there is a 'Poulet Croustillant' (Crispy Chicken) section. This section displays six menu items in a grid, each with an image, a name, and a price. The items are: 'Le P'tit Prince (1 mcx)' for 6,99 \$, 'Le Prince (2 mcx)' for 12,29 \$, 'Le Coq (3 mcx)' for 15,29 \$, 'Le Gros Coq (4 mcx)' for 18,99 \$, 'Le Royal (6 mcx)' for 26,59 \$, and 'Le Familial (12 mcx)' for 46,99 \$. A yellow circle highlights the 'Le Royal (6 mcx)' item. To the right of the menu items, there is a summary box. At the top of this box, it says 'COMMANDE LIVRÉE À' (Order delivered at) followed by '20:40' in large yellow text and '(dans 36 minutes)' (in 36 minutes) in smaller text. Below this, it says 'Votre commande est vide' (Your order is empty) and 'Minimum de commande 20,00 \$' (Minimum order 20,00 \$). At the bottom of the summary box, it says 'TOTAL' followed by '0,00 \$'. Below the summary box, there is a 'Payer' (Pay) button with a right arrow.



POURBOIRE AU LIVREUR

- 0%
- 10%
- 12%
- 15%
- Autre

INFORMATIONS SUR LA CARTE

*Champs obligatoires



Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte *

CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

Vos informations personnelles

Prénom *

COMMANDE LIVRÉE À

20:41

(dans 36 minutes)

1 Le Royal (6 mcx) 26,59 \$
Poulet Croustillant x6
Sans sauce x2 -

Frais de livraison 5,00 \$

SOUS-TOTAL 31,59 \$

TPS 1,58 \$

TVQ 3,15 \$

TOTAL 36,32 \$

← Modifier

S- SUSHI TAXI

116. 9334-3382 Québec Inc. et Gestion familiale Giguère inc. (ci-après collectivement « **Sushi Taxi** »), des sociétés par actions ayant leur établissement principal au 201-511 RUE Vachon Trois-Rivières (Québec) G8T8P6 Canada, sont collectivement à la tête d'une chaîne de franchises Sushi Taxi au Québec tel qu'il appert de l'État des renseignements de la personne morale au Registre des entreprises **pièce P-6** et d'un communiqué de presse du 5 avril 2022 de Madame Rosanne Giguère **pièce P-13**;
117. Sushi Taxi contrôle et exploite le site transactionnel <https://www.sushitaxi.ca/> ;
118. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que le Commerçant appellera « Frais de livraison » :

The screenshot displays the Sushi Taxi online ordering interface. At the top, there is a navigation bar with the Sushi Taxi logo, the text "COMMANDE EN LIGNE", a language selector set to "EN", and a "Se connecter" button. Below the navigation bar, the "Détails de la commande" section shows the delivery address "1263 Rue Cléroux, Montréal, Québec, H..." and the delivery time "26 Juil." at "12:00".

The main content area is titled "Tartares & Repas" and features a grid of food items. The items listed are:

- Ramen: 18,00 \$
- Général Tao Régulier: 22,00 \$ (highlighted with a yellow circle)
- Général Tao s...: 25,00 \$
- Général Tao - Végé: 22,00 \$
- Repas tartare de thon: 23,75 \$

On the right side of the interface, there is a promotional banner for a loyalty program and a summary box. The summary box indicates "COMMANDE LIVRÉE À 12:00 (dans 15 heures)" and "Votre commande est vide". At the bottom of the summary box, the "TOTAL" is listed as "0,00 \$". A "Payer" button is located at the bottom of the page.


COMMANDE EN LIGNE EN Se connecter

POURBOIRE AU LIVREUR

0% 10% 15% 18% Autre

Utiliser une carte-cadeau Utiliser

INFORMATIONS SUR LA CARTE *Champs obligatoires

VISA 

Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte * CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

Prénom *

Vos informations personnelles

COMMANDE LIVRÉE À
12:00
 (dans 15 heures)

1 Général Tao (Régulier)	22,00 \$
Frais de livraison	6,00 \$
SOUS-TOTAL	28,00 \$
TPS	1,40 \$
TVQ	2,79 \$
TOTAL	32,19 \$

← Modifier

FOODTASTIC

119. Foodtastic Inc., une société par actions ayant son siège social situé au 310-9300 RTE Transcanadienne Saint-Laurent (Québec) H4S1K5 Canada, est un joueur majeur dans la franchise de restaurants tel qu'il appert de son site web **pièce P-5**; et de l'État des renseignements du Registraire des entreprises **pièce P-6**;
120. Foodtastic Franchises Inc. est une société ayant son siège social situé au 310-9300 RTE Transcanadienne Saint-Laurent (Québec) H4S1K5, Canada tel qu'il appert de l'État des renseignements du Registraire des entreprises **pièce P-6**;
121. Foodtastic Inc. et Foodtastic Franchises Inc. (collectivement ci-après « **Foodtastic** ») détiennent un portefeuille impressionnant de franchises opérant à travers le Québec et le Canada;
122. À travers son portefeuille, Foodtastic s'adonne toutefois pour certaines de ses franchises à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel;
123. Pourtant, la conformité est à deux doigts et les deux captures d'écran ci-dessous l'illustrent bien pour l'une (ou deux) des franchises de Foodtastic, les Rôtisseries Au Coq et les Rôtisseries Benny, pour laquelle l'affichage des prix se fait de façon conforme;
124. Sur le site web transactionnel <https://rotisseriesbenny.com/>, contrôlé et exploité par Foodtastic tel qu'il appert de la Politique de confidentialité **pièce P-7**, le client qui effectuera par exemple une commande de repas pour emporter pour « Le Duo des Fêtes » se verra afficher un premier prix de **19.99\$** tel qu'illustré ci-bas, qui ne changera pas au-delà de l'ajout de la TPS et de la TVQ:

The screenshot shows the online ordering interface for 'RÔTISSERIES AU COQ BENNY'. At the top, there is a navigation bar with the logo, 'COMMANDE EN LIGNE', a language selector set to 'EN', and a 'Se connecter' button. Below the navigation bar, there are sections for 'Détails de la commande' (address: 3397 Rue Saint-Zotique Est, Montréal, Québec, H1X 1C7) and 'Heure de cueillette' (06 Nov., 15:53). The main content area features a promotional banner for 'DUO DES FÊTES' with two options: 'FORMULE DUO' for 19.99\$ and 'FORMULE FESTIN' for 29.99\$. Next to it is a 'JEUDI POUTINE' offer for 3.00\$. Below the banner is a section titled 'PROMOTIONS ET NOUVEAUTÉS' with a list of meal options:

Meal Option	Price
Duo des fêtes	19,99 \$
Duo festin	29,99 \$
2 Tendres repas	12,99 \$
3 Tendres repas	15,49 \$
4 Tendres repas	17,99 \$

On the right side of the interface, there is a summary box indicating 'COMMANDE PRÊTE POUR 15:53 (dans 15 minutes)', 'Votre commande est vide', and a 'TOTAL' of 0,00 \$ with a 'Confirmer' button.

125. Et si le client effectue plutôt une commande de repas livré pour le « Le Duo des Fêtes », le restaurant indiquera plutôt un premier prix tout inclus de 23,99\$, qui reflète les coûts d'opération liés à la livraison et la facture n'augmentera pas plus tard au-delà de l'ajout de la TPS et de la TVQ. Il s'agit là d'une façon conforme et transparente d'effectuer l'affichage des prix :

T- COPPER BRANCH: FRAIS DE SERVICE ET FRAIS DE LIVRAISON

126. Foodtastic agit comme franchiseur ou opérateur de la chaîne « Copper Branch » au Québec, tel qu'il appert du site web transactionnel <https://eatcopperbranch.com> contrôlé et exploité par Foodtastic par **pièce P-5** ainsi que du registre des marques de commerce **pièce P-12**;
127. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquentement, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que Foodtastic appellera « Frais de livraison » et « Frais de service »:

Détails de la commande **Livraison**
5677 Avenue du Parc, Montréal, Québec, H...

Heure de livraison Lun 28 Jul. 08:00



Inscrivez-vous ou connectez-vous à notre programme de fidélité
Accumulez des points pour obtenir des récompenses!
[Aller](#)

Durée limitée - Menu d'été

- Panino Aubergine Parmesan** 12,99 \$
- Pina Colada** 7,99 \$
- Pina Colada aux Fraises** 7,99 \$

COMMANDE LIVRÉE À **08:00**
(dans 2 jours)

Votre commande est vide

Minimum de commande 10,00 \$

TOTAL 0,00 \$

[Payer →](#)

En Vedette

- POURBOIRE AU LIVREUR
- 0%
 - 15%
 - 18%
 - 20%
 - Autre

Utiliser une carte-cadeau Utiliser

INFORMATIONS SUR LA CARTE *Champs obligatoires

VISA

Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte * CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

Vos informations personnelles

Prénom *

COMMANDE LIVRÉE À **08:00**
(dans 2 jours)

1 Panino Aubergine Parmesan Ciabatta	12,99 \$
Frais de livraison	3,99 \$
Frais de service	2,00 \$
SOUS-TOTAL	18,98 \$
TPS	0,95 \$
TVQ	1,89 \$
TOTAL	21,82 \$

[← Modifier](#)

U- ENOTECA MONZA

128. Foodtastic agit comme franchiseur ou opérateur de la chaîne « Enoteca Monza Pizzeria Moderna » au Québec, tel qu'il appert du site web transactionnel <https://restaurantmonza.com/> contrôlé et exploité par Foodtastic pièce P-5 et de sa politique de confidentialité pièce P-7;
129. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que Foodtastic appellera « Frais de livraison » et « Frais de service »:

The screenshot displays the online ordering interface for ENOTECA MONZA. At the top, the logo 'MONZA' is visible on the left, and 'COMMANDE EN LIGNE' is centered. On the right, there are buttons for 'EN' and 'Se connecter'. Below the header, the 'Détails de la commande' section shows 'Livraison' to '5677 Avenue du Parc, Montréal, Québec, H...' and 'Heure de livraison' set for 'Lun 28 Jul.' at '12:15'. The main menu categories include 'Les Entrées - Antipasti', 'Salades', and 'Le Main - Carne & Pesce'. A grid of food items is shown, each with a '+' icon: 'Pollo Alla Parmigiana' (34,50 \$), 'Vitello Alla Parmigiana' (39,00 \$), 'Pollo Marsala' (36,75 \$), and 'Vitello Marsala' (39,50 \$). A yellow circle highlights the price '34,50 \$' for the first item. On the right, a summary box indicates 'COMMANDE LIVRÉE À 12:15 (dans 3 jours)', 'Votre commande est vide', and 'Minimum de commande 30,00 \$'. The 'TOTAL' is '0,00 \$' and a 'Payer' button is at the bottom.

POURBOIRE AU LIVREUR

0% 10% 15% 18% Autre

INFORMATIONS SUR LA CARTE

*Champs obligatoires



Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte *

CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

Vos informations personnelles

Prénom *

COMMANDE LIVRÉE À

12:15

(dans 3 jours)

1 Pollo Alla Parmigiana Légumes Jour	34,50 \$
Frais de livraison	5,99 \$
SOUS-TOTAL	40,49 \$
TPS	2,02 \$
TVQ	4,04 \$
TOTAL	46,55 \$







← Modifier

V- FRESHII :

130. Foodtastic agit comme franchiseur ou opérateur de la chaîne « Freshii » au Québec, tel qu'il appert du site web transactionnel <https://freshii.com/> contrôlé et exploité par Foodtastic **pièce P-5** et de sa politique de confidentialité **pièce P-7**;
131. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que Foodtastic appellera « Frais de livraison »:

Offre à durée limitée (protéine incluse) Salades copieuses Bols énergil Wraps savoureux Burrito Soupes réconfortantes Menu pour enfants Super Smoothiis Jus + Nettoyant Collations

Salades copieuses

 <p>Salade Filesta 12,99 \$</p>	<p>Votre création Laissez parler le chef cuisinier qui sommeille en vous! Créez votre repas parfait. 11,99 \$</p>	 <p>Salade Croquant aux baïes 12,99 \$</p>	 <p>Salade Cobb 12,99 \$</p>
 <p>Salade Grecque 11,99 \$</p>	 <p>Salade César au chou frisé 12,99 \$</p>	 <p>Salade croquante au sésame 11,99 \$</p>	

freshii

Google Pay

Voulez-vous ajouter à votre commande?

Ustensils

Résumé de la commande

AJOUTER

1x **Votre création** **11,99 \$**

Mélange printanier 0,00 \$

Pas de garniture 0,00 \$

Pas de sauce 0,00 \$

SUPPRIMER MODIFIER

Order with Apple Pay

Ajouter pourboire

Aucun 10% 0% 15% \$ \$0.00

Détails du paiement

Sous-total 11,99 \$

Frais de livraison 3,99 \$

Taxe 2,39 \$

Totale 18,37 \$

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ CONDITIONS D'UTILISATION

(Nos mises en évidence en jaune et rouge)

W- LA BELLE ET LA BOEUF

132. Foodtastic agit comme franchiseur ou opérateur de la chaîne « La Belle et la Boeuf » au Québec, tel qu'il appert du site web transactionnel <https://belleetboeuf.com/> contrôlé et exploité par Foodtastic pièce P-5 et de sa politique de confidentialité pièce P-7;
133. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que Foodtastic appellera « Frais de livraison » et « Frais de service »:

The screenshot shows the 'COMMANDE EN LIGNE' (Online Order) page for 'LA BELLE ET LA BOEUF'. The page is in French and displays the following information:

- Navigation:** A back arrow, the logo, 'COMMANDE EN LIGNE', an 'EN' button, and a 'Se connecter' button.
- Order Details:** 'Détails de la commande' (Order details) with a 'Livraison' (Delivery) icon and address: '7051 Boulevard des Galeries d'Anjou, Montréal, Québec, ...'. 'Heure de livraison' (Delivery time) is set to 'Demain' (Tomorrow) at '11:45'.
- Menu Categories:** 'ENTRÉES -', 'BOLS -', 'BURGERS -', 'À PARTAGER -', and 'STEAK & CÔTES LEVÉES -'.
- Item Selection:** Under 'STEAK & CÔTES LEVÉES', there is an image of 'Côtes levées' (Steak and fries) with a price of '35,25 \$'. A yellow circle highlights the price.
- Order Summary:** 'COMMANDE LIVRÉE À 11:45 (dans 13 heures)'. Below this, it says 'Votre commande est vide' (Your order is empty) and 'Minimum de commande 30,00 \$'. The 'TOTAL' is '0,00 \$'. A 'Payer ->' (Pay) button is at the bottom.

POURBOIRE AU LIVREUR



Utiliser une carte-cadeau Utiliser

INFORMATIONS SUR LA CARTE *Champs obligatoires

Numéro de carte *

 [Préremplir link](#)

Nom du détenteur de la carte *

Date d'expiration *

CVV / CVC *

Vos informations personnelles

Prénom *

COMMANDE LIVRÉE À

11:45

(dans 13 heures)

1 Côtes levées	35,25 \$
Frais de livraison	3,99 \$
Frais de Service	2,00 \$
SOUS-TOTAL	41,24 \$
TPS	2,06 \$
TVQ	4,11 \$
TOTAL	47,41 \$

[← Modifier](#)

X- MILESTONES

134. Milestones Restaurants LTD. est une société par actions exploitant, conjointement avec Foodtastic, des franchises « Milestones » et ayant son établissement principal au 310-9300 RTE Transcanadienne Saint-Laurent (Québec) H4S1K5 Canada tel qu'il appert de son site web **pièce P-5**, et de l'État des renseignements du Registre des entreprises **pièce P-6**;
135. Milestones et Foodtastic contrôlent et exploitent le site transactionnel <https://milestonesrestaurants.com/fr/>;
136. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que Milestones Restaurants LTD. et Foodtastic appelleront « Frais de livraison » :

The screenshot shows the Milestones Grill + Bar website interface. At the top, there is a navigation bar with the logo and links for 'COMMANDER', 'SITE PRINCIPAL', 'DEVISE', 'LANGUE', and 'OUVRIR UNE SESSION / S'INSCRIRE'. Below the navigation bar is a hero image of two plates of food. Underneath the hero image, the delivery address is listed as '4020 Boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux, Québec, H9G 2L6'. A horizontal menu of categories is displayed, including 'À PARTAGER', 'SALADES | BOLS', 'BURGERS', 'SANDWICHES', 'MAINS', 'STEAKS', 'TARTARES', 'COTES LEVEES', 'PÂTES | NOUILLES', 'Plant Based', 'ENFANTS', 'DESSERT', 'A CÔTÉS', and 'BOISSONS'. The 'PÂTES | NOUILLES' category is selected, and the page title is 'Menu > PÂTES | NOUILLES'. Four menu items are shown in a grid:

Item Name	Price	Calories
Tagliarini Au Poulet Noirci	26,00\$	1197 Cal
RAVIOLIS À LA COURGE MUSQUÉE	27,00\$ V M 1230 Cal	
PENNE ASIAGO AU POULET PESTO	24,50\$	M 1120 Cal
Bol de Nouilles Croustillantes aux Crevettes	28,00\$	1786 Cal

At the bottom of the page, there is a dark blue footer bar containing the delivery time 'Sam-12:45 pm', the command location 'Milestones Grill + Bar (Pointe-Claire)', and links for 'CONDITIONS GÉNÉRALES' and 'POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ'. The version number 'Version 1.4.29' is also visible in the bottom right corner.



Livraison

Sam. 26 Juil. à 12:45 pm

Livraison à:
4020 Boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux, Québec, H9G 2L6

Commande depuis Milestones Grill + Bar (Pointe-Claire)
6801 Transcanadienne, Pointe-Claire, QC, H9R 5J2

– Vérifier les articles

1 article(s) dans le panier

Ajouter plus d'articles

Supprimer tous les articles



RAVIOLIS À LA COURGE
MUSQUÉE

V M | 1230 Cal |
27,00\$

Retirer

– 1 +

Modifier

– Sommaire

RABAIS/COUPON

Sous-total: 27,00\$

Delivery Fee: 4,99\$

Taxe: 4,79\$

TOTAL: 36,78\$

Donner un pourboire à notre équipe en succursale

Aucun pourboire

10%

15%

20%

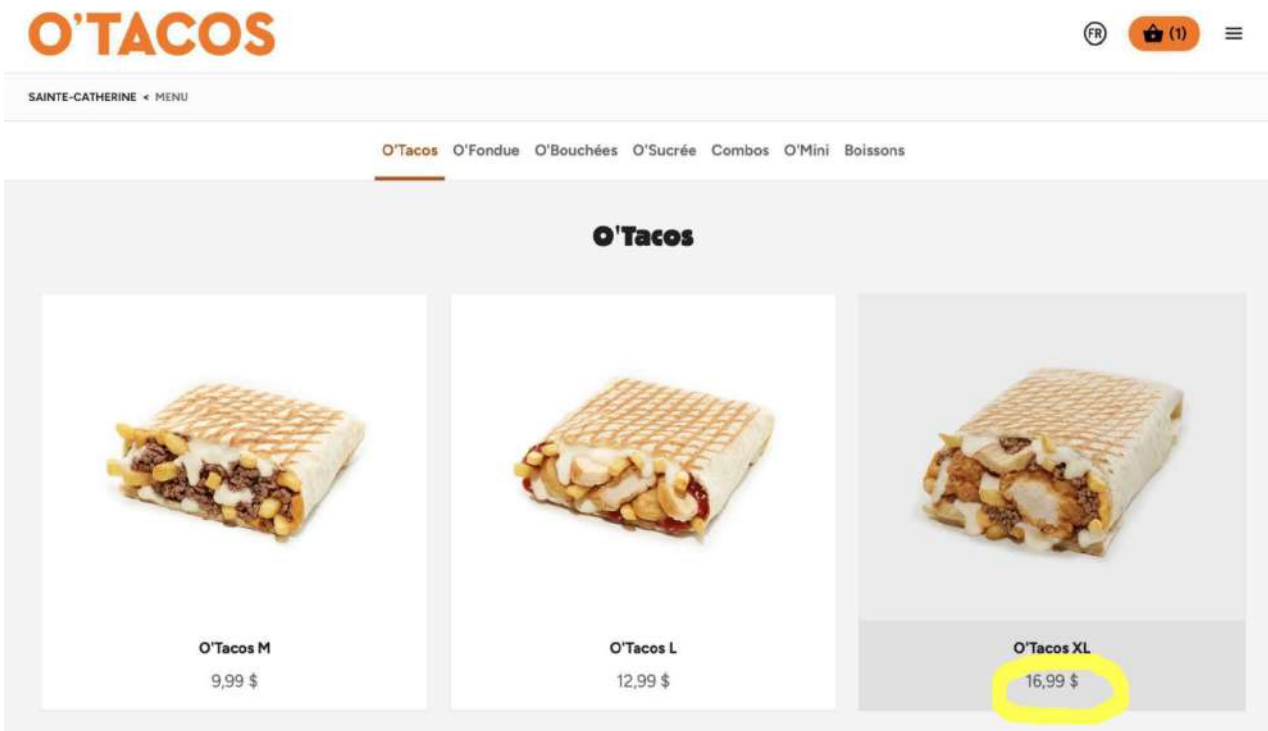
Montant personnalisé

\$ _____




PAYER

Y- O'TACOS:

137. Foodtastic agit comme franchiseur ou opérateur de la chaîne « O'Tacos » au Québec, tel qu'il appert du site web transactionnel <https://otacos.ca/> contrôlé et exploité par Foodtastic **pièce P-5** et de sa politique de confidentialité **pièce P-7**;
138. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que Foodtastic appellera « Frais de livraison » et « Frais de service »:



The screenshot shows the O'Tacos website menu. At the top, the O'Tacos logo is on the left, and navigation icons (FR, a shopping cart with '1', and a hamburger menu) are on the right. Below the logo, the text 'SAINTE-CATHERINE < MENU' is visible. A horizontal navigation bar contains the following items: O'Tacos, O'Fondue, O'Bouchées, O'Sucrée, Combos, O'Mini, and Boissons. The main content area is titled 'O'Tacos' and displays three taco options:

O'Tacos M	O'Tacos L	O'Tacos XL
		
9,99 \$	12,99 \$	16,99 \$

The price '16,99 \$' for the O'Tacos XL is circled in yellow in the original image.

Commander

Veillez vérifier l'information ci-dessous et remplissez les champs vides.

Type de commande

À emporter Livraison

Livrer de: Sainte-Catherine
1621 Rue Sainte-Catherine, Montréal, H3H 1L8

Adresse de livraison: 5677 Avenue du Parc, H2V 4H2, Montréal [CHANGER](#)

Date & Heure: juil. 25, 11:16 PM [CHANGE](#)

Promotions

avez-vous un code promo?

Résumé de la commande

[AJOUTER](#)

1x O'Tacos XL 16,99 \$
O'tacos XL, Sans Sauce, Sans Petits Extras, Nugget de poulet (3), Sauce fromagère, Sans Fromage Gratiné

[SUPPRIMER](#) [MODIFIER](#)

[PASSER LA COMMANDE](#)

Ajouter pourboire

Aucun 10% 0% 20% \$ 0.00

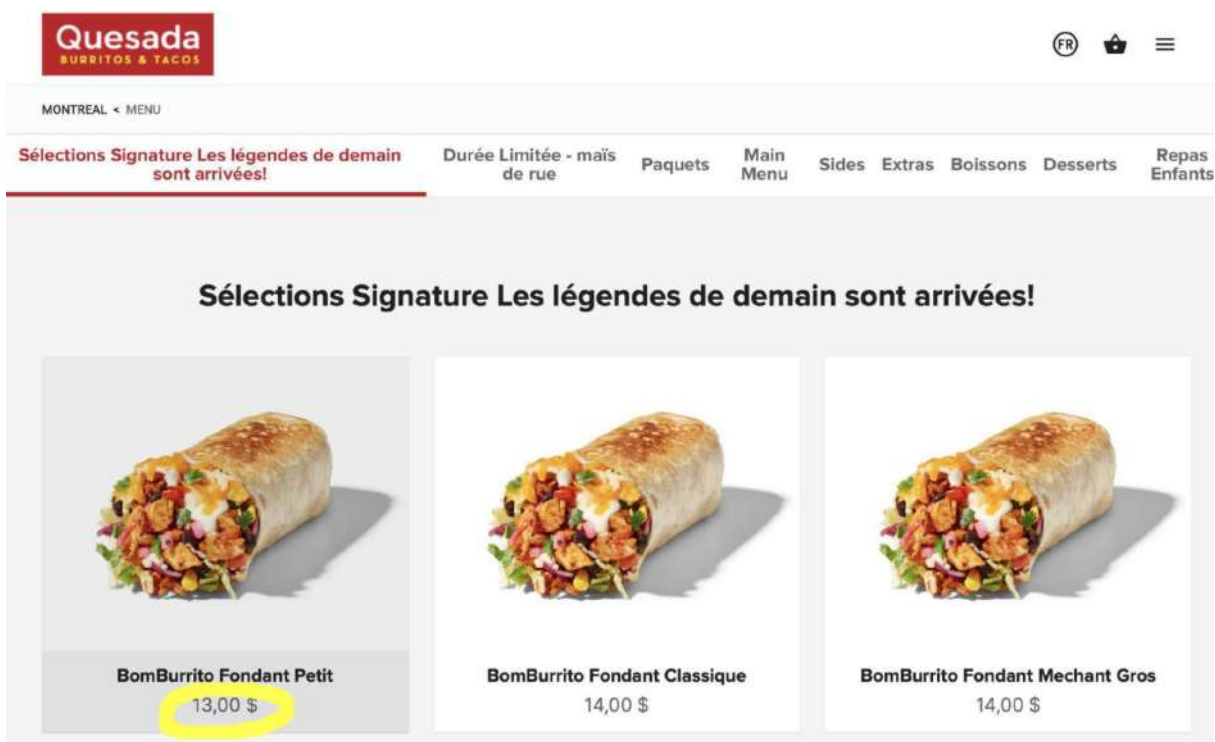
Détails du paiement

Sous-total	16,99 \$
Frais de service	2,00 \$
Frais de livraison	3,99 \$
QC_GST	0,85 \$
QC_QST	1,69 \$

Total 25,52 \$

Z- QUESADA

139. Foodtastic agit comme franchiseur ou opérateur de la chaîne « Quesada » au Québec, tel qu'il appert du site web transactionnel <https://quesada.ca/fr/> contrôlé et exploité par Foodtastic **pièce P-5** et de sa politique de confidentialité **pièce P-7**;
140. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que Foodtastic appellera « Frais de livraison » et « Frais de service »:



The screenshot shows the Quesada website interface. At the top left is the Quesada logo with the tagline "SUBBITOS & TACOS". To the right are icons for French language, a shopping cart, and a menu. Below the logo, it says "MONTREAL < MENU". A navigation bar contains several menu categories: "Sélections Signature Les légendes de demain sont arrivées!", "Durée Limitée - maïs de rue", "Paquets", "Main Menu", "Sides", "Extras", "Boissons", "Desserts", and "Repas Enfants". The main content area features the heading "Sélections Signature Les légendes de demain sont arrivées!" and three burrito items:

Item Name	Price
BomBurrito Fondant Petit	13,00 \$
BomBurrito Fondant Classique	14,00 \$
BomBurrito Fondant Mechant Gros	14,00 \$

The price "13,00 \$" for the "BomBurrito Fondant Petit" is circled in yellow in the original image.

Commander

Veuillez vérifier l'information ci-dessous et remplissez les champs vides.

Type de commande

À emporter

Livraison

Livrer de: Montreal
335 Rue Ste-Catherine Est, Montréal, H2X
3X2

Adresse de livraison: 5677 Avenue du Parc, H2V 4H2, Montréal CHANGER

Date & Heure: juil. 25, 11:33 PM CHANGE

Promotions

Avez-vous un code promo?

Info du client

Order with Apple Pay

Ajouter pourboire

Aucun 10% 0% 15% \$ 0.00

Détails du paiement

Sous-total	13,00 \$
Delivery Fee	3,99 \$
Service Fee	2,00 \$
TPS	0,95 \$
TVQ	1,89 \$

Total **21,83 \$**

AA- SOUVLAKI BAR

141. Souvlaki Bar Franchises Inc. est une société par actions exploitant, conjointement avec Foodtastic, des franchises « Souvlaki Bar » et ayant son établissement principal au 310-9300 RTE Transcanadienne Saint-Laurent (Québec) H4S1K5 Canada tel qu'il appert de son site web **pièce P-5**, et de l'État des renseignements du Registre des entreprises **pièce P-6**.
142. Souvlaki Bar Franchises Inc. et Foodtastic contrôlent et exploitent le site transactionnel <https://souvlakibar.ca/>;
143. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que Souvlaki Bar Franchises Inc. et Foodtastic appelleront « Frais de livraison » :

The screenshot shows the 'COMMANDE EN LIGNE' (Online Order) page for Souvlaki Bar. At the top, there is a navigation bar with the Souvlaki Bar logo, the text 'COMMANDE EN LIGNE', and buttons for 'EN' and 'Se connecter'. Below this, there are sections for 'Détails de la commande' (Order details) showing 'Livraison' (Delivery) at '5677 Avenue du Parc, Montréal, Québec, H...' and 'Heure de livraison' (Delivery time) set for 'Dim 27 Jul.' at '12:15'. The main content area is titled 'Bols gyro' and displays two items: 'BOL GYRO POULET' for 21.00 \$ and 'BOL GYRO PORC' for 18.00 \$. The 'TOTAL' is shown as 0.00 \$. A 'Payer' button is visible at the bottom right.

Item	Price
BOL GYRO POULET	21.00 \$
BOL GYRO PORC	18.00 \$
TOTAL	0.00 \$

SOULAKI BAR

COMMANDE EN LIGNE

EN Se connecter

POURBOIRE AU LIVREUR

0% 15% 18% 20% Autre

Utiliser une carte-cadeau Utiliser

INFORMATIONS SUR LA CARTE *Champs obligatoires

VISA MASTERCARD AMERICAN EXPRESS

Numéro de carte* [Préremplir link](#)

Nom du détenteur de la carte*

COMMANDE LIVRÉE À

12:15
(dans 2 jours)

1 BOL GYRO POULET	21,00 \$
Frais de livraison	5,99 \$
SOUS-TOTAL	26,99 \$
TPS	1,35 \$
TVQ	2,69 \$
TOTAL	31,03 \$

← Modifier

MTY

144. Franchises MTY INC., une société par actions ayant son siège social situé au 8210 rte Transcanadienne Montréal (Québec) H4S1M5 Canada, est également un joueur majeur dans la franchise de restaurants tel qu'il appert de son site web **pièce P-5** et de l'État des renseignements du Registraire des entreprises **pièce P-6**;
145. C'est Groupe d'alimentation MTY Inc., une société par actions ayant son siège social situé au 8210 rte Transcanadienne Montréal (Québec) H4S1M5 Canada tel qu'il appert de l'État des renseignements du Registraire des entreprises **pièce P-6**, qui détient et administre les sites web transactionnels des franchises permettant aux clients de passer des commandes, notamment selon les politiques de confidentialité des sites web transactionnels des franchises **pièce P-7** et selon les conditions d'utilisation des sites web **pièce P-8**;
146. Franchises MTY INC. et Groupe d'alimentation MTY Inc. (collectivement ci-après « **MTY** ») s'adonnent toutefois pour certaines de leurs franchises à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel;
147. Pourtant, la conformité est à deux doigts et tout comme Foodtastic, les deux captures d'écran ci-dessous l'illustrent bien pour l'une des franchises de MTY, les Casa Grecque, pour laquelle l'affichage des prix se fait de façon conforme;
148. Sur le site web transactionnel <https://casagrecque.ca/>, contrôlé et exploité par MTY tel qu'il appert de la Politique de confidentialité **pièce P-7**, le client qui effectuera par

exemple une commande de repas en livraison pour le « Steak Casa Grecque » se verra afficher un premier prix de **29.75\$** tel qu'illustré ci-bas, qui ne changera pas au-delà de l'ajout de la TPS et de la TVQ:

Casa GRECQUE COMMANDE EN LIGNE Se connecter

Détails de la commande **Livraison** 1263 Rue Cléroux, Montréal, Qué... **Heure de livraison** Aujourd'hui 18:30

Pour un temps limité

- Tarte à la lime 6,95 \$

Entrées

Grillades

- Temporairement indisponible
- Filet mignon 46,95 \$
- Steak Casa Grecque 29,75 \$**
- Brochette de poulet 22,95 \$

COMMANDE LIVRÉE À **18:30** (dans une heure)

Votre commande est vide

TOTAL 0,00 \$

Payer →

Casa GRECQUE COMMANDE EN LIGNE Se connecter

POURBOIRE AU LIVREUR

0% 10% 18% 20% Autre

Utiliser une carte-cadeau Utiliser

INFORMATIONS SUR LA CARTE *Champs obligatoires

VISA MASTERCARD AMERICAN EXPRESS

Numéro de carte* Utiliser link

Nom du détenteur de la carte*

COMMANDE LIVRÉE À **18:33** (dans une heure)

1 Steak Casa Grecque Médium	29,75 \$
SOUS-TOTAL	29,75 \$
TPS	1,49 \$
TVQ	2,97 \$
TOTAL	34,21 \$

← Modifier

BB- ALLO MON COCO

149. MTY agit comme franchiseur de la chaîne « Allô mon Coco » au Québec, qui est une division de MTY, tel qu'il appert notamment du site web transactionnel <https://allomoncoco.com/> contrôlé et exploité par MTY **pièce P-5**, et de la politique de confidentialité du site web **pièce P-7**;
150. MTY s'adonne à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel pour ses franchises Allô mon Coco. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la problématique, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que MTY appellera « Frais de livraison » :

The screenshot shows the 'COMMANDE EN LIGNE' (Online Order) page for Allô mon Coco. The top navigation bar includes the logo, the text 'COMMANDE EN LIGNE', a language selector 'EN', and a 'Se connecter' button. Below this, there are sections for 'Détails de la commande' (Order details) showing a truck icon, 'Livraison' (Delivery) at '5567 Avenue du Parc, Montréal, ...', and 'Heure de livraison' (Delivery time) set for 'Lun 27 Oct.' at '07:00'. The main content area is titled 'Crêpes et pancakes' and shows a grid of four items: 'Bananes gourmandes' (18,75 \$), 'Jambon à l'ancienne & fromage suisse' (18,90 \$), 'Fraises avec crème anglaise' (20,85 \$), and 'Fruits frais avec crème anglaise' (18,70 \$). The 'Fraises avec crème anglaise' item is highlighted with a yellow circle and has a quantity of 1. To the right, a summary box shows 'COMMANDE LIVRÉE À 07:00 (dans 2 jours)'. Below this, the cart items are listed: 'Fraises avec crème anglaise' (20,85 \$) and 'Pancake' (0 \$). There is a 'Modifier' link and a quantity selector for the first item. Below the cart items, it says 'Sans ustensile 0 \$'. A 'PROMOTIONS' section is also visible with a link to 'Ajouter une promotion'. At the bottom, there is a yellow 'Payer' button.

POURBOIRE AU LIVREUR



Utiliser une carte-cadeau Utiliser

INFORMATIONS SUR LA CARTE *Champs obligatoires



Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte * CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

COMMANDE LIVRÉE À

07:00

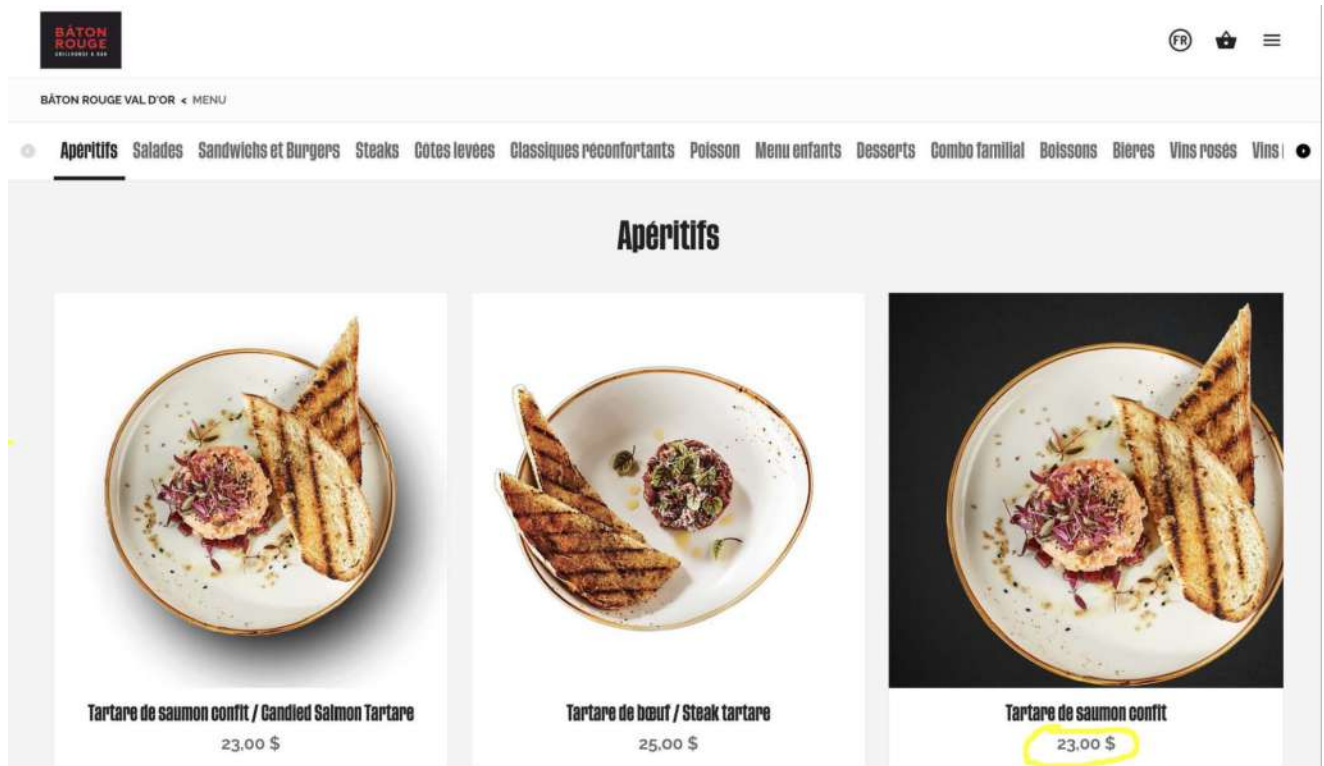
(dans 2 jours)

1 Fraises avec crème anglaise <small>Pancake</small>	20,85 \$
1 Sans ustensile	-
Frais de livraison	4,99 \$
SOUS-TOTAL	25,84 \$
TPS	1,29 \$
TVQ	2,58 \$
TOTAL	29,71 \$

[← Modifier](#)

CC- BATON ROUGE

151. MTY agit comme franchiseur de la chaîne « Bâton Rouge » au Québec, qui est une division de MTY, tel qu'il appert notamment de l'extrait du site web transactionnel <https://www.batonrouge.ca/> contrôlé et exploité par MTY **pièce P-5**, de la politique de confidentialité du site web **pièce P-7** et des conditions d'utilisation **pièce P-8**;
152. MTY s'adonne à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel pour ses franchises Bâton Rouge. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la problématique, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que MTY appellera « Frais de livraison » :



The screenshot shows the Bâton Rouge Val d'Or menu. The header includes the logo and navigation icons. The menu categories are: Apéritifs, Salades, Sandwichs et Burgers, Steaks, Côtes levées, Classiques réconfortants, Poisson, Menu enfants, Desserts, Combo familial, Boissons, Bières, Vins roses, Vins. The 'Apéritifs' section is highlighted. Three items are displayed:

- Tartare de saumon confit / Candied Salmon Tartare: 23,00 \$
- Tartare de bœuf / Steak tartare: 25,00 \$
- Tartare de saumon confit: 23,00 \$ (The price is circled in yellow)

Commander

Veuillez vérifier l'information ci-dessous et remplissez les champs vides.

Type de commande

- À emporter
- Cueillette à l'auto
- Livraison**

Livrer de: Bâton Rouge Val d'Or
1325 3E Avenue, Val D'Or, QC, J9P 7H8

Adresse de livraison: 234 10e Rue, J9P 3J8, Val-d'Or Changer

Date & Heure: juil. 26, 06:46 PM change

Promotions 25

Avez-vous un code promo?

PASSER LA COMMANDE

Ajouter pourboire

- Aucun**
- 10%
- 15%
- 18%
- \$ **\$0.00**

Détails du paiement

Sous-total	23,00 \$
Frais de livraison	3,00 \$
T.P.S.	1,30 \$
T.V.Q.	2,59 \$

Total **29,89 \$**

DD- BEN ET FLORENTINE

153. MTY agit comme franchiseur de la chaîne « Ben et Florentine » au Québec, qui est une division de MTY, tel qu'il appert notamment de l'extrait du site web transactionnel <https://benetflorentine.com/fr> contrôlé et exploité par MTY **pièce P-5**, de la politique de confidentialité du site web **pièce P-7** et des conditions d'utilisation **pièce P-8**;
154. MTY s'adonne à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel pour ses franchises Ben et Florentine. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la problématique, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que MTY appellera « Frais de livraison » :

The screenshot shows the Ben & Florentine online ordering interface. At the top, there is a dark green header with the B&F logo, the text "COMMANDE EN LIGNE", and a language selector set to "EN". A "Se connecter" button is visible in the top right corner.

Below the header, there is a section for "Détails de la commande" with a delivery service notice: "Service de livraison disponible dans les succursales participantes. Bientôt disponi... 1900 Avenue Chauveau, Québec, Québec, G2C 1A9". To the right, there is a "Heure de livraison" section with a dropdown menu set to "Demain" and a time selector set to "07:00".

The main content area shows a "Menu complet" link and a "TARTINE" category. Two items are displayed:

- "Avocat Saucisse Ben & Florentine" priced at 20,45 \$.
- "Beurre & Bananes" priced at 19,25 \$.

On the right side, there is a summary box for "COMMANDE LIVRÉE À 07:00 (dans 14 heures)". Below this, it states "Votre commande est vide" and "Minimum de commande 14,00 \$". At the bottom of the summary box, the "TOTAL" is shown as "0,00 \$". A "Payer" button is located at the bottom of the summary box.

POURBOIRE AU LIVREUR

- 0%
- 10%
- 15%
- 18%
- Autre

Utiliser une carte-cadeau

Utiliser

INFORMATIONS SUR LA CARTE

*Champs obligatoires

VISA



Numéro de carte*

Préremplir [link](#)

Nom du détenteur de la carte*

Date d'expiration*

CVV / CVC*

Prénom*

Vos informations personnelles

COMMANDE LIVRÉE À

07:00

(dans 14 heures)

1 Avocat Saucisse Ben & Florentine <small>Tourné</small>	20,45 \$ <small>D \$</small>
Frais de livraison	2,99 \$
SOUS-TOTAL	23,44 \$
TPS	1,17 \$
TVQ	2,34 \$
TOTAL	26,95 \$

← Modifier

EE- CAFÉ DÉPÔT:

155. MTY agit comme franchiseur de la chaîne « Café Dépôt » au Québec, qui est une division de MTY, tel qu'il appert notamment de l'extrait du site web transactionnel <https://cafedepot.com/fr/> contrôlé et exploité par MTY **pièce P-5**, de la politique de confidentialité du site web **pièce P-7** et des conditions d'utilisation **pièce P-8**;
156. MTY s'adonne à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel pour ses franchises Café Dépôt. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la problématique, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que MTY appellera « Frais de livraison » :

The screenshot shows the 'COMMANDE EN LIGNE' (Online Order) interface. At the top, there is a navigation bar with a back arrow, the Café Dépôt logo, the text 'COMMANDE EN LIGNE', an 'EN' button, and a 'Se connecter' button. Below this, the 'Détails de la commande' (Order Details) section shows 'Livraison' (Delivery) to '5677 Avenue du Parc, Montréal, Québec, H2V ...'. The 'Heure de livraison' (Delivery Time) is set for 'Aujourd'hui' (Today) at '18:55'. The main content area is titled 'PÂTISSERIES' and features a grid of four items, each marked as 'Temporairement indisponible' (Temporarily unavailable). The items are: 'Croissant pur beurre' (3,70 \$), 'Croissant choco-noisette' (5,10 \$), 'Croissant aux amandes' (5,10 \$), and 'Muffins' (3,70 \$). The 'Muffins' price is circled in yellow. To the right of the grid, there is a notification to sign up for a loyalty program. Below the grid, a summary box indicates 'COMMANDE LIVRÉE À 18:55 (dans 39 minutes)' and 'Votre commande est vide' (Your order is empty). At the bottom right, the 'TOTAL' is shown as '0,00 \$' and a 'Payer' (Pay) button is visible.



POURBOIRE AU LIVREUR

- 0%
- 10%
- 15%
- 18%
- Autre

INFORMATIONS SUR LA CARTE *Champs obligatoires



Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte *

CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

COMMANDE LIVRÉE À

18:56

(dans 40 minutes)

1 Muffins	3,70 \$
Muffin fruits des champs	3,70 \$
Frais de livraison	8,50 \$
SOUS-TOTAL	15,90 \$
TPS	0,80 \$
TVQ	1,59 \$
TOTAL	18,29 \$

← Modifier

FF- CULTURES

157. MTY agit comme franchiseur de la chaîne « Cultures » au Québec, qui est une division de MTY, tel qu'il appert notamment de l'extrait du site web transactionnel <https://cultures-restaurants.com/fr/> contrôlé et exploité par MTY **pièce P-5**, de la politique de confidentialité du site web **pièce P-7** et des conditions d'utilisation **pièce P-8**;
158. MTY s'adonne à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel pour ses franchises Cultures. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la problématique, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que MTY appellera « Frais de livraison » :

The screenshot displays the 'cultures.' mobile application interface for an online order. At the top, the navigation bar includes the brand name, 'COMMANDE EN LIGNE', a language selector set to 'EN', and buttons for 'Télécharger l'App mobile' and 'Se connecter'. Below the navigation, the order details section shows 'Détails de la commande' with a delivery address: '5677 Avenue du Parc, Montréal, Québec, H...'. The delivery time is set for 'Aujourd'hui' at '19:16'. The main menu area features a 'Sandwichs' category. Four sandwich options are visible: 'Dinde et brie' (9,19 \$), 'Poulet chipotle à l'avocat' (9,19 \$), 'Poulet Pesto + Feta' (9,19 \$), and 'Végré méditerranéenne' (9,19 \$). The 'Poulet chipotle à l'avocat' option is highlighted with a yellow circle. On the right side, a promotional banner encourages users to join the loyalty program. Below this, a summary box indicates 'COMMANDE LIVRÉE À 19:16 (dans une heure)' and 'Votre commande est vide'. The total amount is shown as 'TOTAL 0,00 \$' with a 'Payer' button.

POURBOIRE AU LIVREUR

- 0%
- 10%
- 15%
- 18%
- Autre

Utiliser une carte-cadeau Utiliser

INFORMATIONS SUR LA CARTE

*Champs obligatoires



Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte *

CVV / CVC *

COMMANDE LIVRÉE À

19:17

(dans une heure)

1 Poulet chipotle à l'avocat 9,19 \$

Frais de livraison 3,99 \$

SOUS-TOTAL 13,18 \$

TPS 0,66 \$

TVQ 1,31 \$

TOTAL 15,15 \$

← Modifier

GG- DAGWOODS

159. MTY agit comme franchiseur de la chaîne « Dagwoods » au Québec, qui est une division de MTY, tel qu'il appert notamment de l'extrait du site web transactionnel <https://dagwoods.ca/fr/> contrôlé et exploité par MTY **pièce P-5**, de la politique de confidentialité du site web **pièce P-7** et des conditions d'utilisation **pièce P-8**;
160. MTY s'adonne à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel pour ses franchises Dagwoods. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la problématique, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquentment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que MTY appellera « Frais de livraison » :

The screenshot shows the Dagwoods online ordering interface. At the top, there is a navigation bar with the Dagwoods logo, the text "COMMANDE EN LIGNE", and a language selector set to "EN". A "Se connecter" button is also present. Below the navigation bar, there is a section for "Détails de la commande" showing a delivery icon, the address "5677 Avenue du Parc, Montréal, Québec, H...", and the delivery time "Mar 29 Juil. 12:45".

The main content area is titled "SANDWICHES" and displays a grid of sandwich options. Each option includes an image of the sandwich, a name, and two price points for "Petit" and "Grand" sizes. The "Le Club" sandwich has prices of 9,79 \$ (Petit) and 13,99 \$ (Grand), with the latter price circled in yellow. Other sandwiches include "Le Boeuf", "La Dinde", "Le Dagwood", "Le Gino", "Le Bab", "Le Jambon", and "Le Fromage".

On the right side of the interface, there is a promotional banner for a loyalty program and a summary box. The summary box indicates "COMMANDE LIVRÉE À 12:45 (dans 3 jours)" and shows a "TOTAL" of 0,00 \$ with a "Payer" button.

Sandwich	Petit	Grand
Le Club	9,79 \$	13,99 \$
Le Boeuf	9,99 \$	14,79 \$
La Dinde	8,79 \$	12,99 \$
Le Dagwood	8,49 \$	12,49 \$
Le Gino	7,99 \$	12,29 \$
Le Bab	7,49 \$	11,49 \$
Le Jambon	7,29 \$	11,29 \$
Le Fromage	6,99 \$	10,99 \$

POURBOIRE AU LIVREUR

0% 10% 15% 18% Autre

Utiliser une carte-cadeau Utiliser

INFORMATIONS SUR LA CARTE

*Champs obligatoires



Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte *

CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

Prénom *

Vos informations personnelles

COMMANDE LIVRÉE À

12:45

(dans 3 jours)

1 Le Club (Grand)	13,99 \$
Non, merci!	-
Blanc	-
Pas de fromage	-
Sans garniture	-

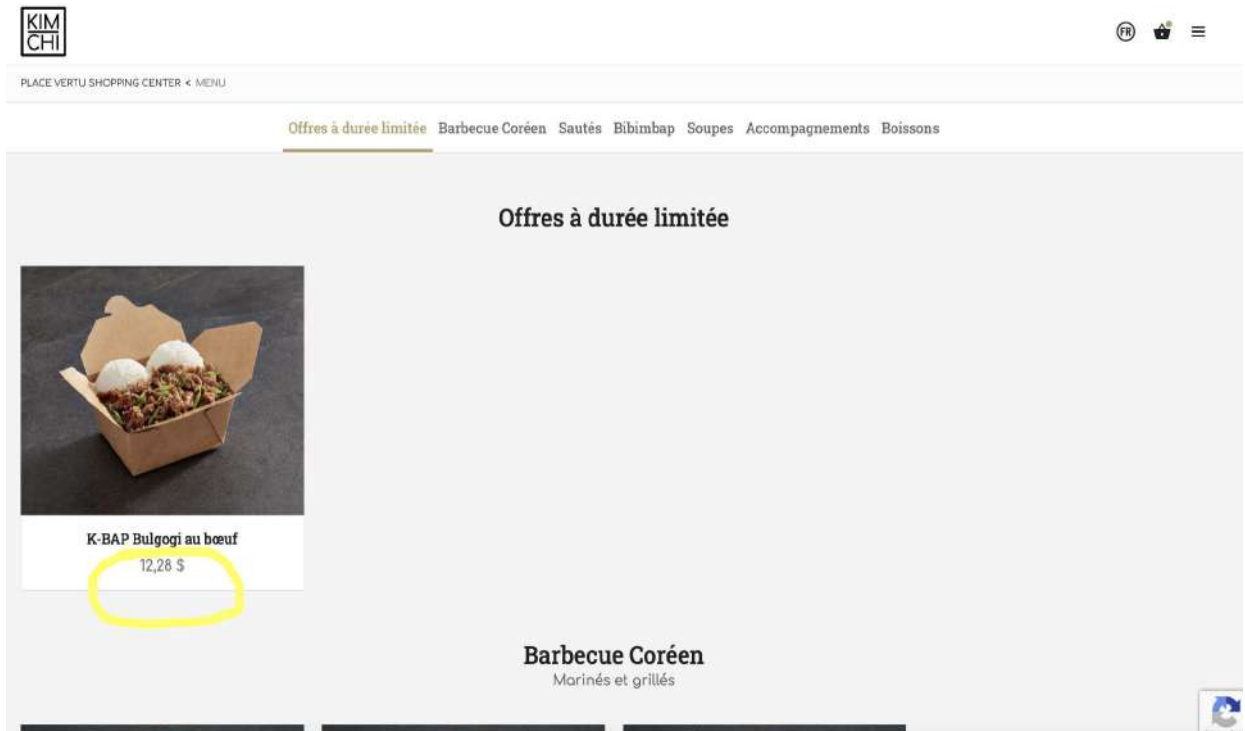
Frais de livraison	7,85 \$
SOUS-TOTAL	21,84 \$
TPS	1,09 \$
TVQ	2,18 \$

TOTAL 25,11 \$

← Modifier

HH- KIM CHI KOREAN DELIGHT:

161. MTY agit comme franchiseur de la chaîne « Kim Chi » au Québec, qui est une division de MTY, tel qu'il appert notamment de l'extrait du site web transactionnel <https://kimchidelight.com/fr/> contrôlé et exploité par MTY **pièce P-5**, de la politique de confidentialité du site web **pièce P-7** et des conditions d'utilisation **pièce P-8**;
162. MTY s'adonne à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel pour ses franchises Kim Chi. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la problématique, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que MTY appellera « Frais de livraison » :



Nom sur carte*

Chiffres du carte*

Date d'expiration (MM/AA)*

Code de sécurité*

3 chiffres pour code de sécurité au verso du
carte, American Express a une code de 4
chiffres au recto.

Code postal de facturation*

Résumé de la commande

AJOUTER

1x K-BAP Bulgogi au bœuf

12,28 \$

SUPPRIMER MODIFIER

PASSER LA COMMANDE

Détails du paiement

Sous-total	12,28 \$
Frais de livraison	6,40 \$
TPS	0,61 \$
TVQ	1,22 \$
Totale	20,51 \$

II- KUTO COMPTOIR À TARTARES

163. MTY agit comme franchiseur de la chaîne « KÛto » au Québec, qui est une division de MTY, tel qu'il appert notamment de l'extrait du site web transactionnel <https://kuto.ca/> contrôlé et exploité par MTY **pièce P-5**, de la politique de confidentialité du site web **pièce P-7** et des conditions d'utilisation **pièce P-8**;
164. MTY s'adonne à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel pour ses franchises KÛto. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la problématique, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que MTY appellera « Frais de livraison » :

The screenshot shows the KÛto online ordering interface. At the top, there is a navigation bar with the KÛto logo, the text "COMMANDE EN LIGNE", and buttons for "EN" and "Se connecter". Below this, there is a section for "Détails de la commande" which includes a delivery address "2300 Rue Viau, Montréal, Québec, H1..." and a delivery time of "Aujourd'hui 19:39". The main content area shows a menu item "TRILOGIE DE TARTARE" selected. Below this, there are two product cards: "Trilogie Amateurs de Saveurs" priced at 39,95 \$ and "Trilogie l'indécis Silly Billy (Exclusivité)" also priced at 39,95 \$. The right side of the interface shows a summary box with "COMMANDE LIVRÉE À 19:39 (dans une heure)", "Votre commande est vide", and a "TOTAL" of 0,00 \$ with a "Payer" button.

POURBOIRE AU LIVREUR

0% 10% 18% 20% Autre

Utiliser une carte-cadeau Utiliser

INFORMATIONS SUR LA CARTE

*Champs obligatoires



Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte *

CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

COMMANDE LIVRÉE À

19:39

(dans une heure)

1 Trilogie Amateurs de Saveurs 39,95 \$
Regulier

Frais de livraison 1,99 \$

SOUS-TOTAL 41,94 \$

TPS 2,10 \$

TVQ 4,18 \$

TOTAL 48,22 \$

← Modifier

JJ- LA DIPERIE

165. MTY agit comme franchiseur de la chaîne « La Duperie » au Québec, qui est une division de MTY, tel qu'il appert notamment de l'extrait du site web transactionnel <https://ladiperie.com/> contrôlé et exploité par MTY **pièce P-5**, de la politique de confidentialité du site web **pièce P-7** et des conditions d'utilisation **pièce P-8**;
166. MTY s'adonne à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel pour ses franchises La Duperie. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la problématique, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquentment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que MTY appellera « Frais de livraison » :

The screenshot displays the 'COMMANDE EN LIGNE' (Online Order) interface for La Duperie. At the top, there is a navigation bar with the La Duperie logo, the text 'COMMANDE EN LIGNE', and a 'Se connecter' (Log in) button. Below this, the order details section shows 'Détails de la commande' (Order details) with a delivery address of '5677 Avenue du Parc, Montréal, ...' and a delivery time of 'Aujourd'hui 19:35'. The main content area is titled 'Gâteaux décadents - 10 po' (Decadent Cakes - 10 inches) and features a grid of eight cake options. The 'Gâteau arc-en-ciel' (Rainbow cake) is highlighted with a yellow circle and has a price of 89,99 \$. Other cakes include 'Gâteau à la pâte à biscuits et à la guimauve' (89,99 \$), 'Gâteau Carnaval' (89,99 \$), 'Gâteau à la lime' (59,95 \$), 'Gâteau Tiramisu Mascarpone' (69,99 \$), 'Méga gâteau aux carottes' (79,99 \$), 'Gâteau jumbo au Oreo' (89,99 \$), and 'Gâteau Velour Rouge' (79,99 \$). On the right side, there is a section for 'Inscrivez-vous ou connectez-vous à notre programme de fidélité' (Sign up or log in to our loyalty program) with an 'Aller' button. Below this, the order summary shows 'COMMANDE LIVRÉE À 19:35 (dans 41 minutes)' (Order delivered at 19:35 in 41 minutes), 'Votre commande est vide' (Your order is empty), and a 'TOTAL' of 0,00 \$. A 'Payer' (Pay) button is located at the bottom right.

COMMANDE EN LIGNE

EN Se connecter

POURBOIRE AU LIVREUR

0% 10% 15% 18% Autre

Retour au menu

Mode de paiement

Vos informations de paiements

Vos informations de livraison

Apple Pay Payer par carte de crédit

Livraison 5677 Avenue du Parc, Mo... >

d'apt
Optionnel

Notes pour le livreur
Optionnel

IMPORTANT
Pour récupérer votre commande au comptoir ou à la livraison vous

Oui, j'ai lu et j'accepte les conditions d'utilisation et consens à ce que mes informations personnelles soient

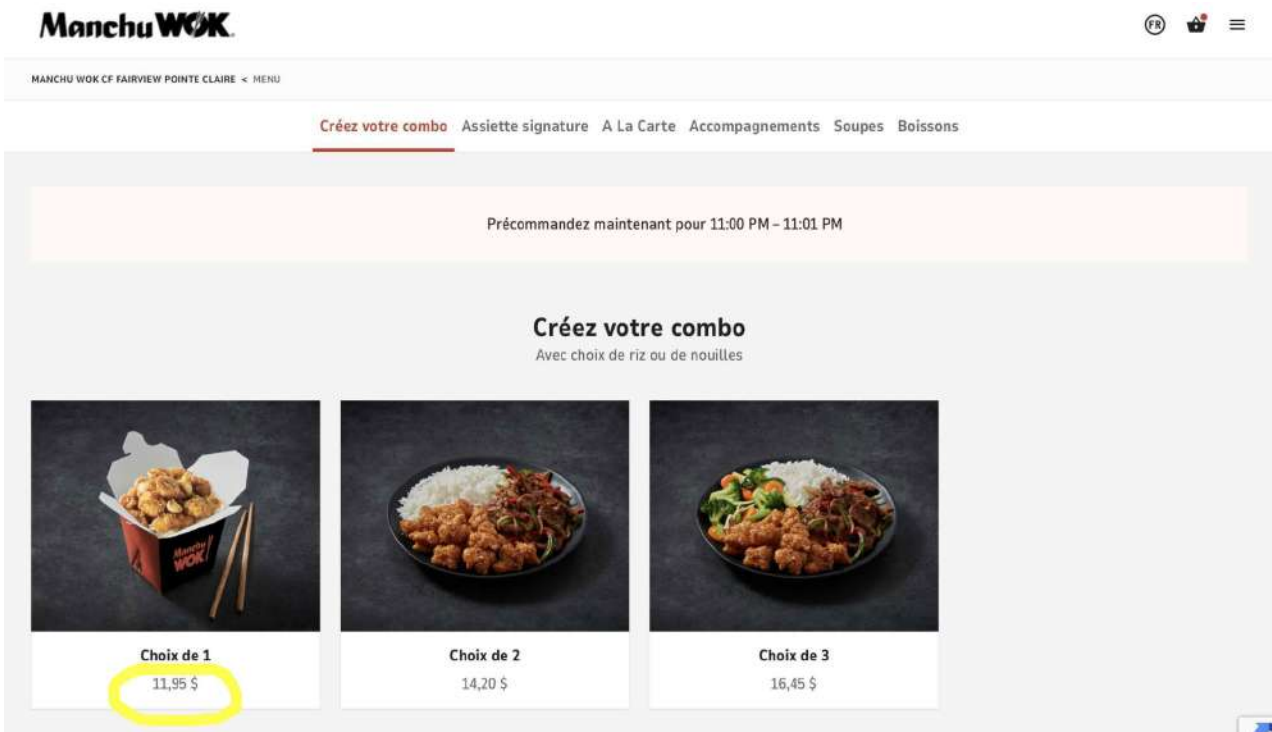
COMMANDE LIVRÉE À
19:48
(dans une heure)

1 Gâteau arc-en-ciel	89,99 \$
Frais de livraison	4,85 \$
SOUS-TOTAL	94,84 \$
TPS	0,24 \$
TVQ	0,48 \$
TOTAL	95,56 \$




← Modifier

KK- MANCHU WOK

167. MTY agit comme franchiseur de la chaîne « Manchu Wok » au Québec, qui est une division de MTY, tel qu'il appert notamment de l'extrait du site web transactionnel <https://manchuwok.com/> contrôlé et exploité par MTY **pièce P-5**, de la politique de confidentialité du site web **pièce P-7** et des conditions d'utilisation **pièce P-8**;
168. MTY s'adonne à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel pour ses franchises Manchu Wok. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la problématique, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que MTY appellera « Frais de livraison » :



The screenshot shows the Manchu Wok website interface. At the top, the logo "Manchu WOK" is visible on the left, and navigation icons (Facebook, Instagram, and a menu icon) are on the right. Below the logo, the text "MANCHU WOK CF FAIRVIEW POINTE CLAIRE < MENU" is displayed. A navigation bar contains the following items: "Créer votre combo" (underlined), "Assiette signature", "À La Carte", "Accompagnements", "Soupes", and "Boissons". A light orange banner in the center of the page reads "Précommandez maintenant pour 11:00 PM - 11:01 PM". Below this, the heading "Créer votre combo" is followed by the subtext "Avec choix de riz ou de nouilles". Three food items are displayed in a row, each with a photo and a price tag:

Choix de 1	Choix de 2	Choix de 3
		
11,95 \$	14,20 \$	16,45 \$

The price "11,95 \$" for the first option is circled in yellow in the original image.

 Google Pay


Voulez-vous ajouter à votre commande ?



Coutellerie / Cutlery

Résumé de la commande

AJOUTER

 Certains articles dans votre commande ne sont pas disponibles

1x **Choix de 1**
UN CHOIX, Nouilles Shanghai, Poulet Général Tao
 NotAvailable

11,95 \$

ENLEVER MODIFIER

Order with  Apple Pay

Ajouter pourboire

Aucun 5% 10% 15% \$ \$0.00

Détails du paiement

Sous-total 11,95 \$
Frais de livraison 6,40 \$
TPS 0,60 \$
TVQ 1,19 \$

Total 20,14 \$



LL- TOUJOURS MIKES:

169. MTY agit comme franchiseur de la chaîne « Toujours Mikes » au Québec, qui est une division de MTY, tel qu'il appert notamment de l'extrait du site web transactionnel <https://toujoursmikes.ca/> contrôlé et exploité par MTY **pièce P-5**, de la politique de confidentialité du site web **pièce P-7** et des conditions d'utilisation **pièce P-8**;
170. MTY s'adonne à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel pour ses franchises Toujours Mikes. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la problématique, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que MTY appellera « Frais de livraison » :

The screenshot shows the Mikes online ordering interface. At the top, there is a navigation bar with the Mikes logo, the text "COMMANDE EN LIGNE", and a language selector set to "EN". Below this, there is a section for "Détails de la commande" showing the delivery address: "Livraison 1555 Boulevard Laval, Laval, Québec, H7S 0A4". To the right, the "Heure de livraison" is set to "Aujourd'hui" at "18:48".

The main menu is titled "Pâtes" and displays a grid of pasta dishes. The prices for these dishes are as follows:

Dish	Regular Price	Moderate Price
Tortellini sauce rosée et bacon	20,79 \$	
Cavatappi au gratin	18,99 \$	
Mac & cheese	17,99 \$	
Spaghetti bolognaise	19,99 \$	15,49 \$
Lasagne bolognaise	21,49 \$	
Linguine de la mer	24,79 \$	20,49 \$
Pennine poulet et brocoli	23,29 \$	
Linguine carbonara	21,49 \$	17,29 \$
Linguine carbonara avec poulet	24,49 \$	
C'est toi le chef!		

On the right side of the interface, there is a summary box for the order. It shows "COMMANDE LIVRÉE À 18:48 (dans 40 minutes)". Below this, it states "Votre commande est vide" and "Minimum de commande 15,00 \$". The "TOTAL" is displayed as "0,00 \$". At the bottom of this box, there is a "Payer" button with a right-pointing arrow.

Mikes COMMANDE EN LIGNE EN Se connecter

POURBOIRE AU LIVREUR

0% 10% 15% 18% Autre

Mode de paiement

Retour au menu

Vos informations de paiements

Apple Pay Payer par carte de crédit

Utiliser une carte-cadeau Utiliser

Vos informations de livraison

Livraison
1555 Boulevard Laval, Laval, Québec, ...

d'apt
Optionnel

Notes pour le livreur
150 caractères maximum
Optionnel

IMPORTANT
Pour récupérer votre commande au

J'ai des allergies

COMMANDE LIVRÉE À
18:49
(dans 40 minutes)

1 Tortellini sauce rosée et bacon Sans pain	20,79 \$ 0 \$
Frais de livraison	2,00 \$
SOUS-TOTAL	22,79 \$
TPS	1,14 \$
TVQ	2,27 \$
TOTAL	26,20 \$

← Modifier

MM- MR SOUVLAKI

171. MTY agit comme franchiseur de la chaîne « Mr Souvlaki » au Québec, qui est une division de MTY, tel qu'il appert notamment de l'extrait du site web transactionnel <https://mrsouvlaki.ca/fr/> contrôlé et exploité par MTY **pièce P-5**, de la politique de confidentialité du site web **pièce P-7** et des conditions d'utilisation **pièce P-8**;
172. MTY s'adonne à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel pour ses franchises Mr Souvlaki. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la problématique, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que MTY appellera « Frais de livraison » :

The screenshot displays the Mr Souvlaki online ordering interface. At the top, there is a navigation bar with the Mr Souvlaki logo, the text 'COMMANDE EN LIGNE', and buttons for 'EN', 'Télécharger l'App mobile', and 'Se connecter'. Below this, the order details section shows 'Détails de la commande' with a truck icon, 'Livraison' at '471 Rue Saint-Jean, Gatineau, Québec, J8P 5Y6', and 'Heure de livraison' set to 'Aujourd'hui' at '19:08'. A large promotional banner for 'LE BON GOÛT GREC, STYLE MINI. Monsieur' features 'Mini Messieurs Duo' for 'POUR 2 8,99 \$ plus taxes'. The banner includes an image of the sandwiches and a 'COMMANDEZ' button. To the right, a loyalty program prompt asks to 'Inscrivez-vous ou connectez-vous à notre programme de fidélité'. Below the banner, the order status is 'COMMANDE LIVRÉE À 19:08 (dans 43 minutes)' and 'Votre commande est vide'. The total is 'TOTAL 0,00 \$' with a 'Payer →' button. At the bottom, a 'Offre D'une Durée Limitée' section shows two options: 'Mini simple 4,99 \$' and 'Mini Duo 8,99 \$', with the latter highlighted by a yellow circle.

POURBOIRE AU LIVREUR

- 0%
- 10%
- 15%
- 18%
- Autre

Utiliser une carte-cadeau Utiliser

INFORMATIONS SUR LA CARTE *Champs obligatoires



Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte * CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

Prénom *

Vos informations personnelles

COMMANDE LIVRÉE À

19:08

(dans 42 minutes)

1 Mini Duo **8,99 \$**
Chicken Souvlaki 0 \$
Chicken Souvlaki 0 \$

Frais de livraison **4,99 \$**

SOUS-TOTAL 13,98 \$

TPS 0,70 \$

TVQ 1,39 \$

TOTAL 16,07 \$

← Modifier

NN- MUCHO BURRITO

173. MTY agit comme franchiseur de la chaîne « Mucho Burrito» au Québec, qui est une division de MTY, tel qu'il appert notamment de l'extrait du site web transactionnel <https://muchoburrito.com/fr/> contrôlé et exploité par MTY **pièce P-5**, de la politique de confidentialité du site web **pièce P-7** et des conditions d'utilisation **pièce P-8**;
174. MTY s'adonne à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel pour ses franchises Mucho Burrito Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la problématique, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que MTY appellera « Frais de livraison » :

The screenshot displays the Mucho Burrito online ordering interface. At the top, the header includes the Mucho Burrito logo, the text "COMMANDE EN LIGNE", a language selector "EN", a "Télécharger l'App mobile" button, and a "Se connecter" button. Below the header, the "Détails de la commande" section shows the delivery address: "5677 Avenue du Parc, Montréal, Québec, H...". The "Heure de livraison" section indicates "Aujourd'hui" and "18:16".

The main content area features a "Menu complet" link and a "MANIÈRE MUCHO" button. Below this, the "MANIÈRE MUCHO" section displays two food items: "Burrito Voie Mucho" and "Bol Voie Mucho". The "Bol Voie Mucho" item has a price of "13,75 \$" highlighted with a yellow circle. The "Burrito Voie Mucho" item has a price list: "MUCHO 15,75 \$", "Régulier 12,45 \$", and "Petit 10,75 \$".

On the right side, there is a promotional banner for a loyalty program: "Inscrivez-vous ou connectez-vous à notre programme de fidélité. Obtenez 9 poinçons et gagnez votre récompense GRATUITE!". Below this, a "COMMANDE LIVRÉE À 18:16 (dans une heure)" section is visible. The cart summary shows "Votre commande est vide" and a "TOTAL" of "0,00 \$". A "Payer" button is located at the bottom right.

POURBOIRE AU LIVREUR

0% 10% 15% 18% Autre

INFORMATIONS SUR LA CARTE

*Champs obligatoires



Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte *

CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

COMMANDE LIVRÉE À

18:17

(dans une heure)

1 Bol Voie Mucho	13,75 \$
Frais de livraison	6,25 \$
SOUS-TOTAL	20,00 \$
TPS	1,00 \$
TVQ	2,00 \$

TOTAL 23,00 \$

← Modifier

OO- SUSHIMAN

175. MTY agit comme franchiseur de la chaîne « Sushiman » au Québec, qui est une division de MTY, tel qu'il appert notamment de l'extrait du site web transactionnel <https://lesushiman.ca/fr/> contrôlé et exploité par MTY **pièce P-5**, de la politique de confidentialité du site web **pièce P-7** et des conditions d'utilisation **pièce P-8**;
176. MTY s'adonne à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel pour ses franchises Sushiman. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la problématique, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que MTY appellera « Frais de livraison » :

The screenshot displays the Sushiman online ordering interface. At the top, there is a navigation bar with the Sushiman logo, the text "COMMANDE EN LIGNE", and a language selector set to "EN". A "Se connecter" button is also visible. Below the navigation bar, the order details section shows "Détails de la commande" with a truck icon, the address "Livraison 5677 Avenue du Parc, Montréal, Québec, H2...", and the delivery time "Heure de livraison" set to "Demain" at "11:00".

The main menu area is titled "BOLS POKE" and features a grid of eight poke bowl options, each with a "+" icon for selection. The items and their prices are:

- Poke Crevette popcorn: 19,49 \$
- Poke Saumon: 19,49 \$ (highlighted with a yellow circle)
- Poke Deux saumons: 20,64 \$
- Poke Poulet Général Tao: 18,34 \$
- Poke Poulet grillé: 18,34 \$
- Poke Suprême: 21,79 \$
- Poke Saumon et thon: 20,64 \$
- Poke Thon: 21,79 \$

On the right side of the interface, there is a section for the loyalty program: "Inscrivez-vous ou connectez-vous à notre programme de fidélité. Accumulez des points pour obtenir des récompenses!" with an "Aller" button. Below this, a summary box shows "COMMANDE LIVRÉE À 11:00 (dans 17 heures)" and "Votre commande est vide". At the bottom right, the "TOTAL" is displayed as "0,00 \$" with a "Payer" button.

POURBOIRE AU LIVREUR

- 0%
- 10%
- 15%
- 18%
- Autre

Utiliser une carte-cadeau Utiliser

INFORMATIONS SUR LA CARTE

*Champs obligatoires



Nom du détenteur de la carte*

Numéro de carte* CVV / CVC*

Date d'expiration*

MM/AA

Vos informations personnelles

Prénom*

COMMANDE LIVRÉE À

11:00
(dans 17 heures)

1 Poke Saumon 19,49 \$

Frais de livraison 3,99 \$

SOUS-TOTAL 23,48 \$

TPS 1,17 \$

TVQ 2,34 \$

TOTAL 26,99 \$

← Modifier

PP - SUSHI SHOP

177. MTY agit comme franchiseur de la chaîne « Sushi Shop» au Québec, qui est une division de MTY, tel qu'il appert notamment de l'extrait du site web transactionnel <https://sushishop.com/fr/> contrôlé et exploité par MTY **pièce P-5**, de la politique de confidentialité du site web **pièce P-7** et des conditions d'utilisation **pièce P-8**;
178. MTY s'adonne à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel pour ses franchises Sushi Shop. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la problématique, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquentment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que MTY appellera « Frais de livraison » :

The screenshot displays the Sushi Shop online ordering interface. At the top, the navigation bar includes the Sushi Shop logo, the text "COMMANDE EN LIGNE", a language selector set to "EN", and a "Se connecter" button. Below the navigation bar, the order details section shows "Détails de la commande" with a truck icon, "Livraison" at "5677 Avenue du Parc, Montréal, Québec, H...", and "Heure de livraison" set to "Demain" at "11:00".

The main menu area is titled "BOLS POKE" and features a "Menu complet" link. A promotional banner encourages users to sign up for a loyalty program. The menu lists four poke bowls, each with a price and a star rating:

Item	Price
Poke Saumon	23,19 \$
Poke Saumon et thon	23,19 \$
Poke Thon	24,39 \$
Poke Crevette épicée	19,89 \$

The cart summary on the right indicates "COMMANDE LIVRÉE À 11:00 (dans 17 heures)" and "Votre commande est vide". The total amount is "TOTAL 0,00 \$". A "Payer" button is visible at the bottom of the cart area.

POURBOIRE AU LIVREUR

0% 10% 15% 18% Autre

Utiliser une carte-cadeau Utiliser

INFORMATIONS SUR LA CARTE

*Champs obligatoires



Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte * CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

Prénom *

Vos informations personnelles

COMMANDE LIVRÉE À

11:00

(dans 17 heures)

1 Poke Saumon 23,19 \$
Salade

Frais de livraison 3,99 \$

SOUS-TOTAL 27,18 \$

TPS 1,36 \$

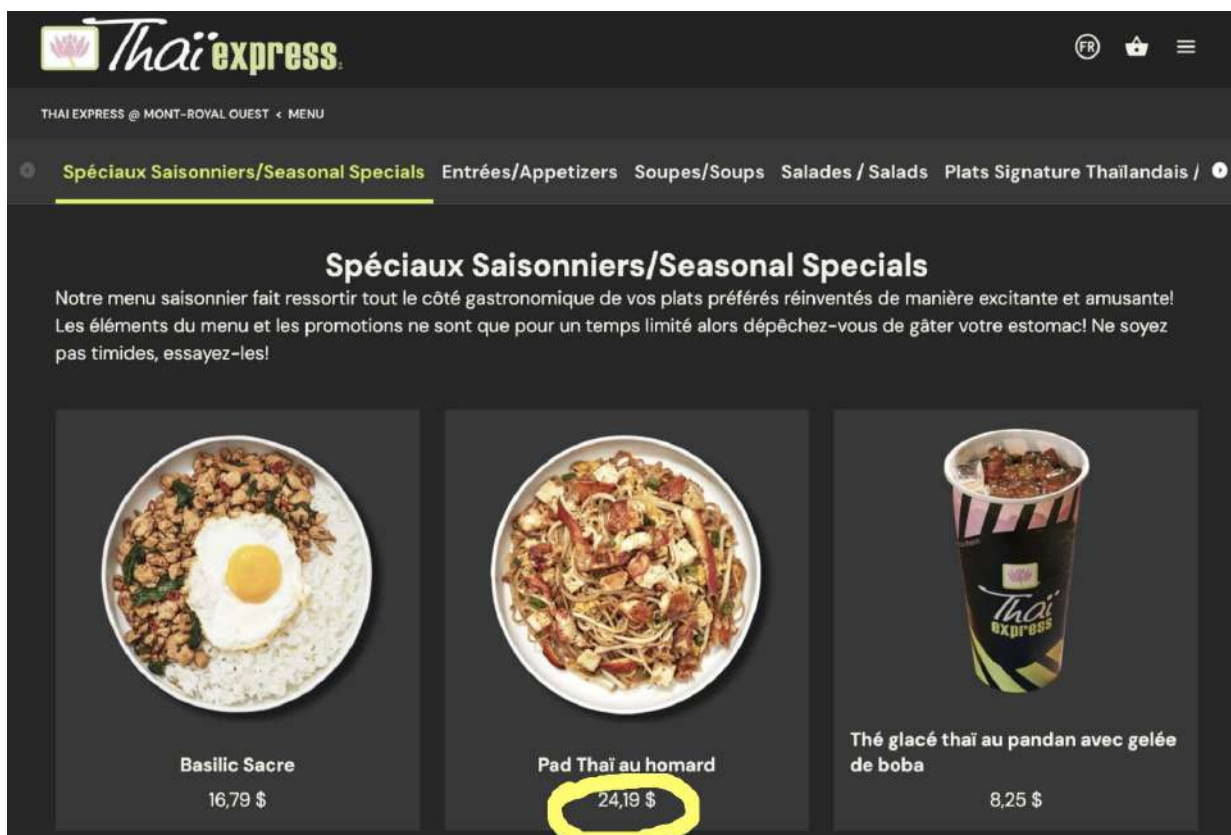
TVQ 2,71 \$

TOTAL 31,25 \$

← Modifier

QQ- THAI EXPRESS

179. MTY agit comme franchiseur de la chaîne « Thai Express » au Québec, qui est une division de MTY, tel qu'il appert notamment de l'extrait du site web transactionnel <https://thaiexpress.ca/fr/> contrôlé et exploité par MTY **pièce P-5**, de la politique de confidentialité du site web **pièce P-7** et des conditions d'utilisation **pièce P-8**;
180. MTY s'adonne à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel pour ses franchises Thai Express. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la problématique, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que MTY appellera « Frais de livraison » :



Commander

Veuillez vérifier l'information ci-dessous et remplissez les champs vides.

Type de commande

À emporter

Livraison

Livrer de: Thai Express @ Mont-Royal Ouest
11 Mont-Royal Ouest, Montréal, QC, H2T 2R9

Adresse de livraison: 5677 Avenue du Parc, H2V 4H2, Montréal

CHANGER

Date & Heure: juil. 27, 06:26 PM

CHANGE

Promotions

Avez-vous un code promo?

par ex. 8D75DED5

PASSER LA COMMANDE

Ajouter pourboire

Aucun

10%

15%

18%

\$

\$0.00

Détails du paiement

Sous-total	24,19 \$
Frais de livraison	3,99 \$
TPS	1,41 \$
TVQ	2,81 \$

Total

32,40 \$

Des frais additionnels peuvent se rajouter

RR- CAFÉ VAN HOUTTE

181. MTY agit comme franchiseur de la chaîne « Café Van Houtte » au Québec, qui est une division de MTY, tel qu'il appert notamment de l'extrait du site web transactionnel <https://cafevanhoutte.com/fr/> contrôlé et exploité par MTY **pièce P-5**, de la politique de confidentialité du site web **pièce P-7** et des conditions d'utilisation **pièce P-8**;
182. MTY s'adonne à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel pour ses franchises Café Van Houtte. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la problématique, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquentement, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que MTY appellera « Frais de livraison » :

The screenshot displays the 'COMMANDE EN LIGNE' (Online Order) interface. At the top, there are navigation options: 'EN', 'Télécharger l'App mobile', and 'Se connecter'. Below this, the order details section shows 'Livraison' at '5677 Avenue du Parc, Montréal, Québec, H2...' and a delivery time of 'Demain 07:00'. The main menu area is titled 'DESSERTS' and features a grid of eight dessert items, each with a photo and pricing for 6 and 12 people. The 'Les petits biscuits' item is highlighted with a yellow box, showing a price of 31,61 \$ for 6 people and 56,91 \$ for 12 people. On the right side, a summary box indicates 'COMMANDE LIVRÉE À 07:00 (dans 13 heures)', 'Votre commande est vide', and a 'TOTAL' of 0,00 \$.

Item	6 personnes	12 personnes
Les petits biscuits	31,61 \$	56,91 \$
Les biscuits gourmets	35,41 \$	63,24 \$
Les galettes	25,29 \$	37,94 \$
Les scones	30,35 \$	53,12 \$
Les rochers	35,41 \$	63,24 \$
Les carrés classiques	30,35 \$	53,12 \$
Les carrés gourmets	34,14 \$	59,44 \$
L'assortiment sucré	34,14 \$	59,44 \$



POURBOIRE AU LIVREUR

0% 10% 15% 18% Autre

Utiliser une carte-cadeau Utiliser

INFORMATIONS SUR LA CARTE *Champs obligatoires



Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte * CVV / CVC *

Date d'expiration *

MINÉRIA

Prénom *

Nom de famille *

Courriel *

Vos informations personnelles

COMMANDE LIVRÉE À

18:19

(dans un jour)

1 Les petits biscuits (6 personnes) 31,61 \$

Non, Merci

Frais de livraison 4,99 \$

SOUS-TOTAL 36,60 \$

TPS 0,25 \$

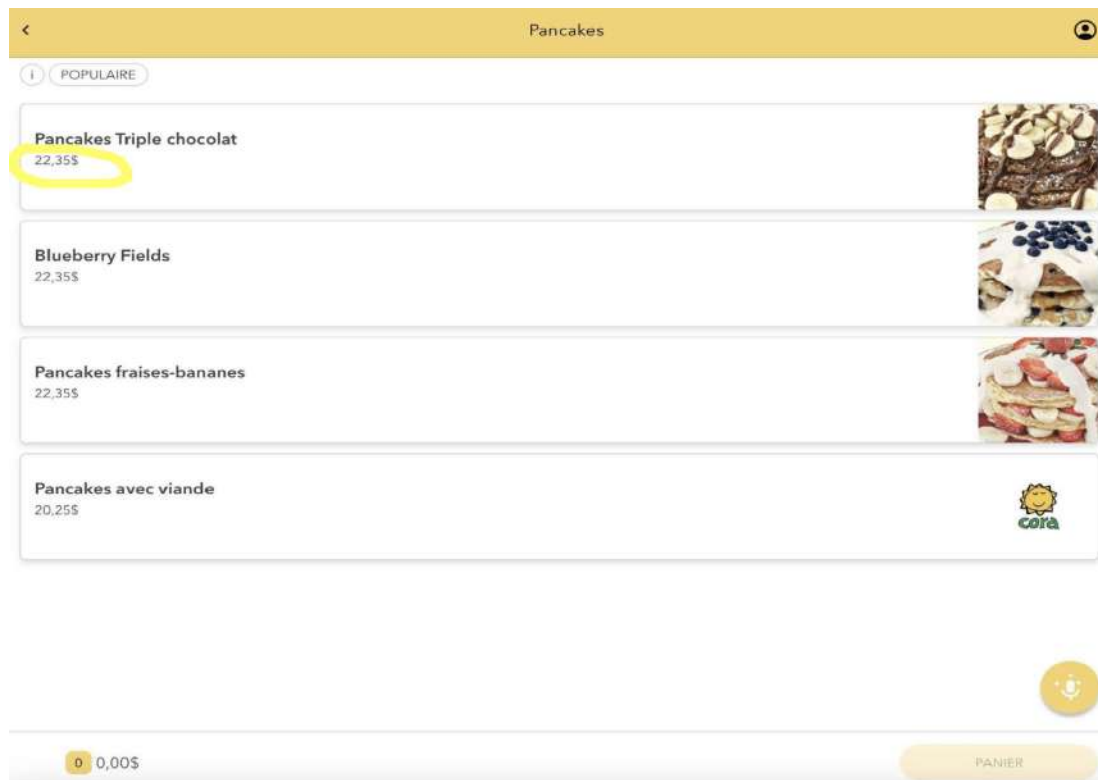
TVQ 0,50 \$

TOTAL 37,35 \$

← Modifier

SS- CORA :

183. FRANCHISES CORA INC. (ci-après « **CORA** ») est une société par actions exploitant des franchises ayant son siège social au 50-16 rue Sicard Sainte-Thérèse (Québec) J7E3W7 Canada, tel qu'il appert de son site web **pièce P-5**, et de l'État des renseignements du Registraire des entreprises **pièce P-6**.
184. CORA contrôle et exploite le site internet transactionnel <https://www.chezcora.com/>;
185. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que CORA appellera « Frais de service » et « Frais de livraison » :





S'INSCRIRE

📍 Restaurant

Carrefour Laval

CHANGER

À emporter

Livraison

📍 Livrer à

5670 Bd Cléroux, 5670 Boulevard Cléroux, Sainte-Dorothée

CHANGER

Demain



06h45



Pancakes Triple chocolat

Aucun sirop, Non

- 1 +

22,35\$

Frais de livraison

3,99\$

Code de réduction

APPLIQUER

Total (CAD)

Incl. 1,12\$ TPS, 0,60\$ GST QST, 2,23\$ TVQ

30,29\$

SUIVANT



Votre commande



Pour Anonyme (+15143334444)

De Carrefour Laval

Prévu à 06h45 lundi 28 juillet

 L'heure prévu de la commande est dans 12 heures.

Adresse 5670 Bd Cléroux, 5670 Boulevard Cléroux, Sainte-Dorothée

Pancakes Triple chocolat

Aucun sirop, Non

Frais de livraison

Frais de service ⓘ

22,35\$

3,99\$

0,91\$

Total (CAD)

Incl. 1,16\$ TPS, 0,60\$ GST QST, 2,23\$ TVQ

31,20\$

PAYER

TT- LE POKE STATION :

186. S.I.N.I. GROUPE INC. est une société par actions exploitant la franchise Poké Station et ayant son établissement principal au 1751 RUE RICHARDSON UNITÉ T10 MONTRÉAL (Québec) H3K1G6 Canada le tout tel qu'il appert de son site web et du site web de Poké Station **pièce p-5** et de l'État des renseignements du Registre des entreprises **pièce P-6**;
187. S.I.N.I. GROUPE INC. contrôle et exploite le site internet transactionnel <https://www.lepokestation.com/fr>
188. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que S.I.N.I. GROUPE INC. appellera « Frais d'application » et « Frais de livraison » :

The screenshot displays the 'COMMANDE EN LIGNE' (Online Order) interface. At the top, there is a navigation bar with the Poké Station logo, the text 'COMMANDE EN LIGNE', a language selector 'EN', and a 'Se connecter' (Log in) button. Below this, the order details section shows 'Détails de la commande' (Order details) with a 'Livraison' (Delivery) icon and address '4535 Boulevard Cléroux, Laval, ...'. The 'Heure de livraison' (Delivery time) is set for 'Aujourd'hui' (Today) at '19:19'. The main content area is titled 'Entrées' (Starters) and 'Choix du Chef' (Chef's Choice). Three items are listed: 'Chef Config. Saumon' (20,00 \$), 'Chef Config. Poulet-Katsu' (19,00 \$), and 'Chef Config. Végé' (17,00 \$). The 'TOTAL' is 0,00 \$. A 'Payer' (Pay) button is visible at the bottom. The right sidebar shows 'COMMANDE LIVRÉE À 19:19 (dans 42 minutes)' and 'Votre commande est vide' (Your order is empty).

POURBOIRE AU LIVREUR

0% 10% 15% 18% Autre

INFORMATIONS SUR LA CARTE

*Champs obligatoires



Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte *

CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

Prénom *

Vos informations personnelles

COMMANDE LIVRÉE À

19:19

(dans 42 minutes)

1 Chef Config. Saumon 20,00 \$
Seulement Riz sushi
Sans sauce -

Frais de livraison 3,25 \$

Frais d'application 1,00 \$

SOUS-TOTAL 24,25 \$

TPS 1,21 \$

TVQ 2,42 \$

TOTAL 27,88 \$

← Modifier

UU- ONIGIRI SHOP: FRAIS D'APPLICATION ET FRAIS DE LIVRAISON DOUBLON

189. S.I.N.I. GROUPE INC. exploite également la franchise « Onigiri Shop », le tout tel qu'il appert de son site web et du site web de Onigiri Shop **pièce p-5** et de l'État des renseignements du Registre des entreprises **pièce P-6**;
190. S.I.N.I. GROUPE INC. contrôle et exploite le site internet transactionnel <https://onigirishop.com/fr/>;
191. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la décomposition de prix ou l'indication de prix partiel, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que S.I.N.I. GROUPE INC. appellera « Frais d'application » et « Frais de livraison » :

The screenshot displays the Onigiri Shop online ordering interface. At the top, there is a navigation bar with the Onigiri Shop logo, the text "COMMANDE EN LIGNE", a language selector set to "EN", and a "Se connecter" button. Below the navigation bar, there is a section for "Détails de la commande" showing a delivery address: "Livraison 5677 Avenue du Parc, Montréal, Québec, H...". To the right, there is a "Heure de livraison" section with a dropdown menu set to "Aujourd'hui" and a time selector set to "18:57".

Below the delivery details, there is a "Menu complet" button and a "Classique" button. The main content area is titled "Classique" and displays four onigiri items, each with a red plus sign in a circle indicating it can be added to the cart:

- 1. Saumon frais 4,99 \$
- 2. Saumon cuit épicé 4,99 \$
- 3. Thon épicé (cru) 4,99 \$
- 4. Thon mayo (cuit) 4,99 \$

Each item has a small star icon below it. The price "4,99 \$" for the first item is circled in yellow.

On the right side of the interface, there is a summary box titled "COMMANDE LIVRÉE À 18:57 (dans 15 minutes)". Below this, it says "Votre commande est vide". At the bottom of the summary box, it shows "TOTAL 0,00 \$". Below the summary box, there is a "Payer" button with a right arrow.

POURBOIRE AU LIVREUR

- 0%
- 10%
- 15%
- 18%
- Autre

INFORMATIONS SUR LA CARTE

**Champs obligatoires*



Nom du détenteur de la carte *

Numéro de carte *

CVV / CVC *

Date d'expiration *

MM/AA

Prénom *

Vos informations personnelles

COMMANDE LIVRÉE À

18:58

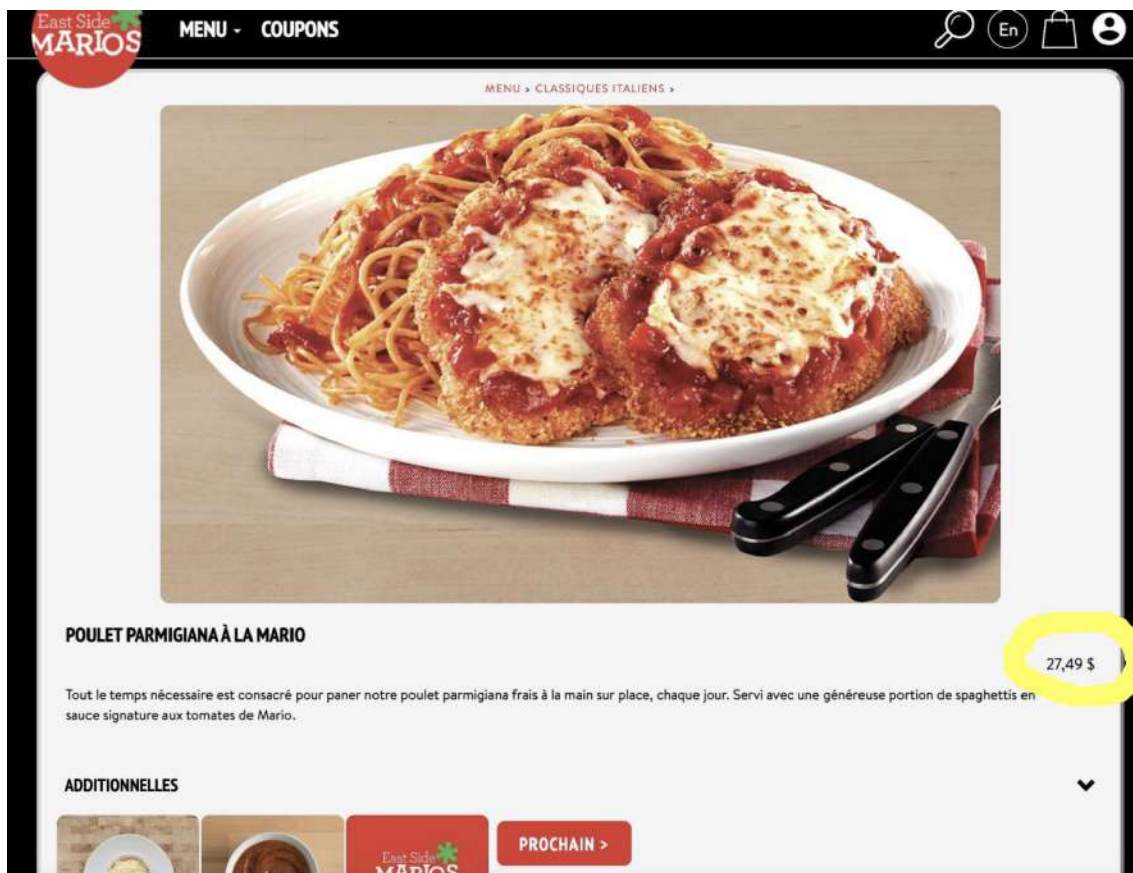
(dans 15 minutes)

1	1. Saumon frais	4,99 \$
	Frais de livraison	2,99 \$
	Frais de livraison	2,99 \$
	Frais d'application	1,00 \$
	SOUS-TOTAL	11,97 \$
	TPS	0,60 \$
	TVQ	1,19 \$
	TOTAL	13,76 \$

← Modifier

VV- EAST SIDE MARIO'S (RECIPE UNLIMITED)

192. Recipe Unlimited Corporation, une société par actions ayant son siège social au 199 Four Valley Drive, Vaughan, (Ontario) L4K0B8, Canada, est à la tête de la chaîne de franchises « East Side Mario's » au Québec, tel qu'il appert notamment de l'extrait de son site web **pièce P-5**, ainsi que de l'extrait du site web transactionnel de East Side Mario's <https://www.eastsidemarios.com/fr/> **pièce P-5**, contrôlé et exploité par Recipe Unlimited Corporation;
193. Recipe Unlimited Corporation, s'adonne à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel pour ses franchises East Side Mario's. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la problématique, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que Recipe Unlimited Corporation appellera « Frais de livraison » :



East Side MARIOS MENU - COUPONS

BROWNIE AU CAMEL SALÉ 7,69 \$

BÂTONNETS DE MOZZARELLA FRITS 13,19 \$

BÂTONNETS BUDDA BOOM 10,99 \$

Coupons [Appliquer un coupon](#)

Ajouter Une Carte CAA +

Ustensiles & Condiments

Nous tentons de réduire le gaspillage et avons besoin de votre collaboration. Veuillez ne demander ces articles jetables que si vous en avez absolument besoin.

ustensiles

Total du panier 27,49 \$

Frais de livraison 5,00 \$

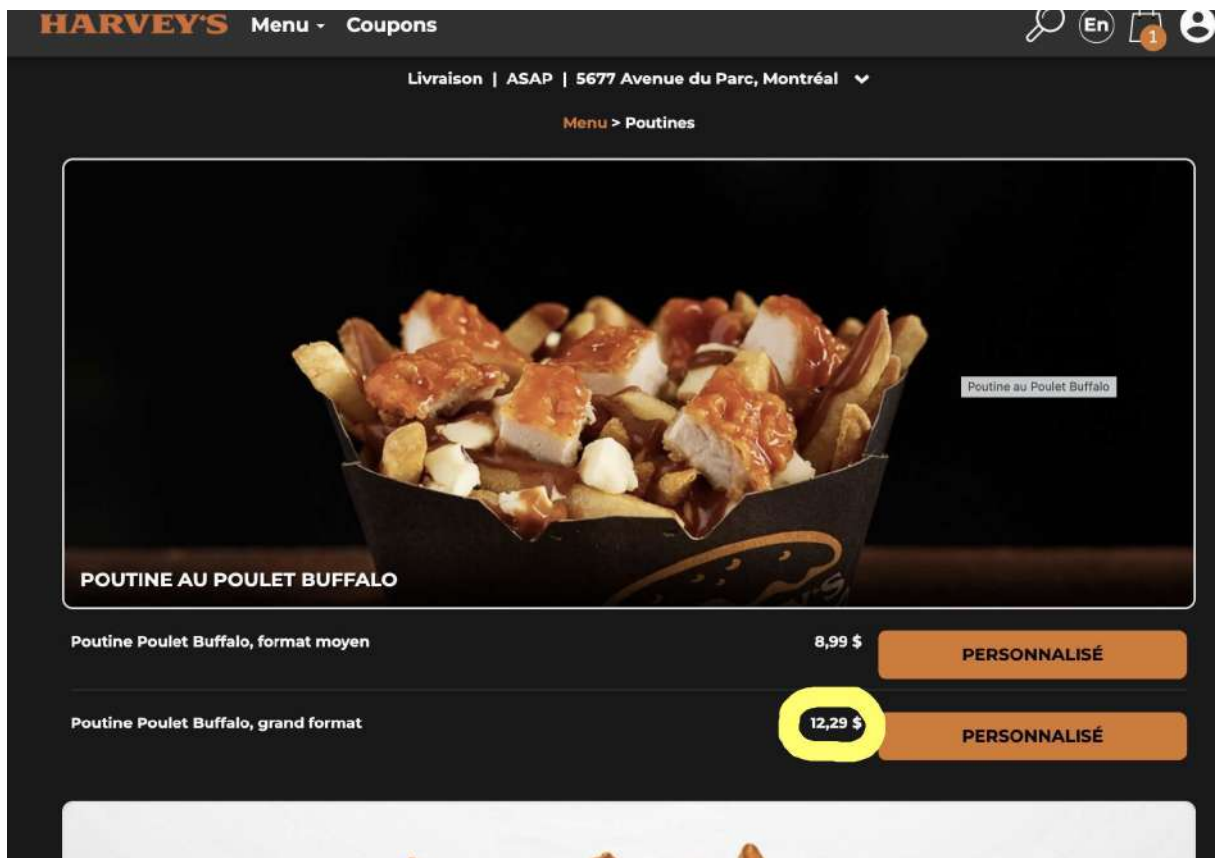
Taxes 4,87 \$

Total de la commande 37,36 \$

PAYER

XX- HARVEY'S (Recipe Unlimited)

194. Recipe Unlimited Corporation exploite également les franchises « Harvey's » au Québec, en sus de quelques adresses dites « corporatives » directement sous son contrôle, tel qu'il appert de l'extrait du site web transactionnel <https://www.harveys.ca/fr.html> pièce P-5, contrôlé et exploité par Recipe Unlimited Corporation, et de l'État des renseignements du Registre des entreprises pièce P-6;
195. Recipe Unlimited Corporation s'adonne également à la décomposition de prix et à l'indication de prix partiel pour ses franchises Harvey's au Québec. Les deux captures d'écran ci-dessous illustrent la problématique, à savoir comment, après avoir expressément choisi livraison dès le départ, le client verra pourtant un premier prix plus bas, puis subséquemment, après avoir fait sa sélection, des frais additionnels obligatoires seront inutilement ajoutés, que Recipe Unlimited Corporation appellera « Frais de livraison » et « Frais de service »:



USTENSILES & CONDIMENTS



Nous tentons de réduire le gaspillage et avons besoin de votre collaboration. Veuillez ne demander ces articles jetables que si vous en avez absolument besoin.

Ustensils

Ketchup 0

Poivre 0

Sel 0

Vinaigre 0

Total du panier	12,29 \$
Frais de livraison	2,99 \$
Taxes et autres frais ⓘ	3,70 \$
Total de la commande	18,98 \$

taxe estimée

PAYER

HARVEY'S Menu - Coupons En 1

Ustensils

Ketchup 0

Poivre 0

Sel 0

OU'EST-CE QUI EST INCLUS?

Frais de service - 1,23\$
10% du sous-total s'il est inférieur à 20\$. Ces frais nous aident à exploiter notre service de livraison et à l'offrir dans de nouvelles régions.

Total du panier	12,29 \$
Frais de livraison	2,99 \$
Taxes et autres frais ⓘ	3,70 \$
Total de la commande	18,98 \$

taxe estimée

PAYER

Télécharger l'application

TÉLÉCHARGER DANS l'App Store DISPONIBLE SUR Google Play

Contactez-nous Twitter Facebook Instagram

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | RECIPE © 2025 Société de Recettes illimitées

Technologies UEAT INC. et CORPORATIONS SOLUTIONS MONERIS

196. Technologies UEAT Inc. est une société par actions, radiée le 22 mai 2025, qui avait son siège au 1130 boul. Charest O Québec (Québec) G1N2E2 Canada et offrant des solutions de commande en ligne pour l'industrie de la restauration, tel qu'il appert de l'État des renseignements pièce **P-6**;
197. Tel qu'il appert de son site web toujours en ligne à www.ueat.io pièce **P-5**, UEAT offrait « des solutions complètes pour augmenter le revenu des restaurants »;
198. CORPORATION SOLUTIONS MONERIS (ci-après « **Moneris** ») est une société par actions ayant un établissement principal au 7350 rte Transcanadienne Montréal (Québec) H4T1A3 Canada;
199. D'abord le fournisseur de services de paiement privilégié de UEAT pour les chaînes de restaurants faisant affaires avec UEAT, le ou vers le 6 octobre 2021, Moneris a procédé à l'acquisition de Technologies UEAT Inc. et par le fait même indirectement de ses activités et de sa clientèle;
200. Aujourd'hui, c'est Moneris directement qui a pris la relève de Technologies UEAT Inc. et qui poursuit l'exploitation de l'entreprise, du concept, du produit, du nom UEAT et des activités de UEAT auprès des restaurants, en plus d'effectuer le traitement des paiements et de charger les restaurants pour chaque transaction effectuée par les clients des restaurants via les sites transactionnels;

Moneris est un participant aux infractions, engageant sa responsabilité

201. Moneris poursuit l'exploitation de l'entreprise mise sur pied par Technologies UEAT Inc., et à ce titre fournit et propulse activement les sites web transactionnels de la grande majorité des défenderesses au présent recours, accomplissant ainsi des gestes aidant les défenderesses à commettre les infractions soulevées aux art. 52 et 52(1.3) de la *Loi sur la concurrence*.
202. Moneris, pour le compte des défenderesses, encaisse d'ailleurs le paiement des clients des défenderesses sur les sites internet transactionnels et remet les sommes aux défenderesses;
203. Moneris maintient un contrôle sur le design des sites web transactionnels, imposant un carcan uniforme à tous les restaurants quant à l'endroit sur la page où les informations se retrouvent et :
 - a. ne laissant pas aux défenderesses la latitude pour choisir exactement à quel endroit sur la page se situent les indications de prix et les frais obligatoires ajoutés;
 - b. force la présence d'un bouton « Payer » ou « Confirmer » sous le format d'un « *floating ribbon* », ce qui crée parfois un « *false floor* » lequel (i) obscurcit

les informations sur les frais ajoutés et (ii) décourage les clients de défiler la page vers le bas pour voir les frais obligatoires fixes ajoutés, qui pourraient faire renoncer les clients à aller de l'avant avec la transaction;

- c. contrôle la taille de caractère et la police de caractère des indications de prix et du quantum des frais additionnels obligatoires ajoutés;
- d. force les défenderesses à indiquer un prix inatteignable à même le bouton Suivant durant le processus d'ajout d'une sélection avant de confirmer l'ajout (par ex. : « Suivant – 13,99\$ »);

accomplissant ainsi des gestes aidant les défenderesses à commettre les infractions aux art. 52 et 52(1.3) de la *Loi sur la concurrence*.

- 204. À titre illustratif de ce design intentionnel, prenons par exemple la capture vidéo **pièce P-10** du processus d'achat d'un repas livré chez Toujours Mikes, où un client intuitivement serait invité, après avoir sélectionné son choix sur le menu, directement à cliquer sur le gros bouton rouge Payer sur la droite sans même avoir été informé du montant de frais additionnels obligatoires ajoutés;
- 205. Il faut savoir qu'à titre d'intermédiaire dans le traitement des paiements, Moneris bénéficie financièrement directement d'une augmentation du nombre de transactions, et a donc un intérêt financier direct à maximiser les « conversions » et à ce que les clients des restaurants procèdent aux achats, ceci se traduisant par une augmentation du nombre de transaction et donc des frais de transaction qu'elle perçoit directement ou indirectement à titre d'intermédiaire de traitement des paiements;
- 206. En ayant accompli et en continuant d'accomplir ces différentes actions aidant les restaurants à commettre les infractions aux art. 52 et 52(1.3) de la *Loi sur la concurrence*, Moneris est un participant à l'infraction au sens de l'art. 21(1)b) *C. Cr.*, engageant ainsi sa responsabilité directement et donnant ouverture au recouvrement en vertu de l'art. 36 de la *Loi sur la concurrence* contre Moneris directement, au même titre que les Commerçants utilisant la plateforme UEAT sur leurs sites transactionnels et applications mobiles, pour les pertes économiques et dommages subis par les clients par suite des infractions commises;

IV - LES FAITS QUI DONNENT OUVERTURE À UN RECOURS DE LA PART DE CHACUN DES MEMBRES DU GROUPE CONTRE LES DÉFENDERESSES SONT :

- 207. Chacun des membres du groupe a effectué une commande pour un repas livré auprès de l'une des défenderesses via leurs sites web ou applications mobiles et a payé un prix supérieur au prix initialement annoncé ou indiqué en raison de ce que les défenderesses qualifient de frais « pour la livraison » qui n'étaient pas inclus dans le prix annoncé ou indiqué, mais furent ajoutés et exigés pour pouvoir compléter la commande;

208. Chacun des membres du groupe est un consommateur au sens de la *L.p.c.* et du *Code civil du Québec*;
209. Les défenderesses sont des commerçants au sens de la *L.p.c.*;
210. Les frais additionnels n'auraient pas dû être exigés ou chargés, constituent une perte économique et un dommage pour les Membres du groupe au sens de la *Loi sur la concurrence* et sont un résultat direct et immédiat du comportement des défenderesses, lequel est causal de cette perte et dommage;
211. Les frais additionnels n'auraient pas dû être chargés et constituent également un préjudice subi par les Membres du groupe au sens de la *L.p.c.* et sont un résultat direct et immédiat du comportement des défenderesses, lequel est causal de ce dommage et préjudice;
212. Le vice informationnel des défenderesses, leurs représentations fausses et trompeuses eu égard aux prix et la passation sous silence d'un fait important ont causé aux Membres du groupe un préjudice économique découlant directement de ceux-ci équivalent aux frais additionnels ajoutés et chargés aux Membres du groupe;
213. Quant à la violation de la *L.p.c.*, alternativement à la réclamation en dommages ou en réduction de l'obligation sous la *L.P.C.*, la nullité des contrats est demandée pour chacun des membres;
214. Les questions de fait et de droit dont il est question dans l'action intentée par le requérant sont identiques à chaque Membre du groupe;
215. Ici, l'enjeu central concerne les prix annoncés ou indiqués et chargés et la même pratique systématique, d'ajouter des frais additionnels obligatoires à la fin de la même façon pour tous les Membres puisque via des applications mobiles et sites web standardisés;

V - LES CONDITIONS REQUISES POUR INTENTER L'ACTION COLLECTIVE

216. La composition du groupe rend difficile ou peu pratique l'application des règles sur le mandat d'ester en justice pour le compte d'autrui ou sur la jonction d'instance;
217. Il est estimé que le nombre de personnes incluses dans le Groupe est entre deux et trois millions;
218. Les noms et adresses des personnes incluses dans le Groupe ne sont pas connues du requérant mais cette information est en possession directe des défenderesses collectivement car toutes les commandes ont été faites via les applications mobiles ou sites web des défenderesses et ont requis les coordonnées des Membres

notamment pour le paiement par carte de crédit, les coordonnées et l'adresse de livraison;

- 219.** Dans ces circonstances, il est difficile voire impossible d'obtenir un mandat de chacun des Membres du Groupe et de tous les joindre dans une même action;
- 220.** Par ailleurs, le montant de la réclamation individuelle de chacun des membres du groupe étant modique, de nombreuses personnes n'intenteraient tout simplement pas un recours individuel contre les défenderesses;
- 221.** Dans ces circonstances, l'action collective est la seule procédure appropriée afin que les Membres du groupe puissent effectivement faire valoir leurs droits respectifs et aient accès à la justice;
- 222.** Les demandes des Membres du groupe soulèvent des questions de droit ou de fait identiques, similaires ou connexes, à savoir :
- a. Est-ce que les défenderesses chargent un frais de livraison?
 - b. Est-ce que les défenderesses ont inclus le frais de livraison dans toutes leurs représentations de prix?
 - c. Les défenderesses ont-elles contrevenu à l'article 224(c) de la LPC?
 - d. Les défenderesses ont-elles contrevenu aux l'article 219 et 228 de la LPC?
 - e. Les défenderesses ont-elles contrevenu à l'article 52, 52(1.1) et 52(1.3) de la *Loi sur la concurrence*?
 - f. Les membres du groupe ont-ils droit :
 - i. à la nullité des contrats, à une réduction de leur obligation ou des dommages compensatoires sous la *L.p.c.*;
 - ii. au recouvrement de leur perte économique ou dommages subis découlant du comportement des défenderesses? (art. 36 *Loi sur la concurrence*)
 - iii. au recouvrement des honoraires d'avocats pour l'enquête et les procédures engagées? (art. 36 *Loi sur la concurrence*)
 - iv. à un montant allant de 1 000 000\$ à 5 000 000\$, selon la taille de la défenderesse, en dommages punitifs par défenderesse; et/ou
 - v. à l'intérêt et indemnité additionnelle prévue par le Code civil du Québec sur ces montants, à compter de la date du dépôt de la demande d'autorisation?

Et pour les membres du Sous-groupe Moneris :

- a. La défenderesse CORPORATION SOLUTIONS MONERIS est-elle un participant, au sens de l'art. 21(1)b) *C. Cr.*, aux infractions sous les articles 52, 52(1.1) et 52(1.3) de la *Loi sur la concurrence*?
- b. Les membres du groupe ont-ils droit au recouvrement contre CORPORATION SOLUTIONS MONERIS de :
 - i. leur perte économique ou dommages subis découlant du comportement des défenderesses? (art. 36 *Loi sur la concurrence*)
 - ii. au recouvrement des honoraires d'avocats pour l'enquête et les procédures engagées? (art. 36 *Loi sur la concurrence*)

- 223.** Toutes les questions sont applicables à l'ensemble des Membres du groupe ou du sous-groupe;
- 224.** Les remèdes recherchés, dommages et pertes subies par les Membres du groupe proviennent tous de la même pratique reprochée et de la même façon de faire décrite au présent dossier, à savoir d'annoncer ou d'indiquer sur son site web ou ses propres applications mobiles un premier prix et d'exiger et charger un prix supérieur alors que rien n'a changé en cours de route du processus d'achat et qu'aucune valeur ajoutée additionnelle n'est donnée aux Membres du groupe;
- 225.** La pratique commerciale des défenderesses d'annoncer, pour une commande de repas livré, un premier prix inférieur incomplet, fragmentaire, partiel et inatteignable, puis d'exiger et de charger à la fin un prix supérieur sous le couvert de frais additionnels afférents à la livraison traduit une ignorance, une insouciance ou une négligence sérieuse des défenderesses à l'égard de leurs obligations et des droits du consommateur sous le régime de la *L.p.c.*, dont notamment de voir à ce que leurs représentations soient justes et fidèles du point de vue du consommateur, justifiant l'octroi de dommages-intérêts punitifs;
- 226.** Tous les Membres du groupe sont des "consommateurs" au sens de la *L.p.c.* et bénéficient d'une présomption absolue de préjudice en raison de la conduite des défenderesses;
- 227.** Le préjudice de chaque Membre du groupe peut être déterminé avec suffisamment de précision pour faire en sorte qu'il n'y ait pas de recouvrement individuel en vertu des articles 599 à 601 du Code de procédure civile, rendant le recouvrement collectif approprié;
- 228.** Il est opportun d'autoriser l'exercice d'une action collective pour le compte des Membres du groupe.

VI - NATURE DE L'ACTION ET CONCLUSIONS RECHERCHÉES

- 229.** L'action que le requérant désire instituer pour le compte des Membres du groupe vise un groupe québécois et en est une en dommages et intérêts, réduction de l'obligation ou nullité et en dommages punitifs au sens de la *L.p.c.*, ainsi qu'en

recouvrement de leur dommage et perte économique causé par le comportement des défenderesses au sens de la *Loi sur la concurrence*;

230. Les conclusions que le Requéérant recherche contre les défenderesses sont:

ACCUEILLIR l'action collective intentée par le requérant pour le compte des Membres du groupe contre les défenderesses;

DÉCLARER que les défenderesses sont responsables des dommages subis par le requérant et chacun des Membres du groupe;

ORDONNER aux défenderesses de cesser la décomposition de prix et l'indication de prix partiel en lien avec les frais de livraison;

CONDAMNER les défenderesses à payer une somme à titre de perte ou dommage, ou à titre de réduction de l'obligation ou de dommages compensatoires des Membres du groupe, à chacun des Membres du groupe, le quantum étant à déterminer par la Cour, ou **ALTERNATIVEMENT, DÉCLARER** la nullité des contrats entre les Membres du groupe et les défenderesses, le tout avec intérêt et indemnité additionnelle de l'article 1619 du Code civil du Québec depuis le dépôt de la demande d'autorisation;

ET POUR LE SOUS-GROUPE MONERIS :

CONDAMNER MONERIS à payer une somme à titre de perte économique ou dommages subis, découlant du comportement des défenderesses, par les Membres du Sous-groupe Moneris, à chacun des Membres du Sous-groupe Moneris, le quantum étant à déterminer par la Cour;

CONDAMNER les défenderesses, sauf MONERIS, à payer chacune une somme de 1 000 000\$ à 5 000 000\$, selon sa taille, à titre de dommages punitifs, le tout avec intérêt et indemnité additionnelle de l'article 1619 du Code civil du Québec depuis le dépôt de la demande d'autorisation;

CONDAMNER les défenderesses à payer les honoraires d'avocats pour l'enquête et les procédures judiciaires engagées, selon l'art. 36 de la *Loi sur la concurrence*;

ORDONNER le recouvrement collectif des sommes prévues aux paragraphes précédents;

LE TOUT avec les frais de justice, incluant les honoraires des experts, les frais d'avis aux membres et ceux applicables au recouvrement collectif le cas échéant, incluant les honoraires d'experts requis pour établir le montant de toute condamnation visée par le recouvrement collectif;

RENDRE toute autre ordonnance ou mesure que la Cour estime nécessaire pour sauvegarder les droits des parties;

DÉCLARER que tous les Membres du groupe qui n'ont pas demandé à être exclus dudit groupe à l'intérieur du délai prescrit soit liés par tout jugement à être rendu dans le dossier d'action collective à être institué;

FIXER le délai d'exclusion du groupe à 30 jours à compter de la publication de l'avis aux Membres du groupe;

ORDONNER la publication d'avis aux Membres du groupe, incluant une version complète et une version abrégée, en conformité avec l'article 579 C.p.c.;

ORDONNER que lesdits avis soient publiés de façon visible sur le site internet des défenderesses, sur leurs réseaux sociaux (incluant Instagram et Tiktok) avec un lien intitulé « Action collective concernant les frais ajoutés »;

ORDONNER aux défenderesses d'envoyer lesdits avis par courriel à chacun des Membres du groupe dans un courriel ayant pour sujet « Action collective concernant les frais ajoutés »;

- 231.** Le requérant demande que la présente action collective soit exercée devant la Cour supérieure siégeant dans le district judiciaire de Montréal pour les raisons suivantes:
- a. Le requérant est un consommateur et PFK est un commerçant au sens de la *L.P.C.*;
 - b. Le contrat qui lie le requérant et PFK est un contrat de consommation et d'adhésion conclu à distance et assujetti à la *L.P.C.* et au *Code civil du Québec*;
 - c. Le requérant est domicilié et résident dans le district judiciaire de Montréal.
- 232.** Le Requêteur, qui demande que le statut de représentant lui soit attribué, est en mesure d'assurer une représentation adéquate des Membres du groupe, le tout pour les raisons suivantes :
- a. Le Requêteur est Membre du groupe et a une cause d'action contre PFK;
 - b. Le Requêteur a participé et a assisté ses procureurs dans la préparation de la présente demande pour autorisation;
 - c. Le Requêteur a révisé la présente demande d'autorisation avant son dépôt et comprend la nature du recours;

- d. Le Requérant est disposée à gérer la présente action collective dans l'intérêt des Membres du groupe qu'elle entend représenter et est déterminée à mener à terme le présent dossier, le tout au bénéfice de tous les Membres du groupe, ainsi qu'à consacrer le temps nécessaire à la présente affaire et à collaborer avec ses procureurs;
- e. Le Requérant a la compétence, la capacité et l'intérêt pour représenter adéquatement tous les Membres du groupe;
- f. Le Requérant a donné mandat à ses procureurs d'obtenir tous les renseignements pertinents au présent litige et a l'intention de se tenir informée des développements de l'action;
- g. Le Requérant avec l'assistance de ses procureurs, est disposée à consacrer le temps nécessaire pour collaborer avec les Membres du groupe qui se feront connaître et à les tenir informés;
- h. Le Requérant est de bonne foi et entreprend des procédures en action collective dans l'unique but de faire en sorte que les droits des membres du groupe soient reconnus et qu'il soit remédié aux préjudices que chacun d'eux a subis;
- i. Le Requérant a donné mandat à ses procureurs de publier la présente action sur un site internet afin de garder les Membres du groupe informés du progrès des procédures et pour être plus facilement contacté ou consulté par les Membres du groupe.
- j. Le Requérant a donné mandat à ses procureurs d'explorer s'il y avait d'autres membres du groupe et de les contacter, si tant est que cela est nécessaire;
- k. Le Requérant a effectué une commande de repas livré à des fins personnelles via le site web kfc.ca;
- l. Le Requérant a donné mandat aux procureurs d'évaluer l'éligibilité de l'action en vue d'une demande d'aide financière du Fonds d'aide aux actions collectives;
- m. Le Requérant n'a pas d'intérêts qui sont opposés aux autres Membres du groupe.

233. La présente demande est bien fondée en faits et en droit.

POUR CES RAISONS, PLAISE À LA COUR:

ACCUEILLIR la présente demande en autorisation d'exercer une action collective;

ATTRIBUER au Requérant le statut de représentant aux fins d'exercer ladite action collective pour le compte du groupe ci-après décrit :

Tous les consommateurs au sens de la Loi sur la protection du consommateur au Québec qui, depuis le 7 novembre 2022, ont effectué une commande de repas livré via le site internet ou les applications mobiles de l'une des Défenderesses et ont payé un prix supérieur (en raison de frais ajoutés obligatoires) au prix initialement annoncé ou indiqué pour pouvoir compléter leur commande.

ou tout autre membre tel que déterminé par la Cour;

(lesquels étant ci-après désignés les « **Membres du groupe** » ou le « **Groupe** »);

Comportant le sous-groupe suivant :

Tous les consommateurs au sens de la Loi sur la protection du consommateur au Québec qui, depuis le 7 novembre 2022, ont effectué une commande de repas livré via le site internet ou les applications mobiles de l'une des Défenderesses utilisant la plateforme UEAT de CORPORATIONS SOLUTIONS MONERIS et qui ont payé un prix supérieur (en raison de frais ajoutés obligatoires) au prix initialement annoncé ou indiqué pour pouvoir compléter leur commande.

(ci-après le « **Sous-groupe Moneris** »)

IDENTIFIER comme suit les principales questions de faits et de droit qui seront traitées collectivement :

- a. Est-ce que les défenderesses chargent un frais de livraison?
- b. Est-ce que les défenderesses ont inclus le frais de livraison dans toutes leurs représentations de prix?
- c. Les défenderesses ont-elles contrevenu à l'article 224(c) de la LPC?
- d. Les défenderesses ont-elles contrevenu aux l'article 219 et 228 de la LPC?
- e. Les défenderesses ont-elles contrevenu à l'article 52, 52(1.1) et 52(1.3) de la *Loi sur la concurrence*?
- f. Les membres du groupe ont-ils droit :
 - vi. à la nullité des contrats, à une réduction de leur obligation ou des dommages compensatoires sous la *L.p.c.*;

- vii. au recouvrement de leur perte économique ou dommages subis découlant du comportement des défenderesses? (art. 36 *Loi sur la concurrence*)
- viii. au recouvrement des honoraires d'avocats pour l'enquête et les procédures engagées? (art. 36 *Loi sur la concurrence*)
- ix. à un montant allant de 1 000 000\$ à 5 000 000\$, selon la taille de la défenderesse, en dommages punitifs par défenderesse; et/ou
- x. à l'intérêt et indemnité additionnelle prévue par le Code civil du Québec sur ces montants, à compter de la date du dépôt de la demande d'autorisation?

Et pour les membres du Sous-groupe Moneris :

- a. La défenderesse CORPORATION SOLUTIONS MONERIS est-elle un participant, au sens de l'art. 21(1)b) *C. Cr.*, aux infractions sous les articles 52, 52(1.1) et 52(1.3) de la *Loi sur la concurrence*?
- b. Les membres du groupe ont-ils droit au recouvrement contre CORPORATION SOLUTIONS MONERIS de :
 - i. leur perte économique ou dommages subis découlant du comportement des défenderesses? (art. 36 *Loi sur la concurrence*)
 - ii. au recouvrement des honoraires d'avocats pour l'enquête et les procédures engagées? (art. 36 *Loi sur la concurrence*)

IDENTIFIER comme suit les conclusions recherchées qui s'y rattachent:

ACCUEILLIR l'action collective intentée par le requérant pour le compte des Membres du groupe contre les défenderesses;

DÉCLARER que les défenderesses sont responsables des dommages subis par le requérant et chacun des Membres du groupe;

ORDONNER aux défenderesses de cesser la décomposition de prix et l'indication de prix partiel en lien avec les frais de livraison;

CONDAMNER les défenderesses à payer une somme à titre de perte ou dommage, ou à titre de réduction de l'obligation ou de dommages compensatoires des Membres du groupe, à chacun des Membres du groupe, le quantum étant à déterminer par la Cour, ou **ALTERNATIVEMENT, DÉCLARER** la nullité des contrats entre les Membres du groupe et les défenderesses, le tout avec intérêt et indemnité additionnelle de l'article 1619 du Code civil du Québec depuis le dépôt de la demande d'autorisation;

ET POUR LE SOUS-GROUPE MONERIS :

CONDAMNER MONERIS à payer une somme à titre de perte économique ou dommages subis, découlant du comportement des défenderesses, par les Membres du Sous-groupe Moneris, à chacun des Membres du Sous-groupe Moneris, le quantum étant à déterminer par la Cour;

CONDAMNER les défenderesses, sauf MONERIS, à payer chacune une somme de 1 000 000\$ à 5 000 000\$, selon sa taille, à titre de dommages punitifs, le tout avec intérêt et indemnité additionnelle de l'article 1619 du Code civil du Québec depuis le dépôt de la demande d'autorisation;

CONDAMNER les défenderesses à payer les honoraires d'avocats pour l'enquête et les procédures judiciaires engagées, selon l'art. 36 de la *Loi sur la concurrence*;

ORDONNER le recouvrement collectif des sommes prévues aux paragraphes précédents;

LE TOUT avec les frais de justice, incluant les honoraires des experts, les frais d'avis aux membres et ceux applicables au recouvrement collectif le cas échéant, incluant les honoraires d'experts requis pour établir le montant de toute condamnation visée par le recouvrement collectif;

RENDRE toute autre ordonnance ou mesure que la Cour estime nécessaire pour sauvegarder les droits des parties;

DÉCLARER que tous les Membres du groupe qui n'ont pas demandé à être exclus dudit groupe à l'intérieur du délai prescrit soit liés par tout jugement à être rendu dans le dossier d'action collective à être institué;

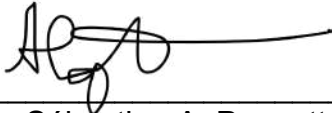
FIXER le délai d'exclusion du groupe à 30 jours à compter de la publication de l'avis aux Membres du groupe;

ORDONNER la publication d'avis aux Membres du groupe, incluant une version complète et une version abrégée, en conformité avec l'article 579 C.p.c.;

ORDONNER que lesdits avis soient publiés de façon visible sur le site internet des défenderesses, sur leurs réseaux sociaux (incluant Instagram et Tiktok) avec un lien intitulé « Action collective concernant les frais indésirables »;

ORDONNER aux défenderesses d'envoyer lesdits avis par courriel à chacun des Membres du groupe dans un courriel ayant pour sujet « Action collective concernant les frais indésirables »;

Montréal, 7 novembre 2025



Me Sébastien A. Paquette

SERVICES JURIDIQUES SP INC.

1440 rue Sainte-Catherine Ouest, Bureau 522

Montréal, Québec, H3G 1R4

Téléphone: 514-944-7344; Fax: 514-800-2286

Notifications: spaquettelaw@gmail.com

Procureurs du Requéant

AVIS D'ASSIGNATION
(articles 145 et suivants C.p.c.)

Dépôt d'une demande en justice

Prenez avis que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour supérieure du district judiciaire de Montréal la présente demande d'autorisation d'une action collective.

Réponse à cette demande

Vous devez répondre à cette demande par écrit, personnellement ou par avocat, au palais de justice de Montréal au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B6, dans les 15 jours de la signification de la présente demande ou, si vous n'avez ni domicile, ni résidence, ni établissement au Québec, dans les 30 jours de celle-ci. Cette réponse doit être notifiée à l'avocat du demandeur ou, si ce dernier n'est pas représenté, au demandeur lui-même.

Défaut de répondre

Si vous ne répondez pas dans le délai prévu, de 15 ou de 30 jours, selon le cas, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez, selon les circonstances, être tenu au paiement des frais de justice.

Contenu de la réponse

Dans votre réponse, vous devez indiquer votre intention, soit :

- de convenir du règlement de l'affaire;
- de proposer une médiation pour résoudre le différend;
- de contester cette demande et, dans les cas requis par le Code, d'établir à cette fin, en coopération avec le demandeur, le protocole qui régira le déroulement de l'instance. Ce protocole devra être déposé au greffe de la Cour du district mentionné plus haut dans les 45 jours de la signification du présent avis ou, en matière familiale, ou, si vous n'avez ni domicile, ni résidence, ni établissement au Québec, dans les trois mois de cette signification;
- de proposer la tenue d'une conférence de règlement à l'amiable.

Cette réponse doit mentionner vos coordonnées et, si vous êtes représenté par un avocat, le nom de celui-ci et ses coordonnées.

Changement de district judiciaire

Vous pouvez demander au tribunal le renvoi de cette demande introductive d'instance dans le district où est situé votre domicile ou, à défaut, votre résidence ou, le domicile que vous avez élu ou convenu avec le demandeur.

Si la demande porte sur un contrat de travail, de consommation ou d'assurance ou sur l'exercice d'un droit hypothécaire sur l'immeuble vous servant de résidence principale et que vous êtes le consommateur, le salarié, l'assuré, le bénéficiaire du contrat d'assurance ou le débiteur hypothécaire, vous pouvez demander ce renvoi dans le district où est situé votre domicile ou votre résidence ou cet immeuble ou encore le lieu du sinistre. Vous présentez cette demande au greffier spécial du district territorialement compétent après l'avoir notifiée aux autres parties et au greffe du tribunal qui en était déjà saisi.

Transfert de la demande à la Division des petites créances

Si vous avez la capacité d'agir comme demandeur suivant les règles relatives au recouvrement des petites créances, vous pouvez également communiquer avec le greffier du tribunal pour que cette demande soit traitée selon ces règles. Si vous faites cette demande, les frais de justice du demandeur ne pourront alors excéder le montant des frais prévus pour le recouvrement des petites créances.

Convocation à une conférence de gestion

Dans les 20 jours suivant le dépôt du protocole mentionné plus haut, le tribunal pourra vous convoquer à une conférence de gestion en vue d'assurer le bon déroulement de l'instance. À défaut, ce protocole sera présumé accepté.

Pièces au soutien de la demande

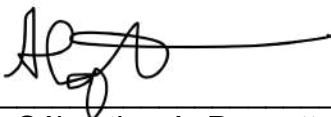
Au soutien de sa demande d'autorisation, le requérant dénonce les pièces suivantes, disponibles sur demande :

- P-1 à P-3A: Captures d'écran du processus d'achat sur le site kfc.ca
- P-4: Reçu du requérant
- P-5: Extraits des sites internet des Défenderesses
- P-6 : États des renseignements du Registraire des entreprises ou de Corporations Canada
- P-7: Politiques de confidentialité
- P-8: Conditions d'utilisation
- P-9: Applications mobiles Apple App store et Google Play Store
- P-10: Vidéos détaillant le processus d'achat pour une commande de repas livré auprès de chaque Commerçant sur leurs sites internet transactionnels
- P-11: Rapport sur la conformité Ashton
- P-12: Extraits du registre de marques de commerce
- P-13: Communiqué de presse du 5 avril 2022

Demande accompagnée d'un avis de présentation

S'il s'agit d'une demande présentée en cours d'instance ou d'une demande visée par les Livres III, V, à l'exception de celles portant sur les matières familiales mentionnées à l'article 409, ou VI du Code, la préparation d'un protocole de l'instance n'est pas requise; toutefois, une telle demande doit être accompagnée d'un avis indiquant la date et l'heure de sa présentation.

Montréal, 7 novembre 2025



Me Sébastien A. Paquette

SERVICES JURIDIQUES SP INC.

1434 rue Sainte-Catherine Ouest, Bureau 200

Montréal, Québec, H3G 1R4

Téléphone: 514-944-7344; Fax: 514-800-2286

Notifications: spaquettelaw@gmail.com

Procureurs du Requérant

AVIS DE PRÉSENTATION

DESTINATAIRES :

KENTUCKY FRIED CHICKEN CANADA COMPANY,
une société par actions ayant son siège social au 191
Creditview Road, Suite 100, Vaughan, (Ontario) L4L9T1
Canada

et

FIVE GUYS ENTERPRISES LLC., une société ayant
son siège au 1940 Duke St., 5th Fl, Alexandria, VA
22314 USA

-et-

KOEPEL COMPANIES ULC, une société par actions
ayant son établissement principal au 200-468 rue
McGill, à Montréal, QC, Canada, H2Y 2H2

et

RESTAURANT QUE-BOUFFE INC. une société par
actions ayant son établissement principal au 520 boul.
Louis-XIV, Québec, G1H 4N8,

-et-

9450-4214 QUÉBEC INC. 985 une société par actions
ayant son siège social au av. Godin Québec (Québec)
G1M2X5 Canada

et

3894207 CANADA INC., une société par actions ayant
son siège social au H-3050 boulevard Matte Brossard
(Québec), J4Y0G5 Canada

et

BEIKO LA BOÎTE À BEIGNES INC., une société par
actions ayant son établissement principal au B-2680
AV. Dalton, Québec, (Québec) G1P3S4

et

DÉVAMC CANADA INC., une société par actions ayant son établissement principal au 3418 boul. Industriel Laval (Québec) H7L4R9 Canada

et

Kinton Kinka Canada Inc., une société par actions ayant son siège social au 294 College Street, 2nd floor, à Toronto, Ontario, M5T 1R9, Canada,

et

GROUPE SPORTSCENE INC., une société par actions ayant son établissement principal au 102-1180 place Nobel Boucherville (Québec) J4B5L2 Canada

et

GROUPE MADAME POULET INC. une société par actions ayant son établissement principal au 3418 boul. Industriel Laval (Québec) H7L4R9 Canada

et

MANDY'S SALADS INC., une société par actions ayant son établissement principal au 304-642 rue De Courcelle Montréal (Québec) H4C3C5, Canada

et

136367 CANADA INC., une société par actions ayant son siège social au 3938 boul. Notre-Dame Laval (Québec) H7W1S7 Canada

-et-

9393-2630 QUÉBEC INC., une société par actions ayant son siège social au 3940 boul. Notre-Dame Laval (Québec) H7W1S7 Canada

-et-

9064-7355 QUÉBEC INC., une société par actions ayant son siège social au 3313 boul. des Sources Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B1Z6 Canada

-et-

9043-7443 QUÉBEC INC., une société par actions ayant son siège social au 784 boul. Curé-Labelle Laval (Québec) H7V2V3 Canada

et

MR. PUFFS CANADA INC., une société par actions ayant son établissement principal au 130-4670 Desserte Sud, Autoroute 440 Ouest Laval (Québec) H7T2Z8

et

ANGE CANADA INC., une société par actions ayant son siège social au 1275 Rue Gay-Lussac, Boucherville, Qc, J4B 7K1

et

Groupe NO. 900 Pizzeria Napolitaine Inc., une société par actions ayant son établissement principal au 370-55 rue de Louvain O Montréal (Québec) H2N1A4

et

RESTAURANTS PACINI INC., une société par actions ayant son établissement principal au 3-85 CH. Du Tremblay Boucherville (Québec) J4B7K4 Canada

et

11686909 CANADA INC. une société par actions ayant son siège social au 6062, rue Sherbrooke E Montréal Québec H1N1C1 Canada

-et-

7807457 CANADA INC., une société par actions ayant son siège au 6062 , rue Sherbrooke E Montréal Québec H1N1C1 Canada

-et-

9277-8349 Québec inc., une société par actions ayant son siège au 6062, rue Sherbrooke E Montréal Québec H1N1C1 Canada

et

4522010 CANADA INC., une société par actions ayant son établissement principal au 3-85 CH. Du Tremblay Boucherville (Québec) J4B7K4 Canada

-et-

9523-6501 Québec inc. une société par actions ayant son établissement principal au 3-85 CH. Du Tremblay Boucherville (Québec) J4B7K4 Canada

et

9334-3382 Québec Inc., une société par actions ayant son établissement principal au 201-511 RUE Vachon Trois-Rivières (Québec) G8T8P6 Canada

-et-

Gestion familiale Giguère inc. une société par actions ayant son établissement principal au 201-511 RUE Vachon Trois-Rivières (Québec) G8T8P6 Canada

et

Foodtastic Inc., une société par actions ayant son siège social situé au 310-9300 RTE Transcanadienne Saint-Laurent (Québec) H4S1K5 Canada

-et-

Foodtastic Franchises Inc., une société ayant son siège social situé au 310-9300 RTE Transcanadienne Saint-Laurent (Québec) H4S1K5

-et-

Milestones Restaurants LTD., une société ayant son établissement principal au 310-9300 RTE Transcanadienne Saint-Laurent (Québec) H4S1K5 Canada

-et-

Souvlaki Bar Franchises Inc., une société par actions ayant son établissement principal au 310-9300 RTE Transcanadienne Saint-Laurent (Québec) H4S1K5 Canada

et

Franchises MTY INC., une société par actions ayant son siège social situé au 8210 rte Transcanadienne Montréal (Québec) H4S1M5 Canada

-et-

Groupe d'alimentation MTY Inc., une société par actions ayant son siège social situé au 8210 rte Transcanadienne Montréal (Québec) H4S1M5 Canada

et

FRANCHISES CORA INC., une société par actions ayant son siège social au 50-16 rue Sicard Sainte-Thérèse (Québec) J7E3W7 Canada,

et

S.I.N.I. GROUPE INC., une société par actions ayant son établissement principal au 1751 RUE RICHARDSON UNITÉ T10 MONTRÉAL (Québec) H3K1G6 Canada

et

Recipe Unlimited Corporation, une société par actions ayant son siège social au 199 Four Valley Drive, Vaughan, (Ontario) L4K0B8, Canada

et

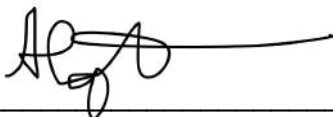
CORPORATION SOLUTIONS MONERIS, une société par actions ayant un établissement principal au 7350 rte Transcanadienne Montréal (Québec) H4T1A3 Canada

Défenderesses

PRENEZ AVIS que la présente Demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour être nommé représentant sera présentée devant la Cour supérieure au Palais de justice de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B6, dans la ville et le district de Montréal, à une date à être déterminée par le juge coordonnateur de la chambre des actions collectives.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Montréal, 7 novembre 2025



Me Sébastien A. Paquette
SERVICES JURIDIQUES SP INC.
1434 rue Sainte-Catherine Ouest, Bureau 200
Montréal, Québec, H3G 1R4
Téléphone: 514-944-7344; Fax: 514-800-2286
Notifications: spaquettelaw@gmail.com
Procureurs du Requéant

COUR SUPÉRIEURE
(Actions collectives)
DISTRICT DE MONTRÉAL

REDDICK,

Requérant

c.

KENTUCKY FRIED CHICKEN CANADA COMPANY, une société par actions ayant son siège social au 191 Creditview Road, Suite 100, Vaughan, (Ontario) L4L9T1 Canada
et

FIVE GUYS ENTERPRISES LLC., une société ayant son siège au 1940 Duke St., 5th Fl, Alexandria, VA 22314 USA
-et-

KOEPPEL COMPANIES ULC, une société par actions ayant son établissement principal au 200-468 rue McGill, à Montréal, QC, Canada, H2Y 2H2

et

RESTAURANT QUE-BOUFFE INC. une société par actions ayant son établissement principal au 520 boul. Louis-XIV, Québec, G1H 4N8,
-et-

9450-4214 QUÉBEC INC. 985 une société par actions ayant son siège social au av. Godin Québec (Québec) G1M2X5 Canada

et

3894207 CANADA INC., une société par actions ayant son siège social au H-3050

boulevard Matte Brossard (Québec),
J4Y0G5 Canada

et

BEIKO LA BOÎTE À BEIGNES INC., une société par actions ayant son établissement principal au B-2680 AV. Dalton, Québec, (Québec) G1P3S4

et

DÉVAMC CANADA INC. une société par actions ayant son établissement principal au 3418 boul. Industriel Laval (Québec) H7L4R9 Canada

et

Kinton Kinka Canada Inc., une société par actions ayant son siège social au 294 College Street, 2nd floor, à Toronto, Ontario, M5T 1R9, Canada,

et

GROUPE SPORTSCENE INC., une société par actions ayant son établissement principal au 102-1180 place Nobel Boucherville (Québec) J4B5L2 Canada

et

GROUPE MADAME POULET INC. une société par actions ayant son établissement principal au 3418 boul. Industriel Laval (Québec) H7L4R9 Canada

et

MANDY'S SALADS INC., une société par actions ayant son établissement principal au

304-642 rue De Courcelle Montréal
(Québec) H4C3C5, Canada

et

136367 CANADA INC., une société par actions ayant son siège social au 3938 boul. Notre-Dame Laval (Québec) H7W1S7 Canada

-et-

9393-2630 QUÉBEC INC. une société par actions ayant son siège social au 3940 boul. Notre-Dame Laval (Québec) H7W1S7 Canada

-et-

9064-7355 QUÉBEC INC., une société par actions ayant son siège social au 3313 boul. des Sources Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B1Z6 Canada

-et-

9043-7443 QUÉBEC INC. une société par actions ayant son siège social au 784 boul. Curé-Labelle Laval (Québec) H7V2V3 Canada

et

MR. PUFFS CANADA INC., une société par actions ayant son établissement principal au 130-4670 Desserte Sud, Autoroute 440 Ouest Laval (Québec) H7T2Z8

et

ANGE CANADA INC., une société par actions ayant son siège social au 1275 Rue Gay-Lussac, Boucherville, Qc, J4B 7K1

et

Groupe NO. 900 Pizzéria Napolitaine Inc., une société par actions ayant son

établissement principal au 370-55 rue de
Louvain O Montréal (Québec) H2N1A4

et

RESTAURANTS PACINI INC., une société
par actions ayant son établissement
principal au 3-85 CH. Du Tremblay
Boucherville (Québec) J4B7K4 Canada

et

11686909 CANADA INC. une société par
actions ayant son siège social au 6062, rue
Sherbrooke E Montréal Québec H1N1C1
Canada

-et-

7807457 CANADA INC., une société par
actions ayant son siège au 6062 , rue
Sherbrooke E Montréal Québec H1N1C1
Canada

-et-

9277-8349 Québec inc., une société par
actions ayant son siège au 6062, rue
Sherbrooke E Montréal Québec H1N1C1
Canada

et

4522010 CANADA INC., une société par
actions ayant son établissement principal au
3-85 CH. Du Tremblay Boucherville
(Québec) J4B7K4 Canada

-et-

9523-6501 Québec inc. une société par
actions ayant son établissement principal
au 3-85 CH. Du Tremblay Boucherville
(Québec) J4B7K4 Canada

et

9334-3382 Québec Inc., une société par
actions ayant son établissement principal au

201-511 RUE Vachon Trois-Rivières
(Québec) G8T8P6 Canada

-et-

Gestion familiale Giguère inc., une société
par actions ayant son établissement
principal au 201-511 RUE Vachon Trois-
Rivières (Québec) G8T8P6 Canada

et

Foodtastic Inc., une société par actions
ayant son siège social situé au 310-9300
RTE Transcanadienne Saint-Laurent
(Québec) H4S1K5 Canada

-et-

Foodtastic Franchises Inc., une société
ayant son siège social situé au 310-9300
RTE Transcanadienne Saint-Laurent
(Québec) H4S1K5

-et-

Milestones Restaurants LTD., une société
ayant son établissement principal au 310-
9300 RTE Transcanadienne Saint-Laurent
(Québec) H4S1K5 Canada

-et-

Souvlaki Bar Franchises Inc., une société
par actions ayant son établissement
principal au 310-9300 RTE
Transcanadienne Saint-Laurent (Québec)
H4S1K5 Canada

et

Franchises MTY INC., une société par
actions ayant son siège social situé au 8210
rte Transcanadienne Montréal (Québec)
H4S1M5 Canada

-et-

Groupe d'alimentation MTY Inc., une
société par actions ayant son siège social
situé au 8210 rte Transcanadienne Montréal
(Québec) H4S1M5 Canada

et

FRANCHISES CORA INC., une société par actions ayant son siège social au 50-16 rue Sicard Sainte-Thérèse (Québec) J7E3W7 Canada,

et

S.I.N.I. GROUPE INC., une société par actions ayant son établissement principal au 1751 RUE RICHARDSON UNITÉ T10 MONTRÉAL (Québec) H3K1G6 Canada

et

Recipe Unlimited Corporation, une société par actions ayant son siège social au 199 Four Valley Drive, Vaughan, (Ontario) L4K0B8, Canada

et

CORPORATION SOLUTIONS MONERIS, une société par actions ayant un établissement principal au 7350 rte Transcanadienne Montréal (Québec) H4T1A3 Canada

Défenderesses

**DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCER
UNE ACTION COLLECTIVE ET POUR ÊTRE
NOMMÉ REPRÉSENTANT (Art. 574 C.p.c. ss)**

ORIGINAL

ME SÉBASTIEN A. PAQUETTE - APOCM0
SERVICES JURIDIQUES SP INC.
522-1440, Sainte-Catherine O
Montréal, (Québec), H3G 1R4
Tél. : (514) 944-7344 Télécop.: (514) 800-2286
spaquettelaw@gmail.com